



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

13^e séance plénière

Mardi 29 septembre 2009, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

La séance est ouverte à 9 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Grenade, S. E. M. Peter David.

M. David (Grenade) (*parle en anglais*) : Je suis honoré, Monsieur le Président, d'associer la voix de la Grenade aux chaleureuses félicitations que vous avez reçues concernant votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. La Grenade attend avec intérêt de travailler avec vous et promet de vous appuyer dans l'exercice impartial de vos fonctions à la tête de cette noble institution. De même, nous saluons votre prédécesseur, le père Miguel d'Escoto Brockmann, pour le dévouement et la conviction qu'il a mis à asseoir la vision de l'ONU en tant que foyer de justice sociale pour tous, en particulier pour ceux qui portent le plus lourd fardeau.

À travers vous, Monsieur le Président, la Grenade souhaite saluer sincèrement le Secrétaire général Ban Ki-moon ainsi que son équipe pour le travail accompli au cours de l'année écoulée afin de faire avancer les travaux de l'Organisation et promouvoir son « unité dans l'action ». Nous remercions le Secrétaire général de son intérêt et de sa participation au Sommet sur les changements climatiques de l'Alliance des petits États

insulaires, présidé par la Grenade. Nous lui souhaitons plein succès pour l'avenir, ainsi qu'au Secrétariat.

Les défis auxquels la communauté internationale a à faire face se retrouvent dans notre situation nationale et régionale. Fort heureusement, il n'y a pas de meilleur endroit que ces murs vénérables pour poursuivre le long et important voyage qui nous permettra de bâtir un monde meilleur. Nous ne pouvons relever un défi et en ignorer un autre, car ils sont tous liés les uns aux autres. En effet, le travail collectif est notre raison d'être, l'essence même du terme « unies » dans les mots Nations Unies.

Les changements climatiques sont, à juste titre, décrits comme la menace la plus urgente qui pèse sur l'humanité et restera en tête de liste de l'ordre du jour des négociations et de la diplomatie mondiales, au moins pour ces prochains mois. Mais qu'est-ce que le problème des changements climatiques si ce n'est un risque pour le développement, la sécurité et la paix? Quelle menace représentent les changements climatiques, si ce n'est une menace à la notion même de survie de l'espèce humaine et à l'équilibre écologique? Pour les petits États, cette menace est particulièrement marquée.

Je m'adresse aujourd'hui à l'Assemblée au lendemain de deux très importantes réunions sur les changements climatiques : le Sommet sur les changements climatiques de l'Alliance des petits États insulaires et le Sommet sur les changements

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

09-53166 (F)



Merci de recycler

climatiques du Secrétaire général. Ce qui ressort clairement de ces deux événements mondiaux très suivis, c'est que la sonnette d'alarme a été tirée pour les pays en développement comme la Grenade, alarme qui annonce que les changements climatiques influent sur nos pays et sapent notre potentiel de relèvement économique à court terme et de croissance économique à plus long terme.

Ces changements entravent nos efforts pour parvenir à un développement durable défini dans le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de sa mise en œuvre. Dans le cas de la Grenade, cela vient du fait qu'elle dépend de ses ressources naturelles, sur lesquelles reposent l'agriculture et le tourisme. Toutes ensemble, elles représentent plus de 40 % de notre produit intérieur brut (PIB) et sont extrêmement vulnérables aux conséquences négatives des tempêtes, ouragans et autres intempéries produites par les changements climatiques, qui perturbent l'économie. L'ouragan Ivan nous a rappelé cette réalité en 2004, en causant des dégâts estimés à un montant équivalant à 204 % du PIB de l'époque. Le pays ne s'est toujours pas remis de cette catastrophe. La Grenade n'est pas le seul petit État insulaire du monde à être victime de ces conséquences.

Le fossé qui subsiste, sur le plan de l'expérience de la réalité des changements climatiques, entre les États Membres déjà touchés et les autres doit être comblé d'urgence, faute de quoi, l'ONU devra supporter elle-même les conséquences de la crise humanitaire et environnementale du fait que certaines îles seront devenues inhabitables.

Lorsque mon Premier Ministre, S. E. M. Tillman Thomas s'est exprimé lors du Sommet du Secrétaire général le 22 septembre, il a pris la parole au nom des États les plus vulnérables. Pour les 80 et quelque États insulaires ou enclavés pauvres, une hausse de la température de deux degrés Celsius est inacceptable, car leur sécurité et leur survie seront assurément en danger. C'est pourquoi nous insistons sur un engagement mondial garantissant que la hausse moyenne de la température ne dépasse pas 1,5 degré Celsius, accompagné d'objectifs à mi-parcours visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 45 % d'ici à 2020 et de plus de 95 % d'ici à 2050 par rapport à leur niveau de 1990. Ces niveaux de réduction correspondent à notre vulnérabilité et, dans le système onusien dont nous faisons tous partie, il est

évidemment impensable de laisser des menaces établies devenir de graves dangers.

Nous devons trouver une solution à la crise climatique et nous devons la trouver maintenant. D'après les prévisions, le coût financier de l'adaptation et de l'atténuation représentera environ 1 % du PIB du monde industrialisé, c'est-à-dire une contribution de 10 000 dollars pour chaque million de dollars de PIB. Compte tenu du principe moral de responsabilité historique, c'est abordable à tous points de vue.

Avec l'adoption de la Déclaration sur les changements climatiques de l'Alliance des petits États insulaires, les petits États insulaires ont affirmé qu'ils ne regarderaient pas sans rien faire leurs îles sombrer, leurs moyens d'existence disparaître et leurs enfants devenir des sans-abri en raison des effets des changements climatiques causés par l'homme. Nous appelons une fois de plus la communauté internationale à appuyer les plus vulnérables, afin de garantir que les objectifs fixés dans la Déclaration sur les changements climatiques de l'Alliance des petits États insulaires soient approuvés à Copenhague. La Grenade continuera de jouer son rôle en mettant en avant les besoins des plus vulnérables, tout en soulignant la nécessité de renforcer leurs capacités de résistance. Tant qu'elle sera à la tête de l'Alliance des petits États insulaires, la Grenade continuera de plaider en faveur des objectifs de développement durable et d'accords, lors des négociations de Copenhague, à la mesure des menaces qui pèsent.

Les crises économiques et financières continuent d'ébranler les économies à travers le monde. Les bourgeons du relèvement doivent éclore partout. La Grenade continue de maintenir, comme l'a déclaré notre Premier Ministre Tillman Thomas au Sommet de juin dernier sur la crise, que l'architecture financière et économique mondiale nécessite des réformes fondamentales et de grande portée (voir A/CONF.214/PV.1). Il faut en modifier les règles, le règlement et la gouvernance afin de faciliter la participation efficace des petites économies qui pâtissent davantage et plus longtemps des effets des crises. Nous souhaitons à ce propos nous associer à l'appel à la réforme des institutions financières internationales, en particulier concernant l'examen des conditions dont sont assortis les prêts du Fonds monétaire international.

La Grenade continue de rechercher le développement économique durable et la prospérité pour son peuple, qui fait preuve d'une certaine résilience face aux revers économiques. Une étude menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture montre que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes était la région la plus prospère avant la hausse soudaine des prix des denrées alimentaires en 2008. Cette étude vient confirmer nos efforts.

Toutefois, une autre étude a montré qu'en temps de crise, les dépenses sociales ne favorisent pas les pauvres et que les objectifs de développement volent en éclats. C'est bien là notre crainte, et c'est aussi là notre réalité. C'est pourquoi le Gouvernement a introduit un ensemble de mesures, financées en grande partie par le Fonds pétrolier de la Trinité-et-Tobago, qui a commencé à jeter les bases d'un modèle de développement économique à faible émissions de carbone, axé sur le respect des droits. À cet égard, nous souhaitons remercier le Gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago pour l'assistance continue qu'elle apporte à la Grenade et à la région caribéenne, grâce à sa contribution au Fonds. Nous sommes aussi également reconnaissants au Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela pour l'accord Petrocaribe, par le biais duquel plusieurs pays des Caraïbes sont en mesure d'acheter du pétrole à des conditions plus avantageuses.

La Grenade a mis en place des initiatives stratégiques qui incluent la revitalisation du secteur agricole, l'augmentation de la productivité, la diversification du secteur des services d'exportation, le renforcement des conditions nationales d'investissement et la modernisation de notre système fiscal. Pour mettre en place ces initiatives, nous recherchons des partenariats avec la communauté internationale et le système des Nations Unies.

Le commerce revêt toujours une grande importance pour la Grenade. Nous traversons de graves difficultés dues à la perte du traitement préférentiel sur les marchés agricoles. Nous faisons partie des marchés les plus petits et les plus ouverts du monde. Pourtant, de plus grands pays contestent les primes que nous recevons pour compenser les inconvénients de la petite taille de notre économie, à savoir les coûts de transport et les prix énergétiques élevés.

La Grenade se félicite de ce que le système des Nations Unies continue de poursuivre les objectifs de croissance et de développement économiques. Nous appuyons l'idée que tout document final adopté à Copenhague doit être axé sur le développement car toutes ces questions sont liées entre elles. Nous sollicitons un appui pour nous aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons réalisé des progrès puisque le taux de scolarisation atteint 80 % dans l'enseignement primaire, les violences contre les femmes ont reculé et les personnes atteintes du VIH/sida ont de plus en plus accès aux antirétroviraux.

La Grenade s'efforce toutefois d'obtenir des résultats plus rapides en matière d'élimination de la pauvreté. Cet objectif est cependant mis en péril par la chute de nos recettes due au ralentissement de l'économie et au lourd fardeau de la dette qui représente aujourd'hui 107 % de notre PIB. C'est pourquoi nous nous associons à l'appel lancé en faveur d'un examen des critères définissant le statut de pays à revenu intermédiaire. En effet, si nous saluons les efforts déployés pour aider les pays pauvres très endettés, des États tels que la Grenade, considérée à l'heure actuelle comme un pays à revenu intermédiaire très endetté, méritent une attention particulière.

Le Gouvernement grenadien prône la paix et la réconciliation et aspire à un rapprochement des peuples afin d'œuvrer au bien commun. Mus par ce principe, nous recherchons de véritables partenaires pour le développement, à commencer par le secteur privé, les syndicats et la société civile. Dès lors, ensemble, en tant que nation, nous nous trouvons face à la communauté internationale.

Le développement est en lui-même important. Il est également le garant de la paix et de la sécurité. Nous encourageons l'Organisation des Nations Unies à poursuivre ses efforts de consolidation et de maintien de la paix. Mon pays continue d'appuyer les opérations menées dans la région des Caraïbes, auxquelles nous avons participé en fournissant un petit nombre d'officiers.

Nous nous félicitons de la réouverture du bureau de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à la Barbade qui s'occupe de la région des Caraïbes orientales et nous insistons sur la nécessité d'une action accrue pour mettre fin au trafic de drogues.

Dans notre région, la prolifération des armes de petit calibre est une menace aussi meurtrière que les armes nucléaires. C'est pourquoi, s'ils se félicitent de l'adoption à l'unanimité de la résolution 1887 (2009) du Conseil de sécurité relative au désarmement nucléaire défendue par le Président Obama, les États des Caraïbes plaident en faveur d'un accord sur le commerce des armes de petit calibre.

La Grenade attire de nouveau l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de protéger la mer des Caraïbes. Les États de la Communauté des Caraïbes et l'Association des États de la Caraïbe sont tributaires des richesses des eaux cristallines de la mer des Caraïbes. Mais ces ressources marines sont menacées par le transbordement de déchets nucléaires et d'autres déchets dangereux à travers nos eaux. Nous espérons que l'Assemblée générale renforcera la résolution relative à cette question et fera en sorte que cette menace disparaisse au plus vite.

Dans la nouvelle ère d'engagement évoquée par le Président Obama, nous devons relever trois principaux défis. Premièrement, nous devons apporter des réponses à la hauteur des menaces auxquelles nous sommes exposés; deuxièmement, nous devons renforcer la capacité institutionnelle de l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle soit en mesure de faire face à ces menaces; et troisièmement, nous devons faire de cette noble institution une source d'inspiration pour l'humanité.

Dans cette entreprise, la Grenade s'appuie sur ses valeurs nationales, les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et participe au système panaméricain et au processus d'intégration régional des Caraïbes. C'est pourquoi nous désapprouvons l'éviction du Chef d'État dûment élu du Honduras et demandons instamment le rétablissement immédiat du Président José Manuel Zelaya dans les fonctions auxquelles il a été légitimement élu.

La poursuite de l'embargo imposé depuis 40 ans à Cuba par les États-Unis et l'incapacité d'instaurer une patrie et un État pour le peuple palestinien, en dépit des multiples résolutions adoptées sur ces deux questions par l'Organisation des Nations Unies, demeurent très préoccupantes, car elles violent l'esprit et la lettre du droit international sur lequel repose notre Organisation. Nous nous associons à l'appel lancé par l'ensemble de la Communauté des Caraïbes pour la levée de l'embargo imposé à Cuba par les États-Unis et

encourageons une normalisation des relations entre ces deux pays. Nous appelons également à un engagement sincère pour résoudre le conflit israélo-palestinien et le conflit au Moyen-Orient qui n'ont que trop duré. Le règlement de ces conflits persistants donnera l'élan nécessaire pour régler des conflits similaires dans d'autres régions, en Afrique et ailleurs.

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle décisif dans toutes les questions mondiales. C'est ce qui fait sa force. Pour être plus efficace, l'Organisation doit être renforcée et c'est pourquoi la résolution sur la cohérence du système des Nations Unies est opportune et bénéficie de notre appui. De même, la réforme du Conseil de sécurité ne doit pas être reportée de 16 autres années. La réforme doit être synonyme d'une démocratisation accrue qui passe par la suppression du veto, l'élargissement des catégories de membres permanents et non permanents et la transparence des règles et procédures de fonctionnement.

La Grenade est fière de continuer à tenir son rôle au sein de l'Organisation des Nations Unies. Nous défendons la recherche de la paix et de la sécurité internationales, l'état de droit, la lutte contre le terrorisme et la pauvreté, et les droits de l'homme. Nous appuyons le programme du Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77 et la Chine. Nous appuyons les ambitions légitimes de l'Afrique et nous sommes fiers d'appuyer l'initiative du Gouvernement sud-africain tendant à faire du 18 juillet partout dans le monde la Journée internationale de Nelson Mandela, une journée de don altruiste.

Nous nous félicitons de l'appui apporté par l'Organisation des Nations Unies à l'initiative visant à ériger un monument permanent à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves: pour ne pas oublier. Ce mémorial s'adresse à toute l'humanité pour que nous tirions les enseignements d'un passé lointain et prenions en main notre destin. Nous remercions tous les États Membres qui ont déjà apporté des contributions et nous encourageons les autres à contribuer au Fonds pour le mémorial permanent.

La Grenade continue d'apprécier le rôle de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'institution suprême de la diplomatie multilatérale. Nous sommes convaincus qu'elle est capable de garantir la paix et la sécurité internationales et de permettre à tous les États souverains de s'exprimer, comme il est énoncé dans la

Charte. Nous avons réalisé des progrès considérables et appréciables au cours de précédentes sessions de l'Assemblée générale. Faisons en sorte que cette soixante-quatrième session nous permette de faire un nouveau grand pas en avant pour résoudre les problèmes les plus pressants de notre époque.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Samuel T. Abal, Ministre des affaires étrangères, du commerce et de l'immigration de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Abal (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de vous adresser, au nom du peuple et du Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, nos chaleureuses salutations et de vous assurer de notre appui alors que vous assumez la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Nous remercions votre prédécesseur, S. E. le Père Miguel D'Escoto Brockmann, pour l'énergie avec laquelle il a présidé l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session.

Nous renouvelons notre appui au Secrétaire général Ban Ki-moon et aux institutions des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF pour leurs efforts visant à renforcer l'action de bienfaisance qu'ils mènent pour le monde et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Quand Dieu a réparti les peuples à travers le monde, il a placé la Papouasie-Nouvelle-Guinée, un petit pays de 6,5 millions d'habitants, entre le Pacifique Sud et l'Asie du Sud-Est. C'est un privilège qui nous a permis d'apprécier le pacifisme et la diversité des peuples du Pacifique ainsi que le dynamisme des pays de l'Asie du Sud-Est. La Papouasie-Nouvelle-Guinée n'est certes pas un grand pays ni une puissance économique ou militaire mais, à sa manière et de son point de vue, elle a le droit d'occuper une place au sein de la communauté internationale, aux côtés des autres pays, pour faire face de manière collective aux questions et problèmes mondiaux et exprimer son appui ou son désaccord.

Récemment, le 16 septembre, nous avons célébré le trente-quatrième anniversaire de notre indépendance. Mais, le fait que, par la grâce de Dieu, nous ayons eu une démocratie constitutionnelle ininterrompue pendant 34 ans est quelque chose qui est particulièrement important pour nous. Notre actuel

Premier Ministre, Sir Michael Somare, a été membre du Parlement pendant 41 ans. Il est le Premier Ministre fondateur et il n'a été évincé du pouvoir que par un vote parlementaire constitutionnel pour retourner trois fois en tant que Premier Ministre, le mandat en cours étant son quatrième. Je vous dis cela parce que la Papouasie-Nouvelle-Guinée contribue à la promotion de la démocratie dans le monde. Grâce à sa forme démocratique de gouvernement, dans une nation qui a plus de 800 langues et cultures, la diversité de nos citoyens a pu s'exprimer dans l'harmonie et l'acceptation politique de l'autre.

Nous sommes fiers de cette réalisation, mais nous sommes également conscients des nombreux défis critiques qui se dressent devant nous alors que nous nous développons et allons de l'avant. Nombre de ces défis ne peuvent pas être relevés par un seul pays – grand ou petit. L'ONU doit donc continuer de servir de forum mondial pour tous les États Membres, grands et petits, puissants et faibles, afin qu'ils puissent se réunir pour répondre aux nombreux problèmes et défis mondiaux avec lesquels nous sommes collectivement aux prises en tant que famille humaine. Et, ensemble, nous devons affronter en premier lieu les menaces continues présentées par les changements climatiques et le réchauffement de la planète, la crise alimentaire mondiale maintenant aggravée par la crise financière mondiale, et les menaces de maladies qui ne connaissent pas de frontières, comme la grippe A(H1N1), le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose, le choléra, etc. En deuxième lieu, nous devons réaliser ensemble le programme social des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est fermement convaincue que renforcer la paix et la sécurité internationales est fondamental et que c'est une condition préalable pour réaliser le développement humain, le progrès et la prospérité. Mon pays condamne l'utilisation des armes de destruction massive et est pleinement attaché aux principes d'un monde exempt d'armes de terreur massive. J'en veux pour preuve le fait que nous sommes un État partie au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud et que nous appuyons pleinement le Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est.

Nous œuvrons maintenant résolument à ratifier rapidement le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous attendons également avec

intérêt de pouvoir contribuer de manière constructive aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite donc des initiatives positives prises par le nouveau Gouvernement des États-Unis et par d'autres pays aux vues similaires pour renforcer la non-prolifération des armes nucléaires et encourager le désarmement.

La multiplication des conflits mondiaux exacerbés par le commerce illicite et l'utilisation des armes légères et de petit calibre qui continuent de causer des souffrances indicibles à des millions de personnes dans le monde est toujours une source de grave préoccupation pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le peuple papouan-néo-guinéen ne fait pas exception. Le débat mondial sur les armes légères s'est concentré sur la réduction de leur utilisation. Toutefois, l'offre d'armes n'a jamais été examinée de manière approfondie. Nous appuyons donc la proposition d'élaborer un traité sur le commerce des armes qui en est toujours au stade de la négociation et qui s'attaquera à l'un des éléments clefs du problème des armements.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons vu la présence d'armes légères et de petit calibre menacer la stabilité des communautés. Mon gouvernement a accordé la priorité à la nécessité d'aborder d'une manière globale cette question en demandant la rédaction d'un rapport relatif au sommet national sur les armes de 2005, qui sera bientôt mis en œuvre.

Les diverses crises mondiales d'aujourd'hui ont eu une incidence négative disproportionnée sur de nombreux pays en développement. Que ce soit la chute des prix des produits de base ou l'augmentation du prix des denrées alimentaires et de l'énergie, les dommages causés et les coûts encourus pour y remédier ont eu un réel impact sur leur développement. À cause de la crise, le niveau de l'aide publique au développement a également diminué à l'échelle mondiale et les budgets nationaux des pays en développement ont connu des déficits importants.

Tout en étant conscients que de nombreux pays ont été obligés d'aider leurs économies à se renflouer, nous appuyons néanmoins l'appel pressant en faveur d'une réforme de l'architecture financière internationale pour que les principaux pays en développement, tels que la Chine et l'Inde, en fassent partie. Ces réformes reflètent mieux les réalités économiques mondiales et assurent une gestion

efficace du processus global, qui doit être juste, équitable et transparent.

Lors du Sommet mondial de 2005, les dirigeants ont convenu d'une série de vastes réformes de l'ONU. Depuis lors, le Conseil des droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix ont été établies. En outre, le concept de la responsabilité de protéger a reçu un large soutien et un processus inclusif est en cours afin de le développer davantage.

Nous appuyons l'appel continu lancé en faveur de la réforme du Conseil de sécurité dans les catégories de membres permanents et non permanents. À cet égard, nous approuvons les négociations intergouvernementales en cours au sein de l'Assemblée générale qui ont abouti à un solide accord sur certaines questions.

Nous constatons que de grands progrès ont été réalisés dans la réforme de la stratégie mondiale concernant l'égalité hommes-femmes. Nous nous félicitons du consensus large mais prudent auquel nous sommes parvenus lors de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale touchant la création d'un poste de Secrétaire général adjoint pour aider à mieux gérer les diverses entités de l'ONU traitant des questions de l'égalité hommes-femmes. Nous prenons acte – en le saluant – du travail de l'ancienne Première Ministre de la Nouvelle-Zélande, S. E. M^{me} Helen Clark, en tant qu'administratrice du PNUD. Nous appuyons donc fermement la réforme en cours car la question de l'égalité hommes-femmes dans son ensemble demeure l'une des questions clefs de la politique de mon gouvernement.

Le Gouvernement de mon pays, démocratie qui se renforce sans cesse dans le Pacifique, souhaite voir nos amis et voisins dans le Pacifique et au-delà jouir de la liberté et de la prospérité. Nous réaffirmons notre appui continu à nos voisins du Pacifique dans leurs aspirations au développement. Nous pensons qu'il faut poursuivre le dialogue en ce qui concerne les Îles Fidji et non pas chercher à les isoler. Nous appuyons également l'idée directrice du Plan pour le Pacifique et encourageons nos partenaires du dialogue du Forum à contribuer à sa mise en œuvre, car nous avons la conviction qu'il permettra de catalyser le développement de la région du Pacifique.

Dans nombre de nos pays en développement, le secteur social connaît de graves problèmes, et l'ONU l'a à juste titre inclus dans les objectifs du Millénaire pour le développement. Ceux-ci nous fournissent l'une

des meilleures occasions de tirer parti de notre processus de développement. Nous saluons et appuyons fermement le Secrétaire général qui a proposé de convoquer une session de haut niveau sur les OMD en septembre 2010.

Réaliser les OMD demeure une priorité absolue de notre gouvernement en matière de développement. Nous nous efforçons d'atteindre ces objectifs en étroite coopération avec toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les partenaires internationaux de développement tels que l'ONU et ses institutions, le Commonwealth, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et la Communauté du Pacifique Sud.

Les OMD ont été intégrés dans notre stratégie de développement à moyen terme qui se concentre sur 15 objectifs et 67 indicateurs nationaux conformément au plan d'action national. Ils ont été spécialement conçus pour que la Papouasie-Nouvelle-Guinée puisse montrer à quelle étape se trouve la nation en matière de développement. L'objectif 8 du Millénaire pour le développement est en passe d'être réalisé grâce à la coopération internationale avec les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux.

Le projet commun relatif aux OMD a été lancé en août 2008 avec la participation du Comité directeur national chargé des OMD composé de représentants du gouvernement, de l'ONU, d'universitaires et de la société civile. Le projet a pour but de sensibiliser la population et de faciliter la collecte et l'analyse efficaces de données dans le pays. Le projet fait également partie de notre stratégie de développement à moyen terme et de réalisation des OMD.

Le Gouvernement a adapté au niveau local la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en réaffirmant ses principes dans la Déclaration Kavieng visant à encourager une plus grande collaboration avec nos partenaires de développement pour la réalisation des OMD. Notre objectif à long terme est d'amener notre économie à croître suffisamment pour nous permettre de cesser de dépendre de l'aide. Nous voulons être économiquement indépendants; nous ne voulons pas être, à jamais, tributaires de l'aide. Nous voulons fournir de l'aide et non la recevoir. Notre but est aussi de partager avec les autres les bienfaits que Dieu nous a accordés.

Le Gouvernement reconnaît qu'un attachement accru et soutenu à la mise en œuvre des politiques à

tous les niveaux est nécessaire pour atteindre les OMD. Cet engagement sera également appuyé par des réformes du secteur public, notamment en matière de prestation de services de base à la majorité de notre population en zone rurale.

Pour que les OMD soient atteints, des partenariats solides et viables doivent exister.

L'objectif 8 est crucial pour la réalisation des sept autres. Cependant, tous nos partenariats doivent s'appuyer sur un respect mutuel entre les partenaires et le Gouvernement. Certains des nos partenaires principaux sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, le Japon, la Chine, les États-Unis, l'Italie et l'Autriche, de même que de nombreuses organisations non gouvernementales, telles que la Fondation Clinton et la Fondation Bill et Melinda Gates, qui continuent d'apporter une importante contribution au développement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le changement climatique est devenu l'une des crises les plus graves devant laquelle se trouve aujourd'hui l'humanité. Les conséquences en paraissent terribles et elles sont véritablement mondiales. Un tel défi mondial ne peut être relevé que par une réaction mondiale concertée.

Aujourd'hui, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous sommes témoins du changement climatique qui se manifeste par l'inondation de zones côtières, la propagation du paludisme due au réchauffement de la région des hauts plateaux du pays, et en particulier par la situation désespérée de la population des îles Carteret, où le niveau de la mer est monté et où environ 1 200 personnes ont dû être relogées.

Nous appuyons donc vivement la récente déclaration de l'Alliance des petits États insulaires sur le changement climatique. Pour nombre de ces États, survivre signifie lutter pour faire baisser les concentrations atmosphériques de carbone afin de les faire passer sous le seuil de 350 parties par million et de limiter la hausse des températures à moins de 1,5 °C. Par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre doivent atteindre leur maximum d'ici à 2015 et être suivies de réductions de 45 % d'ici à 2020 et de 90 % avant 2050. En outre, nous devons pouvoir compter sur une couverture forestière saine et plus vaste et des technologies à faibles émissions de carbone hautement disponibles, notamment en ce qui concerne la capture et le stockage du carbone.

Dans ce contexte, on n'insistera jamais assez sur l'importance et l'urgence d'entreprendre une action générale pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts. De nombreuses délégations se sont exprimées sur ce point. La déforestation se poursuit à un rythme alarmant, les pertes se chiffrant à environ 13 millions d'hectares de forêt par an dans le monde – soit une zone de la taille du Danemark, de la Norvège et de la Belgique réunis.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que la déforestation et la dégradation dans les pays en développement pourraient contribuer à environ 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre causées par les humains, et représentent également environ 30 % du potentiel d'atténuation efficace total pour la période allant jusqu'à 2020. Toute solution au problème doit par conséquent attirer 20 % de toute réaction financière ou institutionnelle.

Il est utile de souligner que, sans des réductions rapides et importantes des émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement, conjuguées à de fortes réductions des émissions dans les pays riches, il risque d'être impossible d'éviter les niveaux de réchauffement climatique qui deviendront catastrophiques pour de nombreux pays vulnérables. Sans aucun doute, une action immédiate dans le cadre de l'initiative de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement est un élément essentiel de la solution au changement climatique. Conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il nous faudra donc des cadres institutionnels solides pour réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement, notamment pour tenir compte des conditions nationales différentes et prévoir la mobilisation de ressources.

Nous rendons hommage également à l'analyse et au travail excellents qu'effectue en ce moment le groupe de travail officieux sur le financement intermédiaire de la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement. Selon l'analyse, si un montant total de 15 à 25 millions d'euros était fourni pour catalyser l'action rapide de 2010 à 2015, une réduction de 25 % des taux annuels mondiaux de déforestation pourrait alors être réalisée autour de 2015.

La déforestation et la dégradation dans les pays en développement sont le résultat de la nécessité absolue qu'ont les communautés locales de survivre, et qui provoque la destruction des forêts. Comment faire pour que les arbres restent debout et piègent le carbone?

Il y a de l'espoir. Fait important, des mesures rapides pour réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement peuvent être appliquées à un coût raisonnable, tout en protégeant les moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales, la biodiversité, les régimes pluviométriques et la qualité des sols, et en aidant les pays à s'adapter au changement climatique. Pour ce faire, un mécanisme de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement doit pouvoir s'adapter à des pays à divers niveaux de développement grâce à une exécution échelonnée. L'accord doit être axé sur les résultats et mis en œuvre en fonction des incitations. À cette fin, il doit à la fois comprendre un cadre fiable de contrôle, de communication des informations et de vérification, et encourager la mise en place d'un système de financement prévisible et durable.

Nous devons aboutir à Copenhague. Et, pour cela, les pays riches doivent devenir chefs de file. Sans leur direction collective en matière de réduction des émissions, de finance et de technologie, les gouvernements des pays en développement ne réussiront pas à convaincre leur population de ne pas abattre les arbres. Par conséquent, 20 % des émissions de carbone continueront de pénétrer dans l'atmosphère. Je vais donc être franc. Si nous ne parvenons pas à Copenhague à une entente financière générale et transformatrice englobant tous les pays, nous ne pourrons conclure aucun marché.

Je termine en répétant que l'ONU est l'enceinte appropriée pour convenir de solutions à nos problèmes et à nos défis. En période de crises mondiales telles que le changement climatique, l'effondrement financier et les vulnérabilités du secteur social, il y a aussi des possibilités. Ces possibilités, elles existent si nous nous souvenons que l'objectif 8 nous permet de faire valoir notre meilleur atout : des partenariats solides entre les pays, les riches comme les pauvres.

Plus que jamais, nous avons besoin de la volonté politique des pays développés et des pays en développement, pour le bien des enfants du monde et des générations futures. Je demande à l'Assemblée générale d'y réfléchir et de marquer l'histoire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Samuel Santos López, Ministre des affaires étrangères de la République du Nicaragua.

M. Santos López (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, 30 ans après le triomphe de la révolution populaire sandiniste et le début d'un processus de démocratie populaire et participative, je voudrais, au nom du Président du Nicaragua et commandant de la révolution, Daniel Ortega Saavedra, vous saluer et vous féliciter de votre élection à la présidence de cette Assemblée, devant laquelle j'ai l'honneur de prendre la parole.

Le Nicaragua est un pays appauvri à la suite de circonstances historiques guère différentes, sinon identiques, à celles qu'ont connues des pays de notre région latino-américaine et caribéenne et d'autres pays de la planète, qui se sont reproduites dans le temps et l'espace, comme nous le signalerons ultérieurement. Néanmoins, le Nicaragua demeure un pays riche en beautés et en ressources naturelles. C'est une nation porteuse de réconciliation et d'unité nationales et internationales.

Bien que peu de personnes le sachent, notre pays est l'un des pays les plus sûrs de ce continent. Le Nicaragua combat de manière exemplaire, constante et résolue la criminalité organisée et les délits de droit commun, comme le reconnaissent les organisations et les autorités internationales, non seulement en prenant des mesures coercitives et punitives mais, plus important encore, en construisant un modèle alternatif de développement qui transforme les structures de pauvreté et de marginalité qui sont à l'origine des problèmes de sécurité publique. Notre modèle est fondé sur une réforme démocratique voulue par ce que nous appelons « le pouvoir citoyen ».

Grâce à la campagne « De Martí à Fidel », l'analphabétisme est tombé à 3,16 %. La médecine préventive a progressé et nous avons réussi à lutter de manière exemplaire contre des pandémies comme la pandémie de grippe A (H1N1). Le taux de mortalité lié à cette maladie dans notre pays est l'un des deux plus bas d'Amérique. Ces réalisations ont été possibles

grâce à la solidarité généreuse du peuple cubain et du Gouvernement cubain, qui a fait preuve de cohérence et a poursuivi la politique internationaliste du commandant Fidel Castro Ruz.

Le Gouvernement nicaraguayen a permis la mise en place du crédit à la production. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a choisi notre programme de nutrition scolaire, qu'elle considère comme l'un des quatre meilleurs du monde. C'est dans cet esprit que le Président Daniel Ortega a proposé d'adopter une politique agricole centraméricaine visant à faire de l'Amérique centrale une zone de production de denrées alimentaires et, à cette fin, dans le même esprit, nous saluons et appuyons la tenue du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire prévu en novembre prochain.

La réserve de puissance de notre réseau électrique s'élève aujourd'hui à 42,6 % alors qu'il y a à peine deux ans, nous faisons face à une insuffisance de 3,29 %. Cette augmentation est due à la solidarité du Gouvernement bolivarien du Venezuela dirigé par son Président, le commandant Hugo Chávez Frías. Nous continuons parallèlement à déployer des efforts ciblés pour encourager l'usage d'autres sources d'énergie renouvelables, notamment hydraulique, éolienne, géothermique et solaire et, plus récemment, la biomasse. Nous appuyons également les initiatives en faveur du développement de l'énergie nucléaire civile à des fins pacifiques.

Deux cent dix-sept mille familles ont accès à l'eau potable. Nous avons lancé des programmes « Zéro faim » et « Zéro usure », qui ont été mis en exergue dans le rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Pour réfuter les mensonges quotidiens de certains moyens de communication nicaraguayens, la FAO a publié récemment les résultats positifs enregistrés par les programmes qu'elle coordonne avec le Gouvernement nicaraguayen pour éliminer la faim et l'extrême pauvreté.

La sécurité alimentaire ne peut pas continuer à être tributaire de l'avarice d'une minorité. Il y a suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir deux fois la population mondiale. Or des milliers de personnes meurent toutes les minutes dans le monde. Dans certains pays, on alimente les voitures, mais des millions d'enfants meurent l'estomac vide. C'est tout simplement criminel.

Nous condamnons également catégoriquement la discrimination et les persécutions subies par les migrants et nous plaidons en faveur du plein respect des droits de l'homme. De même, le Gouvernement de réconciliation et d'unité nationales est résolu à mettre fin à l'exclusion dont ont souffert les peuples autochtones et les communautés d'ascendance africaine à travers l'histoire.

Le Nicaragua est l'ennemi du terrorisme sous toutes ses formes, y compris le terrorisme d'État. C'est pour cette raison, mais ce n'est pas la seule, que nous nous opposons à l'embargo criminel imposé au peuple cubain héroïque, dont presque six générations sont nées depuis le début de cet embargo. Combien d'autres générations doivent-elles y survivre? Combien d'autres résolutions cette Assemblée générale va-t-elle devoir adopter? Dix-sept résolutions concernant cette question ont déjà été adoptées.

L'Assemblée devrait également dûment accorder de l'intérêt au fait insolite qui veut que le meurtrier de sportifs cubains jouit toujours d'une liberté totale, alors que cinq Cubains qui ont lutté contre le terrorisme sont prisonniers, loin de leurs familles, détenus au secret au simple et unique motif qu'ils sont des antiterroristes.

Le Nicaragua d'aujourd'hui milite activement pour la solidarité et la reconnaissance. C'est pourquoi nous remercions les pays frères qui contribuent au développement économique et social de notre peuple pour leur collaboration désintéressée. C'est également pour cette raison que nous nous épousons la juste cause de l'indépendance de Porto Rico et que nous appuyons la restitution des îles Malvinas à leur propriétaire légitime, le peuple argentin, tout comme nous nous associons aux luttes des peuples sahraoui et chypriote.

Nous lançons également un appel à Israël pour qu'il se retire des territoires occupés syrien, libanais et palestinien. Nous nous tenons sans réserve aux côtés du peuple palestinien qui lutte quotidiennement pour avoir son propre État souverain. À cette fin, nous préconisons une solution pacifique, juste et permanente propre à garantir la paix dans la région. Une année après leur accession à l'indépendance, nous félicitons les peuples abkhaze et sud-ossète et annonçons que nous avons établi des relations diplomatiques avec l'Abkhazie.

Nous appuyons la nouvelle démarche encourageante adoptée par Taiwan dans ses relations avec la République populaire de Chine, ainsi que sa

participation aux organes et institutions spécialisées des Nations Unies.

Nous condamnons le coup d'État perpétré au Honduras et nous exprimons ici notre décision irrévocable de ne pas reconnaître les résultats d'une quelconque farce électorale dans ce pays. On a tenté, par ce coup d'État, d'anéantir l'espoir et les initiatives démocratiques du peuple hondurien, et de saper le processus solidaire incarné par la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine (ALBA). Un changement au Honduras qui ira bien au-delà d'une démocratie formelle et hypocrite n'en demeure pas moins inévitable.

Du haut de cette tribune, nous dénonçons le massacre perpétué contre le peuple hondurien et affirmons avec la plus grande clarté que des projets visant à assassiner le Président Zelaya sont en cours. Nous devons y prêter attention maintenant, car on nous dira plus tard qu'il s'est suicidé. Nous appuyons sans réserve les propositions faites hier soir dans cette salle par le Honduras, par la voix de sa Ministre des relations extérieures, Patricia Rodas, au Secrétaire général et à l'Assemblée générale, auxquelles nous nous associons.

Le moment est venu de faire de l'Assemblée générale une enceinte où l'on prend des décisions importantes et irremplaçables. Nous ne pouvons plus concevoir un Conseil de sécurité doté du privilège abusif du veto.

Le moment est venu également de mettre en place une coopération qui ne soit pas assortie de conditions humiliantes, de poursuivre le plus beau rêve de Bolívar et de Sandino, le début d'une solidarité réaliste et cohérente. Je parle de la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine (ALBA) composée des peuples d'Antigua-et-Barbuda, de la Bolivie, de Cuba, de la République dominicaine, de l'Équateur, du Nicaragua, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Venezuela, ainsi que du Honduras dans sa résistance. L'ALBA est la base d'une coopération horizontale et intégrée de nos peuples, et chaque jour, nous sommes de plus en plus nombreux.

Je ne peux manquer de signaler avec une grande préoccupation qu'aujourd'hui, nous sommes réunis alors que les conditions économiques sont identiques ou pires que celles qui régnaient il y a un an, quand aux crises alimentaire, énergétique et environnementale déjà existantes s'est ajoutée la plus grave dépression

économique que le monde moderne ait connue. Malheureusement, ces crises mondiales ont lieu alors que se poursuivent la diminution de l'aide publique au développement, le maintien des conditions exigées pour la fourniture de l'aide par les institutions financières internationales et la réticence des pays développés à remplacer le modèle actuel par un autre plus juste et plus respectueux de la Nature.

La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement a permis de démontrer que le Groupe des 192, comme l'a appelé mon frère, le père Miguel d'Escoto Brockmann, avait son mot à dire sur les questions économiques mondiales. C'est au sein de l'institution la plus représentative que devraient se décider les politiques économiques qui auront des conséquences sur des millions de personnes, et non au sein de groupes fermés, comme le Groupe des Huit ou le Groupe des 20, défenseurs du modèle de domination de la majorité par un petit nombre. C'est pour cela que nous nous réjouissons de la création d'un groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'assurer le suivi des décisions prises à la Conférence.

Depuis quelques années, le changement climatique n'est plus une menace du futur, mais plutôt un présent très menaçant. Nous croyons que la Conférence sur le changement climatique, qui doit se tenir à Copenhague, ne devrait pas être un débat sur la nécessité d'agir; les pays développés doivent plutôt assumer leur responsabilité historique en vertu du Protocole de Kyoto et cesser d'essayer de violer le principe des responsabilités communes mais différenciées.

Le temps est venu d'adopter une attitude et des actions sous-tendues par un véritable compromis pour neutraliser les effets nocifs du réchauffement mondial. Nous sommes convaincus qu'il incombe exclusivement à cette Assemblée générale – et en aucun cas au Conseil de sécurité – la responsabilité de rechercher les consensus et les compromis nécessaires pour faire des progrès dans cette lutte, qui est une lutte pour la survie de toute l'humanité.

Il n'est pas possible de démocratiser l'égoïsme, l'exclusion, la manipulation de la vérité. Il n'est pas possible de donner un visage aimable à la perversion ou à l'arrogance. C'est l'essence du système économique actuellement en place – l'exploitation de

l'homme par l'homme, la subjugation des nations, l'accaparement des richesses par un petit nombre.

C'est pour cela que nous sommes en crise. Ce n'est pas par manque de ressources, c'est à cause de la concentration de celles-ci dans quelques mains, du mépris à l'égard de notre environnement, à cause de la substitution des valeurs, à cause de l'arrogance des êtres humains envers les autres espèces, et, plus grave, à cause du mépris pour la vie humaine elle-même.

Nous sommes optimistes. Il faut chercher des solutions de rechange pour remplacer le modèle social, économique et politique actuel, qui a conduit à des interventions injustifiées comme en Iraq ou en Afghanistan, et comme celle qu'on veut commettre contre notre région en établissant des bases militaires en Colombie, sous prétexte de lutter contre le trafic de drogue.

Il est frappant de constater que malgré les 7 milliards 558 millions de dollars investis, le flux de drogue en provenance de la Colombie ne cesse d'augmenter. En 1999, quand le Plan Colombie a commencé, la quantité de drogue en transit à destination des États-Unis et de l'Europe était de 600 tonnes par an. Aujourd'hui, en 2009, ce trafic a plus que doublé et s'élève à 1 450 tonnes. En d'autres mots, la stratégie de militarisation de la Colombie a échoué, et les chiffres que je viens de citer en sont la preuve accablante. L'objectif réel de la mise en place de ces « sept dagues en Amérique latine », selon l'expression utilisée par le commandant Fidel Castro, est de sauver le système économique et politique moribond avec lequel le capitalisme étale son pouvoir par le contrôle hémisphérique de l'eau, du pétrole et de la biodiversité.

Nous croyons dans le renforcement des positions progressistes et énergétiques de défense de la paix et du respect de la souveraineté des pays de notre région. Nous sommes sûrs qu'en fin de compte, elles permettront de faire avancer l'unité de l'Amérique latine dont ont rêvé Bolívar, Morazán, Martí et Sandino.

M. Sanggu (Afrique du Sud), Vice-Président, assume la présidence.

Aujourd'hui, la solidarité du commandant Fidel Castro et Cuba, la révolutionnaire, s'est répandue et est plus active que jamais. Le monde vaste de l'Amérique latine n'est plus étranger, et comme l'a déclaré Miguel

d'Escoto Brockmann durant sa présidence particulièrement excellente de l'Assemblée générale, le scénario actuel n'est pas une tragédie mais une crise. La crise purifie. La douleur actuelle n'est pas le rôle d'un moribond, mais la douleur d'un accouchement.

Enfin, je voudrais informer l'Assemblée générale que le Nicaragua, respectueux du droit international, a mis en application ce qui a été ordonné par la Cour pénale internationale dans sa décision du 13 juillet 2009, et a publié un décret présidentiel réglementant la navigation sur la rivière San Juan, dont la souveraineté pleine, absolue et incontestable a été accordée au Nicaragua.

Je vous salue tous au nom de notre Président, Daniel Ortega Saavedra, et de tous les Nicaraguayens qui louent Dario et perpétuent fièrement l'héritage de Sandino, afin de nous défendre aujourd'hui dans la paix et la dignité. Le Nicaragua est fier de son attachement à la paix, à l'honneur, à la solidarité et à la lutte sans merci contre l'injustice.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume de Norvège, S. E. M. Jonas Gahr Støre.

M. Støre (Norvège) (*parle en anglais*) : Ces dernières semaines, nous avons été témoins de la résurrection de l'autorité de cette Assemblée et d'un nouvel engagement de coopération multilatérale, ainsi que de la conviction qu'on peut et qu'on doit l'amener à fonctionner. Le nouveau ton adopté par les États-Unis, ici à New York, place la forte persuasion au-dessus de la force de persuasion et tend la main à ceux qui sont prêts à desserrer le poing.

Nous devons tous profiter de cette occasion. Chaque pays – même les plus petits et les plus vulnérables – peuvent faire la différence. Établir des ponts signifie que nous devons tous tendre la main là où nous sommes pour lutter ensemble contre les crises financière, alimentaire, énergétique, climatique et sanitaire. De nouveaux efforts doivent être entrepris pour rompre les cycles sans issue, y compris des avancées décisives en direction de la paix au Moyen-Orient et vers un accord de paix qui pourrait créer un État palestinien vivant en paix aux côtés d'Israël.

Le mois dernier, le Secrétaire général s'est rendu dans l'Arctique norvégien pour étudier les effets du réchauffement de la planète. Alors que la Conférence

sur les changements climatiques de Copenhague approche à grands pas, le rythme des négociations doit s'accélérer. Il faut fixer des objectifs de réduction pour l'ensemble de l'économie dans tous les pays développés. Les grands pays en développement relativement avancés doivent s'engager dans des actions quantifiables, notifiables et vérifiables. Les réductions d'émissions par la préservation des forêts ombrophiles doivent être institutionnalisées – comme le stipule le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement – financées et incluses dans le nouveau traité.

Le financement est la clef du succès à Copenhague. Les contributions et propositions de la Norvège peuvent susciter de nouveaux financements et des financements substantiels supplémentaires pour la prise de mesures dans les pays en développement, fondées sur les finances publiques et les revenus issus du marché du carbone.

La crise financière a repoussé des millions de gens dans la pauvreté et nous a ralenti dans notre poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement. Les pertes de recettes mettent les politiques publiques en grave danger, sapant potentiellement les services dont dépendent le plus les plus pauvres et les plus faibles, comme les services de santé et d'éducation. La Norvège appuie tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour la deuxième année consécutive, nous consacrerons plus de 1 % de notre PNB à l'aide publique au développement (APD). Après que la crise financière nous a frappés, nous avons augmenté notre APD en valeur absolue pour prouver notre solidarité avec ceux qui ont moins de chance que nous.

Nous concentrons notre attention sur des domaines précis où la Norvège peut faire une différence. Nous continuerons d'assumer une obligation particulière en ce qui concerne les objectifs, relatifs à la santé, du Millénaire pour le développement. Nous avons triplé nos contributions aux soins de santé depuis l'an 2000. Des millions de vies ont été sauvées grâce aux efforts d'une vaste alliance de partenaires, privés et publics. Nous continuerons à jouer un rôle moteur jusqu'à ce que nous ayons atteint ces objectifs du Millénaire pour le développement.

L'échec le plus honteux dans l'effort pour atteindre ces objectifs est l'absence de progrès dans l'amélioration de la santé maternelle. Nous pouvons certes, vacciner des enfants et fournir des moustiquaires aux mères sous un arbre à une heure donnée, mais ce dont les femmes ont besoin, c'est de services cliniques 24 heures sur 24 afin de garantir la sûreté des accouchements, et de transférer à l'hôpital en cas de complications. Le renforcement des services de santé est essentiel pour réduire la mortalité maternelle et infantile et est aussi un élément vital pour garantir les droits des femmes et des enfants. De nouveaux efforts soutenus pour lutter contre la mortalité maternelle seront à présent mobilisés.

L'augmentation effroyable des viols et autres formes de violence sexuelle témoigne de manière sordide que certains hommes dans le monde considèrent encore les femmes et les enfants comme des citoyens de seconde zone. Nous ne serons jamais tranquilles tant que les femmes n'auront pas obtenu les services et les droits que nous, les hommes, considérons pour acquis. C'est tout notre droit à la civilisation qui est en jeu.

Aujourd'hui, à l'heure où nous parlons, le Conseil de sécurité discute de la situation en Afghanistan après les élections, ainsi que la nécessité d'un nouveau Gouvernement afghan qui soit plus en contact avec la population, lutte contre la corruption et les stupéfiants, renforce l'autorité des institutions étatiques et protège les droits de l'homme, notamment les droits des femmes, pour que bientôt les Afghans puissent prendre en charge la sécurité de leur pays et que les hommes et les femmes afghans puissent diriger un Afghanistan démocratique.

Nous devons poursuivre notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a pour mandat de coordonner l'aide internationale avec le Gouvernement afghan. La MANUA a besoin de ressources supplémentaires, ainsi qu'un fort engagement de la part de tous les États Membres de l'ONU pour coordonner les efforts sous direction afghane.

Nous sommes au seuil d'une nouvelle ère de désarmement nucléaire. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tiendra l'année prochaine, doit établir un ordre du jour clair et spécifique pour éliminer les arsenaux nucléaires existants et veiller à ce

que les technologies nucléaires ne soient utilisées qu'à des fins pacifiques, pour le bienfait de l'humanité. Des informations récentes jettent de nouveau le doute quant aux ambitions nucléaires iraniennes. L'Iran lui-même a la possibilité et la responsabilité de lever le doute, et il doit impérativement le faire.

En outre, bien que les armes nucléaires constituent une menace de destruction massive, la destruction massive réelle est causée chaque jour par des armes légères, des armes à sous-munitions et des mines antipersonnel. Motivée par le mal inacceptable que causent ces armes aux civils, la Norvège est attachée au désarmement humanitaire. Nous exhortons tous les États à adopter la Convention sur les armes à sous-munitions et à s'associer aux efforts croissants visant à contrôler les armes légères et le commerce des armes.

La Norvège est honorée d'avoir été élue membre du Conseil des droits de l'homme et œuvrera de concert avec les autres membres à la crédibilité, l'efficacité et la visibilité de cet organe important. La semaine dernière, la Norvège a soumis au Conseil son premier rapport sur la situation des droits de l'homme dans son pays, en considérant d'un œil critique ses propres résultats et en invitant les critiques constructives. Nous encourageons tous les États à se soumettre eux aussi à des critiques constructives concernant leurs propres résultats, afin que le processus d'examen gagne en substance et en pertinence.

Ici, à New York, nous nous félicitons de la décision de créer une nouvelle entité renforcée, chargée des questions d'égalité des sexes, et nous espérons qu'elle deviendra opérationnelle dès que possible. Nous poursuivrons le programme de réforme et la cohérence du système des Nations Unies, ainsi que le principe d'unité dans l'action. L'ONU devrait être fière de faire l'objet d'une plus grande surveillance publique; la réforme doit être un effort continu. Seule une telle approche nous permettra de continuer à fournir à l'ONU tout l'appui que cette noble institution mérite.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, S. E. M. Hassan Wirajuda.

M. Wirajuda (Indonésie) (*parle en anglais*): Nous sommes rassemblés aujourd'hui au moment où le

monde est aux prises avec des crises imbriquées les unes dans les autres, dont nous devons nous dégager si nous voulons assurer notre survie à long terme. La plus urgente de toutes est la crise financière et économique. Elle a causé des dizaines de millions de pertes d'emplois, a entraîné des dizaines de milliers de fermetures d'usines, et a fait descendre plus de 100 millions de personnes au-dessous du seuil de pauvreté.

Il y a quelques jours, lors du Sommet du Groupe des Vingt (G-20) à Pittsburgh, les 20 plus grosses économies du monde, tant développées qu'en développement, ont réagi à la crise en convenant de réformer l'architecture financière mondiale afin de répondre aux besoins du XXI^e siècle. Nous ne dépendrons plus d'une poignée de pays industrialisés pour résoudre nos problèmes économiques. Le monde en développement participe à présent à la solution de ces problèmes. À travers le G-20, la voix du monde en développement se fera entendre dans la prise des décisions économiques et financières au niveau international.

Nous mettons donc en place à présent une nouvelle équation constructive du pouvoir, en accroissant le partage des responsabilités et des contributions et en élargissant la participation à la prise de décisions. Cette redistribution de pouvoir constitue une réforme fondamentale qui devrait être reproduite dans d'autres instances, comme le Conseil de sécurité. Ainsi nos économies ne seront plus à la merci du marché. Les institutions et instruments financiers devront être réglementés et soumis à un contrôle rigoureux. Des consultations et des évaluations mutuelles des stratégies économiques nationales seront réalisées pour assurer une coordination au niveau mondial et identifier les menaces éventuelles à la stabilité financière.

Pour sa part, l'Indonésie ne ménage pas ses efforts au sein du Groupe des Vingt pour réformer le mandat, la mission et le système de gouvernance du Fonds monétaire international et des banques de développement multilatérales.

Tout cela a permis de créer des précédents encourageants en ce qui concerne l'accès des pays en développement aux ressources financières ainsi que la transparence et, avant tout, traduit les réalités mondiales actuelles plutôt que la réalité du monde tel qu'il était il y a 60 ans. Cela représente donc une

démocratisation de l'économie mondiale et de l'architecture financière internationale. Cela nous a également éclairé sur la situation actuelle : nous ne nous trouvons pas face à plusieurs crises différentes mais à une seule crise systémique. La crise économique et financière, le défi du changement climatique, la crise de la sécurité alimentaire et la crise relative à la sécurité énergétique sont des problèmes qui s'entretiennent les uns les autres et prennent ainsi des proportions considérables. Cette réalité est apparue parce que la communauté internationale n'est pas parvenue à établir un partenariat mondial efficace pour faire face aux nombreux problèmes qui, en fin de compte, ont eu des répercussions sur l'humanité tout entière.

De ce point de vue, c'est l'incapacité de parvenir au multilatéralisme et de mettre au point un système de gouvernance démocratique au niveau mondial qui est à l'origine de cette crise globale. Mais nous pouvons pallier cet échec par la mise en œuvre d'une réforme universelle des relations actuelles entre les pays du monde.

En décembre, à Copenhague, nous pouvons nous efforcer de parvenir à un nouveau consensus sur le changement climatique plus apte à prévenir une catastrophe climatique en établissant un partenariat équitable et transparent entre pays développés et pays en développement. En tant que pays hôte de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques réunie à Bali, qui a abouti à l'adoption, à l'unanimité, de la feuille de route de Bali, l'Indonésie espère vivement que la réunion de Copenhague débouchera sur un nouvel engagement en faveur d'un cadre de référence visant à renforcer le Protocole de Kyoto en 2012. Ce cadre doit prévoir de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre et des ressources financières suffisantes pour pouvoir s'adapter aux changements climatiques et en limiter les effets négatifs.

Nous souhaiterions que le rôle des forêts bénéficie de l'attention prioritaire qu'il mérite. Nous espérons que les questions relatives aux océans seront intégrées dans le nouveau régime climatique. Nous ne devons pas laisser le processus de négociations dérailler car les enjeux sont trop importants. Nous n'avons même pas à attendre de parvenir à un consensus. Nous sommes prêts à mettre en place des partenariats pour réaliser des projets concrets tels que le Fonds indonésien de partenariat pour la réduction

des émissions de carbone forestier, qui contribue déjà en soi à stabiliser le climat. Dans le même esprit, l'Indonésie accueillera le mois prochain à Jakarta la réunion ministérielle de préparation à l'Année internationale des forêts de 2011.

Dans le même ordre d'idées, nous pouvons mener une révolution verte plus efficace et durable s'appuyant sur un partenariat similaire et permettant aux pays en développement d'accéder aux ressources et aux technologies dont ils ont tant besoin. Ce partenariat peut et doit permettre d'attirer les investissements massifs nécessaires à la production agricole et à la mise en place d'infrastructures agricoles. Quand l'agriculture dispose d'investissements suffisants, cela conduit à la productivité enregistrée par l'Indonésie ces dernières années. Notre production excédentaire de riz nous permettra de constituer un stock alimentaire régulateur pour assurer la sécurité alimentaire de notre pays. Une partie de ce stock constituera notre contribution à la sécurité alimentaire mondiale.

Par une réforme similaire, nous pouvons faire participer d'autres pays à une recherche coordonnée de nouvelles sources d'énergie renouvelables et propres, sans mettre en péril la sécurité alimentaire. Un partenariat mondial pour la sécurité énergétique aura bien plus de chances d'aboutir à des progrès technologiques permettant d'accroître considérablement l'efficacité des mécanismes actuels de combustion d'énergie qu'une dispersion des efforts individuels.

Grâce à ce nouvel esprit de réformes et de multilatéralisme, nous serons à même, en 2010, de lever les obstacles entravant les négociations du Cycle de Doha et de prendre des mesures favorables au développement. Dans le même esprit, nous pouvons supprimer les barrières protectionnistes qui réapparaissent en raison des craintes suscitées par la crise économique. Une revitalisation des échanges commerciaux pourrait permettre au produit intérieur brut (PIB) d'enregistrer une hausse de 700 milliards de dollars par an.

Un partenariat mondial qui cherche à réformer le système financier international, à contribuer à assurer la stabilité climatique, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique et le succès du Cycle de négociations de Doha pour le développement devrait également permettre de faire aboutir le Consensus de

Monterrey et, ainsi, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Si ce nouvel esprit de multilatéralisme et de réforme peut s'étendre aux questions internationales d'ordre social et économique, il n'y a aucune raison pour qu'il ne puisse aussi gagner la politique et la sécurité. Il peut relancer le programme de désarmement, nucléaire en particulier, qui est au point mort depuis des dizaines d'années. Dans un monde véritablement démocratique, les puissances nucléaires doivent honorer leurs engagements découlant du Traité sur la non-prolifération en réduisant très nettement leurs arsenaux nucléaires et en respectant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Pour leur part, les États non dotés d'armes nucléaires continueront de s'abstenir de mettre au point de telles armes.

Ce rêve est désormais réalisable. L'adoption de la résolution 1887 (2009) du Conseil de sécurité et le processus en cours entre les États-Unis et la Fédération de Russie pour réduire davantage leurs arsenaux nucléaires respectifs ont ouvert de nouvelles perspectives en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales conduisant à un monde exempt d'armes nucléaires. Un nouvel élan est ainsi donné au programme de désarmement.

Même le conflit persistant au Moyen-Orient, y compris la question centrale de la Palestine, pourrait être résolu plus rapidement si les parties prenantes s'engageaient plus largement à promouvoir le processus de paix. Le principal obstacle à la relance du processus de paix est actuellement l'intransigeance d'Israël sur la question des colonies illégales de peuplement. Mais l'engagement pris plus tôt par le gouvernement Obama en faveur du processus de paix et son approche multilatérale et impartiale du problème permettent d'espérer que la solution des deux États l'emportera.

Répondons donc à l'appel lancé par le Président Obama pour un partenariat en faveur de la paix. De même, le problème du terrorisme exige une coalition de pays la plus large possible pour y mettre fin, non pas par la seule force des armes mais aussi et surtout par un dialogue interreligieux et un dialogue entre les cultures et les civilisations permettant d'éliminer les marchands de haine.

Le règlement de toutes les questions importantes dans le monde aujourd'hui requiert les efforts

concertés d'un grand nombre de pays. Cela vaut pour des problèmes transnationaux tels que la piraterie, les migrations illégales, le blanchiment d'argent, les violations des droits de l'homme, la menace des pandémies et les catastrophes naturelles. Toutes ces questions appellent une réforme et un renforcement de la coopération internationale. Il faut notamment procéder aujourd'hui à la restructuration de la composition et des méthodes de travail du Conseil de sécurité. En effet, le Conseil ne reflète en aucune manière les réalités de notre époque – c'est une survivance du monde tel qu'il était à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Tout comme le Groupe des Huit n'est plus en mesure de résoudre les problèmes économiques du monde, un Conseil de sécurité sclérosé par sa composition non démocratique et le système du veto ne peut plus garantir notre sécurité collective. Le Conseil doit être plus démocratique, transparent et responsable. Il a besoin de puiser sa force dans de nouvelles sources d'énergie que le monde en développement et ses civilisations ancestrales peuvent apporter selon le modèle inclusif du Groupe des Vingt.

L'Indonésie croit beaucoup en la réforme démocratique car c'est ce qui lui a évité d'être totalement anéantie par la crise financière asiatique de 1997. Les années qui ont précédé cet événement, nos efforts étaient trop axés sur le marché et la croissance de notre PIB et nous avons ainsi négligé notre développement politique. La réforme était le seul moyen de sortir de la crise : la réforme de tous les aspects de notre vie nationale. Nous sommes donc passés d'un régime autoritaire hautement centralisé à un système décentralisé plus démocratique. Nous avons réformé notre système militaire, judiciaire et notre bureaucratie. Nous avons modernisé notre infrastructure économique.

Et depuis octobre 2004, l'administration du Président Susilo Bambang Yudhoyono a consolidé et peaufiné les réformes précédentes. Maintenant, ayant été réélu lors de la deuxième élection présidentielle directe de notre histoire, il est prêt à lancer une deuxième série de réformes, sur lesquelles l'Indonésie s'appuiera pour devenir un pays développé d'ici à 2025. Nous sommes devenus la troisième grande démocratie du monde, un pays où la démocratie, l'islam et la modernisation vont non seulement de pair mais coexistent harmonieusement. Nous avons l'intention de continuer à mériter cette reconnaissance

– en nous inspirant notamment des autres et en partageant avec eux notre expérience en matière de développement politique.

C'est pourquoi en décembre dernier, nous avons organisé le Forum démocratique de Bali, premier forum intergouvernemental asiatique sur la démocratie, qui se tiendra tous les ans. Nous espérons qu'en réformant sa gouvernance économique, le monde apprendra une vérité que nous avons découverte pendant la crise que nous avons traversée il y a environ 12 ans : la prospérité n'est qu'une bulle sans la démocratie. Et une démocratie qui n'engendre pas le développement ne dure pas. Développement économique et développement politique doivent aller de pair. C'est vrai pour l'Indonésie et c'est vrai aussi pour le monde. Il ne suffit pas que le monde redresse son économie, il doit aussi redresser sa politique. Car l'homme ne vit pas que de pain. Il doit aussi jouir de la liberté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Roble Olhaye, Chef de la délégation de Djibouti.

M. Olhaye (Djibouti) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par exprimer mes chaleureuses félicitations au Président pour son élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Je saisis également cette occasion pour remercier sincèrement le Père Miguel d'Escoto Brockmann des efforts qu'il a déployés et de l'esprit d'initiative dont il a fait preuve à la soixante-troisième session. Je tiens également à féliciter le Secrétaire général pour son rapport complet sur l'activité de l'Organisation, pour ses efforts infatigables et pour son dévouement à la cause de la paix et de la sécurité internationales.

La crise financière et économique qui touche de nombreux pays, notamment en Occident, a atteint les rivages de l'Afrique. Ayant son origine en Occident, la violente crise du système bancaire et du crédit causée par des crédits immobiliers à risque a éclaté au grand jour, détruisant les liquidités et la viabilité de nombreuses institutions dans les pays développés.

On pensait que, comme l'Afrique n'intervenait pas dans ce secteur, ses institutions financières et ses économies s'en sortiraient à peu près indemnes. Cela n'a pas été le cas. Les difficultés de l'Afrique se sont aggravées. Cette crise a éclaté peu de temps après les crises alimentaire et énergétique et les défis posés par

l'impact des changements climatiques. La gravité de cette crise pour les pays pauvres ne peut pas être sous-estimée. Ils n'ont d'autre choix que de travailler durement pour rétablir une croissance vigoureuse et rattraper leur retard pour faire avancer les objectifs de développement convenus au niveau international. Il convient de souligner à cet égard que la crise mondiale ne peut pas servir d'excuse pour éviter de tenir les promesses de la communauté internationale en matière d'aide. Outre le respect des délais, la souplesse des ressources et la prévisibilité, il est crucial que cette aide soit efficace. Les pays en développement doivent avoir accès à un nouveau financement, y compris des facilités en matière de crédit et de liquidités, ils doivent pouvoir investir dans les infrastructures et leurs systèmes financiers nationaux doivent être appuyés.

Les membres de l'Assemblée générale sont maintenant conscients de la situation tendue et sans issue qui prévaut dans le nord de mon pays, par suite de l'incursion et de l'occupation injustifiées et délibérément provocatrices du territoire souverain de Djibouti par les forces érythréennes au début de 2008. Cette action totalement hasardeuse de l'Érythrée, pays voisin, a conduit à un renforcement militaire mutuel puis à de graves affrontements entre les deux forces. Les affrontements des 10 et 12 juin 2008 ont notamment causé de nombreux décès, d'innombrables blessés et des prisonniers des deux côtés, ce qui mérite d'être noté.

Mon pays s'est engagé dans une politique calme et prudente, qui a délibérément laissé assez de temps pour permettre de vastes contacts bilatéraux à tous les niveaux afin de mettre fin amicalement et pacifiquement aux hostilités. Nos efforts n'ont jamais été entendus, nous avons essuyé des rebuffades, des dénis flagrants et des réactions dédaigneuses et condescendantes. Les organisations régionales, les chefs d'État et de gouvernement et l'ONU ont tous tenté d'entamer un dialogue; ces efforts n'ont pas abouti, l'Érythrée, avec l'impudence qui la caractérise, ayant été jusqu'à nier l'existence de tensions dans la zone, malgré les conclusions claires, de grande portée et incontestables de la mission d'enquête de l'ONU. Le rapport de la mission condamne en effet clairement le comportement trompeur et fantasque du régime.

Le Conseil de sécurité a toujours condamné l'occupation par la force du territoire de mon pays par l'Érythrée, à savoir Ras Doumeira et l'île de Doumeira, et a notamment exigé dans la résolution 1862 (2009)

du 14 janvier 2009 que l'Érythrée retire ses forces et tout son matériel militaire pour revenir au statu quo ante; qu'elle noue un dialogue actif pour désamorcer les tensions et engage des efforts diplomatiques sur la voie d'un règlement mutuellement acceptable; et qu'elle respecte ses obligations en tant que Membre de l'ONU.

La résolution a appelé l'Érythrée à obtempérer immédiatement, dans les cinq semaines suivant la date d'adoption de la résolution, le 14 janvier. L'Érythrée n'en a pas moins rejeté la résolution le jour suivant. Nous en sommes restés essentiellement là, le Secrétariat ayant demandé à plusieurs reprises davantage de temps pour nouer des contacts, notamment avec les autorités érythréennes. Comme tout le monde en est maintenant conscient, il est futile de tenter d'obtenir une réponse crédible de la part de l'Érythrée, dont les intentions ont toujours été de retarder les choses avec divers prétextes tout en renforçant ses positions sur le territoire occupé.

Comme Djibouti l'a dit à de nombreuses reprises, les zones occupées de la colline de Ras Doumeira, qui surplombe le détroit de Bab-El-Mandeb, et de l'île de Doumeira, qui est située dans la même zone de la Mer rouge, sont situées dans l'un des plus grands couloirs de navigation du monde. La militarisation de cette route maritime stratégique n'est pas de bon augure pour la paix dans la région ni pour les transports maritimes ou les investissements internationaux.

Nous ne devons pas laisser le différend entre l'Érythrée et Djibouti s'envenimer plus longtemps. Il doit être réglé sur la base de la résolution 1862 (2009) du Conseil de sécurité sans plus de tergiversations, de confusion ou de procrastination délibérée. L'inaction crée un précédent dangereux que les autres suivront certainement à l'avenir : le déni et le refus de coopérer. Le Conseil ne doit pas avoir l'air d'apaiser l'Érythrée indéfiniment. C'est un régime dangereux et imprévisible qui jusqu'à présent n'a montré aucun respect pour les normes et la conduite internationale. Le Conseil doit agir maintenant et utiliser tous les moyens dont il dispose.

Une fois encore, la situation en Somalie est tendue, précaire et imprévisible. Le calvaire vécu par la Somalie est écœurant, désespérant et déplorable, et je pèse mes mots. Nous avons sur place un gouvernement de transition qui peut compter sur le plein appui de la communauté internationale. Paradoxalement, cette

même entité manque cruellement des fonds et des effectifs qui lui permettraient de faire face à la terrible insurrection qui a paralysé tout le pays. Mogadiscio, la capitale, est essentiellement une zone de guerre. La majeure partie de sa population civile a été déplacée, fuyant l'anarchie sans fin, les sévices, l'impunité et les autres crimes monumentaux contre l'humanité. Les dommages collatéraux sont immenses pour la population civile – en bref, non quantifiables. En outre, le peuple somalien doit faire face à une sécheresse extrême qui menace de généraliser la pénurie alimentaire et la famine, auquel cas il deviendra nécessaire de fournir d'urgence une importante aide alimentaire internationale.

La présence des agents du maintien de la paix de l'Union africaine a été un facteur essentiel pour maintenir le Gouvernement de transition au pouvoir, mais ceux-ci sont visés par des attaques répétées, et l'on n'insistera jamais assez sur le besoin d'effectifs supplémentaires et la nécessité de former et d'équiper un nombre suffisant de membres des forces somaliennes. Le Gouvernement fédéral de transition actuel, en particulier Sheikh Sharif Sheikh Ahmed, le Président actuel, qui peut s'appuyer sur la confiance autant que sur sa crédibilité internationale, jouit certes d'une grande bienveillance qui n'est malheureusement pas allée de pair avec un appui financier correspondant aux promesses données et aux contributions annoncées au Gouvernement. Les ressources font la différence pour l'issue des hostilités.

Quoi qu'il en soit, la vie en Somalie continue, et avec des ressources suffisantes, ce pays pourrait commencer à régler les problèmes et questions extrêmement urgents de la sécurité, de la gouvernance et de la création d'emplois. Résoudre le terrible problème de la sécheresse qui frappe en ce moment le pays et amoindrit ses réserves alimentaires déjà minimes est une priorité absolue. Nous devons tous honorer nos obligations pour permettre au Gouvernement de fonctionner. Il est évident que c'est beaucoup demander, mais nous devons en passer par là et c'est le défi que nous devons tous relever.

Nous sommes tout à fait conscients des arrivées d'armes, de fonds et de combattants étrangers en Somalie et du risque qu'Al-Qaida établisse une tête de pont sur place. Il est temps que tous les Somaliens bien intentionnés, ainsi que les peuples et les gouvernements de bonne volonté du monde entier, se mobilisent pour créer un environnement durable et

stable pour la population somalienne. Nous le devons au peuple somalien.

Il semble que le décor soit prêt pour une évolution dramatique de la situation en ce qui concerne l'occupation par Israël des territoires palestiniens, qui est de loin la plus longue occupation des temps modernes. Comme nous le savons tous, la Mission d'établissement des faits des Nations Unies qui a enquêté sur la guerre de trois semaines qui a eu lieu à Gaza l'hiver dernier a publié son rapport. Si Israéliens et Palestiniens ont été les uns et les autres vivement critiqués, la condamnation d'Israël par un organe de l'ONU était sans précédent, le résultat étant selon lui

« une attaque délibérément disproportionnée visant à punir, humilier et terroriser une population civile, à réduire considérablement la capacité de l'économie locale de lui assurer du travail et de quoi subsister et de lui imposer un sentiment toujours plus vif de dépendance et de vulnérabilité ». (*A/HRC/12/48, par. 1893*)

Le processus de paix est dans l'impasse et il n'y a aucun espoir en vue de le relancer rapidement, car le nouveau Gouvernement israélien a l'intention de maintenir sa politique habituelle d'installation de nouvelles colonies de peuplement et de refus de s'engager dans un processus qui réglerait les questions du statut final.

Mon pays est désireux de voir le rétablissement prochain de la paix et de la sécurité dans le nord du pays frère du Yémen, dans le cadre de son intégrité, de sa souveraineté et de son unité territoriales.

Nul ne peut ignorer qu'un grand nombre de pays ont soulevé la question de la représentation au Conseil de sécurité, et de la composition de cet organe. Il est indéniable que nous vivons dans un monde différent de celui qui existait au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Étant donné que nous avons cruellement besoin d'un organe mondial capable de relever, d'une manière ou d'une autre, les défis d'un paysage international qui évolue, la question préoccupe de nombreux pays. Si l'ONU veut conserver sa crédibilité et son autorité, elle doit demeurer pertinente. De nouvelles normes sont apparues, mais des continents entiers ne disposent pas d'une représentation permanente, et encore moins du droit de veto.

Il faut dire une fois de plus que l'Afrique, continent qui compte le plus grand nombre de pays,

doit avoir une voix permanente dans la conduite des affaires mondiales. Nous ne voyons aucune raison de changer notre position, exposée en 2007, qui est que l'Afrique doit avoir au moins deux membres permanents dotés des mêmes prérogatives et privilèges que les autres membres permanents, notamment le droit de veto, outre cinq membres non permanents. Les choses ont récemment évolué pour le mieux dans une grande partie de l'Afrique, mais nous ne sommes pas responsables de la désastreuse crise économique internationale actuelle, non plus que des conséquences du changement climatique. Ces crises, comme d'autres, soulignent à quel point il est urgent que nous participions à l'activité de l'ONU et aux affaires mondiales. Avoir des sièges de membres permanents et jouir d'une représentation accrue au Conseil de sécurité correspondraient à ces exigences internationales croissantes.

Le temps et l'espace ne nous permettent pas d'étudier dans les détails un certain nombre d'autres problèmes critiques que doivent affronter les pays en développement. Il convient cependant de mentionner l'effet dévastateur des tarifs protectionnistes appliqués par l'Occident industrialisé sur le commerce et le développement des pays. S'efforcer de fournir des subventions à un petit nombre de grands producteurs agricoles, ce qui bloque la concurrence des agriculteurs du monde en développement, ne nuit qu'à ces derniers. Le coton en est probablement un bon exemple.

Le Cycle de négociations commerciales de Doha est par ailleurs dans l'impasse. Ces discussions doivent reprendre dans la bonne foi et s'accompagner de la volonté d'obtenir un résultat satisfaisant. Enfin, nous devons souligner la préoccupation qui entoure les objectifs du Millénaire pour le développement et la probabilité qu'ils ne seront pas réalisés d'ici 2015 dans la majorité des pays. Pour résumer, c'est une situation tragique pour énormément de vies. Il faut donc accentuer les efforts afin d'atténuer cette tendance.

Pour terminer, je souhaite, au nom de mon gouvernement et de la population djiboutienne, faire part de notre profonde tristesse et de nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple philippins après les pluies torrentielles et les graves inondations qui ont provoqué des ravages et des perturbations sans précédent dans la vie de la population et ont détruit les infrastructures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Antonio Pedro Monteiro Lima, Chef de la délégation de la République du Cap-Vert.

M. Lima (Cap-Vert) : Avant de commencer mon intervention, je voudrais me référer à quelque chose qui s'est passé sur notre continent, en Afrique de l'Ouest, hier. En effet, des événements tragiques se sont déroulés hier dans un pays d'Afrique de l'Ouest, dont fait partie le Cap-Vert. Des soldats ont une fois de plus tiré sur la foule. En tant que pays voisin, ami, et partenaire traditionnel de la Guinée, je tiens à exprimer ma profonde sympathie, au nom de mon pays, et la condamnation sans équivoque d'un acte qui déshonore tout le continent. Il s'agit d'un défi au peuple courageux de Guinée et à la communauté internationale. Je m'incline devant les nombreuses victimes de cet acte odieux qui met en danger la stabilité et la paix dans toute la sous-région.

(L'orateur poursuit en portugais; texte en français fourni par la délégation)

Je suis heureux de féliciter l'Ambassadeur Ali Abdussalam Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je félicite également son prédécesseur, le Père Miguel d'Escoto Brockmann, pour son engagement, son dévouement et son courage qui ont marqué les travaux de la soixante-troisième session. Au Secrétaire général Ban Ki-moon, le Cap-Vert exprime sa conviction qu'il continuera de promouvoir nos aspirations et de consolider les fondements de l'Organisation qu'il dirige et qui est attachée au bien commun. Nous le remercions de son rapport détaillé sur l'activité de l'Organisation (A/64/1).

La paix, la sécurité et le développement sont des biens publics indispensables au progrès de l'humanité. Ils n'ont toutefois jamais été aussi menacés qu'aujourd'hui. Je voudrais donc faire part à l'Assemblée de certaines des préoccupations de mon pays à cet égard.

À la soixante-deuxième session de l'Assemblée, le Premier Ministre du Cap-Vert, M. José Maria Neves, a dit :

« Nous vivons à une époque où les problèmes et les menaces nous préoccupent tous. Ils ne se limitent pas à un État ou une région en particulier. Il ne saurait non plus y avoir de

solutions locales aux menaces mondiales de notre temps. » (A/62/PV.11, p. 2)

Il se référait au terrorisme, à la criminalité organisée, à la traite des êtres humains, au trafic d'armes et de drogue qui, dans certains cas, menacent les fondements de l'état de droit démocratique. Il a également dit que ces phénomènes « corrompent les valeurs, compromettent le développement et empêchent la réalisation des attentes les plus légitimes des peuples » et que « les réactions à ces problèmes ne seront pas efficaces à moins de s'inscrire dans une perspective multilatérale vigoureuse, équilibrée et juste » (ibid.).

Je cite ces observations du Chef du gouvernement du Cap-Vert parce qu'elles sont d'actualité et que les thèmes évoqués font l'objet de l'attention de plus en plus marquée de la communauté internationale.

Le Cap-Vert et les autres États de l'Afrique occidentale ont à faire face à la criminalité organisée, qui, a trouvé, dans notre sous-région, un terrain propice à leurs offensives criminelles du fait de la fragilité de nos économies, de la vulnérabilité de nos démocraties émergentes et, en général, des faibles capacités d'intervention de nos États face à cette menace importante. Avec l'appui de l'ONU, notamment de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et l'appui logistique de nos partenaires, les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), mettent en commun nos moyens pour relever ce défi gigantesque qui s'abat sur notre sous-région.

Le Cap-Vert pense qu'un petit pays ne peut se permettre d'être à la fois pauvre, vulnérable et instable. C'est pourquoi nous cherchons à consolider nos avantages, à diminuer nos faiblesses et à diversifier nos partenariats tout en renforçant nos relations de solidarité dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans notre sous-région.

C'est ainsi qu'à la conférence sur le trafic de stupéfiants dans notre région et à la table ronde sur la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau qui se sont tenues l'une et l'autre à Praia, capitale du Cap-Vert, en octobre 2008 et en avril 2009 respectivement, nous avons cherché ensemble à définir les paramètres de notre action dans ces domaines. Nous continuerons à accorder une attention particulière à cette menace, car nous demeurons convaincus que la zone de paix que nous construisons dans l'Atlantique-Sud doit

devenir une réalité tangible si nous voulons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et, en général, connaître la paix et le progrès que nous souhaitons à tous.

Dans ce contexte où les États et les processus démocratiques sont menacés par des éléments exogènes, le multilatéralisme apparaît comme un bouclier indispensable et une solution essentielle. Il ne fait aucun doute qu'il faut conjuguer les volontés et les moyens des pays les plus divers et des régions les plus éparses de la communauté internationale, non seulement pour renforcer la coopération entre ces entités de la vie internationale, régler dans les délais des différends dans le cadre des principes et des valeurs de l'ONU, mais aussi pour renforcer le droit international indispensable à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde.

L'ONU demeure, à cet égard, l'élément central en tant que conscience collective de la communauté des nations. La revitalisation du système des Nations Unies apparaît ainsi comme une exigence de notre époque, privilégiant la participation de tous au détriment de l'unilatéralisme, consolidant son efficacité dans l'intérêt commun et cherchant des solutions qui répondent aux aspirations des plus vulnérables et des générations présentes et futures.

Le Cap-Vert y contribue car il fait partie des huit pays pilotes qui expérimentent sur le terrain « l'unité d'action », programme unique doté d'un plan budgétaire unique, d'un objectif unique et d'un dirigeant unique, dont la mise en œuvre se poursuit avec succès. Ce processus a eu des répercussions positives sur la coopération entre le Gouvernement et les institutions, fonds et programmes des Nations Unies travaillant au Cap-Vert, ce qui renforce la cohérence de ce programme, réduit les transactions et les coûts administratifs, et bénéficie ainsi à tous.

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, on s'attend à ce que le produit intérieur brut (PIB) global diminue de plus de 2,5 % en 2009. La croissance des pays en développement passera de 5,4 % en 2008 à 1,3 % en 2009, ce qui signifie une diminution du revenu moyen par habitant. Compte tenu de la stagnation et de la baisse de la croissance économique, on a enregistré dans les pays en développement une augmentation de la pauvreté, du chômage, des coûts des produits de première nécessité et de la malnutrition. Du fait de la

réduction brutale des investissements, il est fort probable que les objectifs du Millénaire pour le développement ne soient pas atteints.

On prévoit qu'en 2009, le commerce mondial diminuera d'au moins 11 % en termes réels et de 20 % en dollars. Pour le continent africain, ce pronostic signifie une décélération importante de la croissance de la production en 2009. Il demeurera cependant positif et tombera à 3 % en Afrique du Nord et à 1 % en Afrique subsaharienne. Les pays à faible et moyen revenu auront certainement besoin d'un plus grand appui, qui pourra prendre la forme d'un effort coordonné au niveau international pour augmenter l'aide publique au développement.

La perspective d'une solution à la crise est significative. Elle demande notamment une nouvelle stratégie politique qui comprenne la réglementation du marché financier. La réunion du Groupe des Vingt, qui s'est récemment tenue à Pittsburg, apporte quelques éléments de réponse. La gestion de la crise dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance exige en effet une réponse intégrée des parties ainsi qu'une modification du système financier mondial, des institutions plus efficaces, des politiques anticycliques, un meilleur contrôle des risques et de la réglementation institutionnelle. Le document final adopté par consensus à la Conférence sur la crise économique et financière tenue du 24 au 26 juin 2009 (résolution 63/303, annexe) contient des recommandations pour lutter contre la récession économique et établit des pratiques financières viables et sûres, tout en indiquant d'importants domaines d'intervention.

En dépit de la situation difficile engendrée par la crise économique et financière, le Cap-Vert cherche à préserver les gains acquis dans les différents domaines des objectifs du Millénaire pour le développement grâce à une politique prudente et pragmatique, et en tenant compte de ses partenaires pour aider à réduire l'impact de la crise dans l'archipel.

Nous pensons que tous les partenaires internationaux doivent déployer des efforts communs pour limiter l'impact du ralentissement économique, en particulier dans les pays en développement, et permettre à tous de parvenir à un développement plus inclusif, plus équitable et plus équilibré, axé sur la viabilité économique, afin d'aider à éliminer la

pauvreté et l'iniquité pour éviter une crise humaine sans précédent.

Le Sommet sur le changement climatique organisé par le Secrétaire Général la semaine passée a été sans nul doute un grand succès. Les États Membres ont voulu y participer en grand nombre pour réaffirmer leur ferme volonté de voir ce problème vital traité de façon réelle, convaincante et urgente. Un chef d'État d'un des grands pays émetteurs a affirmé que si nous n'agissons pas maintenant, plus personne ne pourra le faire, renforçant ainsi ce que les scientifiques ont démontré depuis quelques temps déjà : notre planète court le risque sérieux de ne plus pouvoir assurer la vie dans toute sa plénitude du fait des conséquences du changement climatique. C'est maintenant qu'il faut agir.

Les participants à ce Sommet sont repartis certainement convaincus que le temps n'est plus à la tergiversation. Le moment est venu pour une action concertée, cohérente et systématique pour que nous puissions réduire de façon convaincante et conséquente les émissions de gaz à effet de serre, freiner le réchauffement de la planète et éviter une montée des eaux de la mer susceptible de mettre en danger de vastes régions côtières du monde et en particulier, les petits États insulaires en développement. Ces États sont plus vulnérables et sont touchés directement par les conséquences d'une situation créée dans une large mesure par les pays émetteurs. L'Alliance des petits États insulaires, dont le Cap-Vert fait partie, a adopté à l'occasion de son Sommet qui s'est tenu ici à New York le 21 Septembre, une déclaration précisant sa position sur les divers points en cours de négociation dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le Cap-Vert est un petit archipel à faible population, dont la situation géographique le rend simultanément isolé dans l'océan et l'expose dangereusement aux effets du changement climatique et du réchauffement global. En tant qu'État sahélien, le Cap-Vert a depuis longtemps à faire face à la sécheresse, à la désertification et à un manque d'eau dramatique. Ces phénomènes aggravent la pauvreté des populations, minent les efforts du Gouvernement et compromettent fortement les actions menées dans le cadre de la préservation de l'environnement et du développement humain.

Le Cap-Vert s'efforce d'exploiter au mieux ses bassins fluviaux, en économisant l'eau autant que possible et en adoptant des méthodes d'irrigation modernes grâce à de nouvelles technologies. Nous mettons en œuvre une politique active dans ce secteur. Un barrage situé sur l'une de nos îles dynamise le secteur agricole et nous permet de promouvoir de meilleures méthodes de subsistance parmi les agriculteurs, tout en nous permettant de développer les sources d'énergie renouvelable sur tout le territoire national afin de fournir de l'électricité à 95 % du pays, d'ici à 2011. Un centre de recherche et de développement des énergies renouvelables qui servira toute la région de l'Afrique de l'Ouest est en cours d'installation au Cap-Vert.

La communauté internationale, et en particulier les pays développés, doit soutenir les dynamiques spécifiques de ces États en matière d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique et leur permettre de minimiser les risques qui pèsent sur eux dans le contexte actuel, sachant que certains d'entre eux sont déjà aux prises avec les problèmes de déplacements massifs de populations et de migrations forcées.

Pour le peuple cap-verdien, l'océan représente plus qu'une mère nourricière ou une maîtresse exigeante, il est la source vitale de notre civilisation et de notre inspiration. Nous voulons le protéger; nous voulons le préserver. Mais en même temps nous voulons, avec les nations côtières de l'océan Atlantique, en particulier de la partie sud, qu'il soit un espace d'échanges et non de spéculation, un domaine de solidarité active et non de concurrence incontrôlée. Loin de faire de cet océan un autre centre de la cupidité humaine, essayons d'en préserver la valeur unique en tant que réceptacle précieux de la vie et dépositaire des espérances de notre planète.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Camillo Gonsalves, Chef de la délégation de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je dirai tout d'abord que le Gouvernement et le peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines profitent de cette occasion pour présenter leurs condoléances sincères au peuple des Philippines et de la République socialiste du Viet Nam pour la perte tragique de vies humaines provoquée par la

tempête tropicale Ketsana. Nos pensées, nos prières et notre solidarité leur sont acquises face à cette catastrophe.

C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue à M. Treki à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Son expérience et sa compétence sont bien connues et respectées, et nous l'assurons de notre soutien plein et entier pour cette année qui commence. En effet, Saint-Vincent-et-les Grenadines sont particulièrement heureuses que la présidence soit passée du Nicaragua, pays situé au bord de la mer des Caraïbes, à un continent qui est la patrie ancestrale de la grande majorité de nos citoyens. En fait, la présidence est restée aux mains de notre famille élargie. Nous sommes confiants qu'il poursuivra le travail exemplaire de son prédécesseur, le père Michel d'Escoto Brockmann, qui a défendu sans peur et sans relâche le rôle du « G-192 » dans l'examen des problèmes mondiaux.

Au sein de notre communauté internationale, nous faisons face à de nombreux défis, mais au fond, ces défis sont en majorité symptomatiques d'un seul problème : la lutte des puissants qui s'accrochent à leur domination bien après l'effondrement des bases légitimes de leur pouvoir. Nous sommes dans un monde gouverné par des normes et des idées dépassées, et parce que nous n'avons pas su nous adapter, nous avons créé des conséquences désastreuses pour nos peuples.

Dans son premier discours, – bienvenu et stimulant – devant l'Assemblée générale mercredi dernier, notre cher frère et ami, le Président des États-Unis, Barack Obama, a déclaré à juste titre que les défis à notre unité multilatérale « ont leur origine dans le mécontentement face au statu quo ». Nous sommes parfaitement d'accord avec ce point de vue, et nous y souscrivons sans réserve.

C'est un mécontentement vis-à-vis du statu quo d'un Conseil de sécurité vieux de 63 ans, qui continue de gérer notre sécurité collective, inchangé et imperméable à la logique d'un nouveau monde. C'est un mécontentement vis-à-vis du rôle, de l'efficacité et du mandat des institutions de Bretton Woods vieilles de 65 ans, qui ont été créées dans une époque révolue pour traiter de situations révolues. C'est un mécontentement face à un blocus de 49 ans imposé au peuple noble de notre voisin, Cuba, dont l'application

illégal continue est illogique du point de vue géopolitique, économique ou humanitaire, et ne peut s'expliquer que par des considérations politiques locales étriquées.

C'est un mécontentement, même face à la stagnation des efforts pour changer le statu quo dans d'autres domaines essentiels : les huit ans des négociations non abouties du Cycle de Doha pour le développement, les 12 ans d'engagements non assortis de sanctions du Protocole de Kyoto, et les sept ans des promesses non tenues du Consensus de Monterrey consistant à consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement, 40 ans après que ce pourcentage modeste a été évoqué pour la première fois.

Pendant tout ce temps, le statu quo géopolitique n'a pas changé. Les fondements structurels des relations internationales sont malheureusement similaires à ceux qui existaient depuis des décennies. Ces structures ont été forgées dans le feu de la Seconde Guerre mondiale, durcies dans le gel de la Guerre froide et renforcées par l'héritage du colonialisme et de l'exploitation. Mais la Seconde Guerre mondiale est finie depuis longtemps, la Guerre froide est reléguée aux livres d'histoire, et la portée du colonialisme ne cesse de s'estomper. Les structures créées à la suite de ces épisodes historiques n'ont plus de raison d'être.

Notre mécontentement n'est pas causé seulement par la stagnation, mais aussi par l'exclusion. Même si nous avons un siège dans cette auguste salle, c'est souvent un siège de spectateur face à un drame historique. Les directeurs et les acteurs écrivent l'histoire, non au sein de l'Assemblée générale, mais dans d'autres salles et endroits, à notre insu et sans requérir notre contribution. À bien des égards, nous sommes des spectateurs sur la scène internationale, au lieu d'être des participants actifs.

Nous sommes au cœur d'une crise mondiale financière et économique d'une portée et d'une profondeur sans précédent. Saint-Vincent-et-les Grenadines n'ont joué aucun rôle dans la spéculation et la corruption imprudentes qui ont déclenché cette crise, mais notre peuple en subit durement les effets. Notre industrie du tourisme en souffre, les envois de fonds diminuent, les investissements directs étrangers se font rares, et le spectre du chômage est une menace réelle et grandissante dans la région. Toutefois, nous sommes activement exclus des solutions à ce problème.

La semaine dernière, nous avons appris que le Groupe des 20 (G-20) s'était autoproclamé « premier forum de notre coopération économique internationale ». Saint-Vincent-et-les Grenadines n'est pas membre du G-20, et nous n'avons pas été consultés non plus quant à son ascension au rang d'arbitre de notre destin économique. S'il existe une logique indéniable au fait qu'un petit groupe constitué des principales économies du monde se réunisse de manière informelle pour débattre des questions qui ne touchent que ces pays, cette logique ne tient plus face à une crise qui s'est propagée rapidement et globalement aux quatre coins de la planète.

En outre, la légitimité du G-20 est sérieusement remise en cause. Mis à part le fait que ce Groupe a une composition limitée et qu'il n'est pas officiel, nombre de ses membres sont les défenseurs des orthodoxies financières et économiques qui ont plongé le monde dans le malaise économique actuel.

En outre, l'autosatisfaction du G-20 qui a proclamé récemment « mission accomplie » en pleins bouleversements économiques est de peu de réconfort pour les peuples et les pays du monde qui souffrent. Si le G-20 a le droit de déclarer que ses mesures ont « marché » et de prétendre qu'il y a eu un « retour à la normalité », les populations de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de notre région des Caraïbes ne se font aucune illusion. La main invisible du marché tient encore fermement à la gorge les populations pauvres et celles des pays en développement. Nous ne voyons aucune des « pousses vertes » qui peuplent les fantasmes des supporters de théories économiques discréditées.

En fait, les graines semées par cette crise pourraient produire les fruits étranges et amers d'une pauvreté, de souffrances et de troubles sociaux et politiques accrus. La crise elle-même – et ses conséquences disproportionnées sur les pauvres – ne fera que creuser plus encore le fossé béant qui sépare les pays développés des pays en développement.

Ce n'est pas seulement contre la crise économique que le peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines continue de livrer un combat héroïque. Aujourd'hui, trois menaces pèsent sur nous : la mondialisation, les changements climatiques et la stigmatisation. Déjà, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a « mondialisé » notre commerce de la banane qui, jusqu'à très récemment, était le moteur

de notre croissance économique. Les changements climatiques, qui perturbent les systèmes météorologiques, intensifient nos cyclones, détruisent nos récifs coralliens, endommagent nos infrastructures côtières et érodent nos plages, sont sur le point d'éliminer notre industrie du tourisme que nous avons développée pour remplacer celle de la banane.

Aujourd'hui, nous risquons de perdre les avantages de notre transition aux services financiers, car le G-20, l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres organes à composition limitée cherchent à imputer la crise aux paradis fiscaux – et cherchent à supprimer ces derniers – dans le cadre d'un effort pathétique dont l'objectif est de rejeter, de manière aveugle et globale, la responsabilité du problème sur les initiatives de développement légitimes de pays dotés de bonnes réglementations.

Nous trouvons paradoxal d'entendre ces prescriptions paternalistes de la part des mêmes pays qui sont incapables d'endiguer la corruption et la mauvaise gestion à l'intérieur de leurs propres frontières, des pays où les entreprises gaspillent imprudemment des milliards de dollars et où un seul investisseur audacieux peut faire disparaître 50 milliards de dollars – une somme supérieure aux dépenses budgétaires annuelles conjuguées de toute la sous-région de la Communauté des Caraïbes.

La trinité impie des attaques exogènes lancées contre nos perspectives de développement que sont la mondialisation, les changements climatiques et la stigmatisation ne peut être balayée sous le tapis, pas plus que les menaces à la sécurité émanant du commerce illicite des armes à feu et des stupéfiants. Malheureusement, Saint-Vincent-et-les Grenadines est située entre l'offre et la demande de ces poisons et de ces armes, et leurs effets délétères sapent la cohésion de notre tissu social. Les Caraïbes, qui ne produisent ni arme à feu ni même un seul kilogramme de cocaïne, sont inondées d'armes et de drogues, et c'est aujourd'hui la région du monde qui a le taux le plus élevé au monde de meurtre par habitant.

On ne saurait fermer les yeux sur notre situation. En fait, nous nous félicitons de ce que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui a mystérieusement mis fin à sa présence dans notre région, ait jugé utile de revoir sa décision de céder les Caraïbes aux cartels de la drogues et aux assassins.

Nous espérons qu'il s'agit là d'un nouvel engagement sincère et généreux à remédier à nos problèmes régionaux.

En tant que petit État archipel, nous sommes, plus que la plupart des autres États, touchés et menacés par les ravages que provoquent les changements climatiques. Plus que la plupart des autres États, nous sommes conscients de l'importance critique d'un pacte mondial véritable, quantifiable et applicable sur les changements climatiques. Toutefois, nous ne voulons pas simplement « conclure l'affaire » à Copenhague, comme le proclament les slogans de l'ONU. Nous voulons conclure une bonne affaire, une affaire juste et qui garantisse notre survie. Nous n'allons certainement pas signer un pacte-suicide qui mènera à l'élimination des petits États insulaires et de notre mode de vie.

L'Alliance des petits États insulaires a récemment fait une déclaration où figurent ce que nous estimons être les lignes essentielles d'un accord valable sur les changements climatiques. Nous avons bon espoir que notre position irréprochable aux premières lignes des répercussions des changements climatiques sera prise en compte et respectée dans le cadre de l'effort déployé par la communauté internationale pour parvenir à un accord. Nous ne pouvons pas, comme c'est le cas pour l'économie mondiale, être exclus de quelque façon que ce soit des solutions à un problème qui nous touche dans notre essence même.

Le thème de l'exclusion s'applique également à nos amis de Taiwan. L'ONU et ses institutions spécialisées doivent trouver les moyens d'assurer une véritable participation aux 23 millions d'habitants de Taiwan. De même que leur puissance économique leur a valu d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce et que l'universalité des problèmes sanitaires de la planète a entraîné leur participation logique et obligatoire à l'Assemblée mondiale de la santé, les changements climatiques, de par leur portée mondiale, devraient justifier leur véritable participation à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Les réseaux interconnectés des voyages aériens et nos préoccupations communes en matière de sécurité exigent également la participation de Taiwan à l'Organisation de l'aviation civile internationale. Le Gouvernement et le peuple taïwanais ont proposé une politique d'engagement raisonnable et responsable afin d'entamer une ère nouvelle de relations entre les deux

rives du détroit. La communauté internationale peut et doit encourager et récompenser ce début de rapprochement en donnant à Taiwan la possibilité de participer utilement aux travaux des institutions spécialisées compétentes.

Toute analyse superficielle des membres exclus et inclus, des mécontents et des partisans du statu quo, mettra rapidement au jour le fait que nombre d'injustices actuelles sont ancrées dans notre passé colonial et que le combat pour l'équilibre géographique et la participation est effectivement la dernière bataille contre la décolonisation tant que nous, anciens territoires coloniaux, restons exclus du saint des saints et des structures du pouvoir mises en place par et pour les colonisateurs il y a de cela bien longtemps.

Le 27 octobre de cette année, Saint-Vincent-et-les Grenadines a fêté le trentième anniversaire de son indépendance. Nous sommes cependant bien conscients que l'indépendance est un processus, et non pas un événement ponctuel. Notre voyage vers l'indépendance se poursuit encore aujourd'hui. Trente ans après avoir obtenu notre indépendance officielle, la Reine reste notre chef d'État et nos recours judiciaires suprêmes vont de nos rivages jusqu'au Royaume-Uni où ils sont soumis à une ordonnance de Sa Majesté. Bien que nous entretenions des relations spéciales, modernes et respectueuses avec le Royaume-Uni, nous ne comptons pas nous enfermer dans des relations coloniales plus longtemps qu'il ne le faudra.

Alors même que nous livrons une plus grande guerre d'usure contre le colonialisme géopolitique, nos citoyens se préparent à voter sur une nouvelle constitution nationale qui brisera les chaînes d'une dépendance dépassée et fera de Saint-Vincent-et-les Grenadines une république vraiment indépendante. Ce projet de nouvelle constitution, résultat de six années de consultations publiques ouvertes, transparentes et participatives, atteste de la maturité politique de notre peuple et du bien-fondé de solutions locales adaptées à des problèmes venant de l'extérieur.

De même, nos frères et nos sœurs des pays en développement— Cuba, la République bolivarienne du Venezuela, la Turquie, le Mexique, la Malaisie, l'Iran, la Libye, le Brésil et beaucoup d'autres — ont forgé de nouveaux liens d'amitié, de coopération et de solidarité avec notre pays qui vont au-delà des relations historiques, géographiques ou coloniales. Nous accordons une grande valeur aux amitiés et aux

partenariats qui constituent des additions notables à la liste de nos alliés traditionnels et chers que sont les États-Unis, le Royaume-Uni, Taiwan, le Canada et l'Union européenne.

De même que notre myriade d'amitiés bilatérales couvre un vaste espace géographique, économique et idéologique, notre coopération multilatérale doit être inclusive et participative. Nous ne pouvons plus maintenir l'illusion que nous nous tenons les mains dans une solidarité artificielle qui survole les fossés et les tourelles d'inégalités structurelles et systémiques. Le multilatéralisme contemporain ne saurait poursuivre sa marche sur la base des inclus et des exclus, des nantis et des démunis politiques; et l'assimilation symbolique de certains pays en développement ne saurait masquer la nécessité de modifier en profondeur les structures du pouvoir existantes.

Nous exhortons nos frères et nos sœurs qui ont obtenu un accès limité aux sphères du pouvoir non seulement de se faire la voix de leurs frères exclus et de ne pas oublier d'où ils viennent, mais aussi de se considérer comme la pointe de la lance et le fil de la lame qui leur permettront d'user de leurs nouveaux privilèges pour démanteler ces structures de l'intérieur, alors même que nous continuons à manifester notre présence sous les murs des citadelles de la stagnation et de l'indifférence.

Le psaume 118 de la Bible enseigne que la pierre rejetée par ceux qui bâtissaient deviendra la pierre angulaire. Les pays en développement pauvres que nous sommes sont les pierres rejetées et ignorées par les bâtisseurs de cette instance. En reconstruisant et en revitalisant celle-ci, nous en deviendrons les pierres angulaires, faute de quoi la coopération multilatérale s'effondrera car elle sera devenue inutile et illégitime.

S'attaquer à la crise économique, à la pauvreté et au développement n'est pas un exercice académique. Les changements climatiques ne sont pas un événement purement théorique. La réforme de la gouvernance mondiale n'est pas un jeu de société diplomatique. Ce sont les dangers visibles et présents de notre époque, et ils reflètent la nécessité d'une véritable participation inclusive de Saint-Vincent-et-les Grenadines, des Caraïbes et du monde en développement. Ils montrent aussi la nécessité d'exprimer notre mécontentement quant au statu quo qui s'est perpétué pendant beaucoup trop longtemps et d'y porter remède.

Nous sommes à présent à l'automne de notre mécontentement mais, comme disait Ghandi, « un mécontentement sain est le prélude du progrès ». Le défi que doivent relever les mécontents est de s'élever au-dessus des animosités anciennes et de la balkanisation artificielle pour parvenir à une vision claire, une communauté de vues et une volonté politique qui réussissent à finalement ébranler les forteresses de la stagnation et du statu quo, et qui guident nos peuples, notre politique et notre planète vers une nouvelle ère d'intégration véritable, d'égalité et de progrès véritables centrés sur l'homme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexandru Cujba, Chef de la délégation de la République de Moldova.

M. Cujba (République de Moldova) (*parle en anglais*) : Je suis profondément honoré de m'exprimer devant l'Assemblée générale au nom de la République de Moldova. Tout d'abord, je voudrais féliciter S. E. M. Ali Abdussalam Treki de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la soixante-quatrième session, lui souhaiter plein succès et assurer son Bureau du plein appui de notre délégation. Je voudrais aussi rendre hommage au Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa grande compétence et son professionnalisme, ainsi que pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de diriger l'ONU dans cette période difficile.

Les éminents orateurs qui ont pris la parole au cours de ce débat ont parlé en détail des questions les plus pressantes auxquelles la communauté internationale a dû faire face cette année. La crise économique et financière actuelle, les crises alimentaire et énergétique, la première pandémie de grippe de ce siècle, ainsi que les changements climatiques ont été au cœur de nos délibérations à l'ONU, témoignant du rôle central de l'Organisation dans le règlement de ces problèmes. Une Organisation réformée, robuste et efficace doit réagir promptement et apporter des réponses viables aux principaux problèmes qui se posent en matière de paix, de sécurité et de développement, à savoir le désarmement et la non-prolifération, les changements climatiques, la sécurité alimentaire et énergétique, et la propagation du terrorisme international.

Nous saluons les efforts que le Secrétaire général a déployés pour renforcer l'ONU et promouvoir les

valeurs essentielles consacrées dans la Charte : les principes fondamentaux de paix, de justice et de droits de l'homme. La République de Moldova appuie le processus actuel de réforme de l'ONU, qui vise à créer une Organisation revitalisée, représentative, efficace et plus réactive. Outre les progrès notables réalisés dans la réforme de ses principaux organes, nous saluons les mesures qui sont prises pour engager la réforme du Conseil de sécurité, ce qui requiert de toute évidence un engagement politique ferme de la part de tous les membres.

Selon nous, l'élargissement du Conseil de sécurité est une question non seulement d'équité mais aussi d'efficacité. Toute proposition de réforme du Conseil doit refléter les aspirations légitimes des groupes régionaux. Par conséquent, étant donné que nous appuyons l'élargissement du Conseil dans les catégories de membres permanents et non permanents, nous pensons qu'il est indispensable d'allouer un siège non permanent supplémentaire au Groupe des États d'Europe orientale.

En vertu de la responsabilité principale que la Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité, la réforme de cet organe devrait également contenir des propositions pour consolider les capacités opérationnelles de l'ONU sur le terrain et revitaliser les opérations de maintien de la paix afin de les rendre plus efficaces et les mettre mieux à même d'atteindre leurs objectifs, notamment le développement de la coopération avec les organisations régionales et les États Membres pour régler les conflits dans diverses régions du monde.

Bâtir un monde nouveau requiert un engagement accru des États Membres dans le domaine du désarmement, du contrôle des armes et de la non-prolifération. Nous avons récemment été les témoins d'une réunion au sommet historique du Conseil de sécurité, qui a voté en faveur de l'arrêt de la propagation des armes nucléaires et a approuvé un vaste cadre d'action afin de réduire les dangers nucléaires dans le monde. La République de Moldova se félicite des résultats de la très récente Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et attend avec intérêt les résultats positifs des travaux de la Conférence du désarmement et du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La crise économique et financière mondiale actuelle, l'une des plus graves depuis la création de l'ONU, a touché à peu près tous les pays, dont la République de Moldova. En 2008, le précédent Gouvernement communiste à Chisinau niait l'existence d'une crise économique et financière; ce n'est qu'après sa défaite aux élections du 29 juin 2009 que ses représentants ont commencé à sonner l'alarme.

Le Gouvernement actuel, l'Alliance pour l'intégration européenne, assume ses pléines responsabilités afin de gérer la crise économique en attirant des fonds d'organisations financières internationales, en garantissant l'investissement étranger, en créant des emplois, en ravivant le secteur réel de l'économie, en assurant la démonopolisation des secteurs de production, et en libéralisant les exportations et les importations. Le Gouvernement démocratique libéral compte sur l'appui des institutions spécialisées des Nations Unies et de toutes les structures internationales pour promouvoir l'état de droit, sauvegarder les libertés et droits de l'homme fondamentaux, et assurer le fonctionnement des institutions démocratiques et la liberté des moyens de communication de masse.

La République de Moldova a suivi attentivement les travaux de la Conférence de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui s'est tenue cet été à l'ONU, et s'est félicitée de l'adoption de son Document final (résolution 63/303). La Conférence a de nouveau mis en lumière le rôle de l'ONU et a beaucoup insisté sur le dialogue afin de trouver des solutions pour surmonter la crise et réformer l'architecture financière internationale.

En même temps, la République de Moldova est en faveur d'un renforcement du rôle de coordination du Conseil économique et social dans la formulation de politiques économiques et sociales au niveau mondial, et dans la promotion accrue d'un dialogue actif avec les institutions financières internationales et les gouvernements des États Membres pour mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Il y a neuf ans, en septembre 2000, les dirigeants du monde ont engagé nos pays dans un partenariat mondial pour lutter contre la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Aujourd'hui, dans le contexte de la crise économique

et financière mondiale, des efforts considérables sont nécessaires tant de la part des pays développés que des pays en développement pour réaliser ces objectifs d'ici à 2015. Nous nous félicitons de la décision de convoquer en 2010 une réunion de haut niveau, consacrée à l'évaluation des décisions du Sommet du Millénaire.

L'Assemblée générale a proclamé 2009 Année internationale de la réconciliation et Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme, et le 21 septembre Journée internationale de la paix. C'est dans ce contexte que nous souhaitons rappeler le besoin d'accroître le rôle de l'ONU et de renforcer la coopération avec les organisations régionales, telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, pour prévenir et gérer les situations de crises et de conflits, pour garantir le respect et la promotion des droits de l'homme fondamentaux dans les régions séparatistes, entreprendre des actions plus efficaces au niveau international pour stabiliser la situation dans des pays touchés par des conflits internes, et adopter une approche complexe de médiation et de règlement des conflits dans le cadre du droit international. Le renforcement de la coopération internationale pour régler les conflits et éviter à l'avenir l'apparition ou la détérioration de situations de crise menaçant la souveraineté et l'intégrité territoriale des États revêt une importance primordiale pour la République de Moldova, qui a à faire face à un mouvement séparatiste dans les régions orientales du pays.

Respectant le principe de règlement pacifique des conflits, nous sommes convaincus que la démilitarisation et la démocratisation de la Transnistrie sont nécessaires pour parvenir à une solution durable au conflit transnistrien. La nouvelle coalition du Gouvernement libéral démocrate mènera une action durable pour régler définitivement cette question dans le cadre de l'actuelle formule cinq plus deux et continuera d'appeler à un rôle accru des États-Unis et de l'Union européenne dans le processus de règlement du conflit. Parallèlement, la République de Moldova redoublera d'efforts pour que les troupes étrangères se retirent du pays, en remplaçant l'opération de maintien de la paix actuelle par une mission multinationale dotée d'un mandat international et en intégrant tous les éléments socioéconomiques du pays grâce à une participation plus large du secteur non gouvernemental.

Nous agissons toujours en conformité avec la loi relative aux dispositions fondamentales du statut juridique spécial des localités situées sur la rive gauche du fleuve Dniestr, adoptée à l'unanimité par le parlement le 22 juillet 2005. Avant nos efforts sur la création des conditions nécessaires à la réconciliation et à l'avancée du processus de règlement, nous avons proposé en 2007 une série d'initiatives visant à renforcer la confiance et la sécurité sur les deux rives du fleuve Dniestr, notamment par la garantie de la libre circulation, la mise en place d'une participation commune à l'élaboration et la réalisation de projets de rénovation et de modernisation des infrastructures, et le règlement de différents problèmes sociaux.

Malheureusement, les soi-disant autorités transnistriennes ont à maintes reprises remis en cause ces initiatives en imposant des taxes douanières illégales, en entravant le processus électoral dans les villages situés sur la rive gauche du fleuve Dniestr et en réquisitionnant des locaux scolaires, ce qui constitue une grave violation du droit des Moldaves à étudier dans leur langue maternelle. La mise en œuvre des réformes démocratiques et la normalisation de la situation économique et sociale sur la rive droite du Dniestr permettront de résoudre plus rapidement le problème transnistrien.

La République de Moldova salue l'action menée par la mission de l'UE d'assistance à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine et sa coopération étroite avec les organes chargés de la gestion des frontières entre les deux États. Sa contribution à la sécurité au niveau des frontières et sa transparence ont créé un climat plus constructif propice à la recherche d'une solution au problème transnistrien. La République de Moldova axera davantage ses efforts sur la reprise des négociations dans le cadre de la formule existante afin de résoudre cette question. Nous comptons sur l'appui soutenu et la volonté politique de tous les médiateurs et observateurs engagés dans le règlement du conflit.

Les activités terroristes qui se poursuivent dans plusieurs régions du monde démontrent que le terrorisme constitue une menace constante à la sécurité, aux valeurs démocratiques fondamentales, aux droits de l'homme et au respect du droit, qui sont les fondements de la Charte des Nations Unies. Seule une action ferme et commune de la communauté internationale peut éradiquer ce fléau. À cet égard, nous tenons à rappeler que la République de Moldova participe pleinement à la lutte mondiale contre le

terrorisme en appliquant des mesures au niveau national et en contribuant aux efforts de la communauté internationale. Le nouveau Gouvernement moldave va mener une action concrète pour combattre le terrorisme international en conformité avec les instruments internationaux, les résolutions du Conseil de sécurité sur la question et les documents nationaux pertinents tels que la stratégie nationale visant à empêcher et combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (voir résolution 60/288), la République de Moldova contribuera aux efforts futurs de l'Organisation pour renforcer la législation internationale relative à la lutte contre le terrorisme, en particulier afin de conclure une convention générale relative au terrorisme international et, d'organiser, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, une conférence de haut niveau sur le terrorisme. Nous estimons qu'il faut lutter tout particulièrement contre les aspects du terrorisme alimentés par des tendances séparatistes qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des États.

Les changements climatiques constituent un défi considérable que la communauté internationale doit relever. Le réchauffement planétaire et ses conséquences, notamment les catastrophes naturelles, menacent gravement nos populations et la communauté internationale. Ses répercussions ont une incidence grave sur les États vulnérables en nuisant à la croissance économique et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La coopération internationale est indispensable pour faire face à la menace visible du changement climatique. Nous devons insister clairement sur la nécessité pressante d'un renforcement de la coopération régionale et mondiale et d'une augmentation de l'aide fournie par les pays donateurs aux pays en développement et aux États en transition.

Ces dernières années, la République de Moldova a connu de graves catastrophes naturelles, allant de la grande sécheresse aux inondations violentes. Chaque année, l'intensité et la fréquence de ces phénomènes augmentent. Leurs effets néfastes sur la population, les secteurs agricole et alimentaire ainsi que sur l'économie nationale dans son ensemble sont considérables. À cet égard, la mise en œuvre des conventions des Nations Unies relatives aux

changements climatiques et à la désertification et l'élaboration d'une stratégie internationale de prévention des catastrophes sont cruciales pour les pays gravement touchés par la sécheresse et la désertification.

La République de Moldova reconnaît qu'il importe de protéger l'environnement pour assurer le développement durable du pays et qu'il faut intégrer cette question dans toutes les politiques nationales. À cet égard, nous nous félicitons des résultats du Sommet sur les changements climatiques, tenu la semaine dernière, et appuyons fermement la poursuite des négociations. Nous espérons que la conférence qui sera organisée à Copenhague aboutira à un document de grande portée. Nous saluons les efforts du Secrétaire général pour mobiliser la volonté politique nécessaire à la conclusion d'un nouvel accord, équitable et ambitieux.

La République de Moldova appuie pleinement les activités de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire mise en place et dirigée par le Secrétaire général. La collaboration efficace entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les institutions de Bretton Woods et d'autres organismes compétents des Nations Unies, ayant pour but de mobiliser de nouveaux financements pour faire face à la crise alimentaire mondiale, contribuera beaucoup à la finalisation d'un plan d'action global sur la sécurité alimentaire. Nous appuyons l'organisation, en novembre prochain à Rome, du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

La République de Moldova est fermement engagée sur la voie de l'intégration européenne et est attachée aux valeurs universelles de paix, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de l'état de droit et de la liberté économique. L'intégration européenne est l'objectif stratégique principal des politiques étrangère et intérieure de la République de Moldova. Nous nous félicitons de l'évolution positive de nos relations avec l'Union européenne ces dernières années, tout particulièrement depuis la victoire de l'Alliance pour l'intégration européenne aux élections législatives organisées le 29 juillet 2009.

Le nouveau Gouvernement continuera d'œuvrer afin de redonner une image positive de la République de Moldova sur la scène internationale et va prochainement entamer des négociations en vue d'un

nouvel accord d'association avec l'Union européenne. Les dirigeants de l'Alliance pour l'intégration européenne sont déterminés à mener une réforme efficace du système socioéconomique moldave, sans laquelle le pays peut difficilement avancer vers un développement accru et la prospérité. Ces engagements sont des preuves évidentes de l'évolution positive de la situation politique dans le pays à la suite des récentes élections législatives. Le processus démocratique est relancé.

Le nouveau Parlement a accepté la responsabilité de se conformer à toutes les recommandations formulées par le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en rapport avec les événements du 7 avril. En vertu de ces recommandations, la République de Moldova doit améliorer sa législation électorale et mettre en œuvre le processus d'application directe de la législation de l'Union européenne. De ce point de vue, nous comptons sur l'appui et les perspectives offerts par l'ONU et ses États Membres pour promouvoir les objectifs politiques et économiques du pays, ses aspirations à l'intégration européenne, le règlement de la question transnistrienne et le retrait des troupes étrangères.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement de la République de Moldova aux idéaux de l'ONU et sa volonté de continuer à coopérer par des mesures concrètes afin de respecter les engagements pris. Tout en respectant la diversité des vues, des cultures et des religions, nous devons également nous unir pour atteindre un objectif commun : protéger l'humanité et préserver la dignité humaine en tant que valeur universelle.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Anastassis Mitsialis, Chef de la délégation de la République hellénique.

M. Mitsialis (Grèce) (*parle en anglais*) : Au nom de S. E. le Ministre des affaires étrangères de la République hellénique, M^{me} Dora Bakoyannis, qui n'a malheureusement pas pu être à New York aujourd'hui, je voudrais prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Permettez-moi d'abord de féliciter le Président de cet organe, M. Abdussalam Treki. Je suis convaincu que sa vaste expérience nous sera utile et nous guidera à travers les questions épineuses que nous devons examiner. Je voudrais également rendre hommage à

M. Miguel d'Escoto Brockmann pour les efforts infatigables qu'il a déployés pour promouvoir les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session.

Je ne peux qu'être fier d'intervenir à l'Assemblée générale l'une des plus grandes institutions œcuméniques que l'humanité ait jamais créées, l'idée ayant été initialement conçue et la mise en pratique par les Grecs il y a 25 siècles. L'ancienne amphictyonie grecque était le précurseur et la matrice du multilatéralisme, seule manière de relever efficacement les nombreux défis variés de la communauté internationale. L'ONU est en fait, avec les diverses alliances et organisations régionales, le cadre indispensable pour unir nos forces, faire collectivement face à nos menaces communes et promouvoir nos valeurs communes.

La Grèce a actuellement le privilège d'être à la tête de l'une des organisations régionales les plus importantes, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le processus décisionnel de l'OSCE, fondé sur le consensus, avec sa conception globale de la sécurité, témoigne du pouvoir du multilatéralisme. La Grèce s'est engagée à être un intermédiaire désintéressé et à travailler avec chaque État participant pour réaliser la vision de paix, de sécurité et de développement des 56 États membres de cette organisation. Le Processus de Corfou, notre promesse commune de tourner la page sur la sécurité européenne dans le cadre d'un dialogue structuré et ouvert à tous, prouve une fois encore que lorsqu'on veut, on peut.

Notre réunion annuelle à l'ONU est en effet importante, mais elle ne suffit pas. Nous avons surtout besoin de la volonté politique pour traduire les paroles en actes. Nous nous trouvons à un moment critique de notre avenir environnemental, social et économique, et nous avons tous – les décideurs politiques, les diplomates, les scientifiques, les activistes et les citoyens – souvenir de ces problèmes – la responsabilité de préserver l'habitabilité de notre planète et de léguer à nos enfants un monde meilleur que celui que nous avons reçu.

Aristote a dit que la nature agit comme si elle prévoyait l'avenir; à l'heure actuelle, ses prédictions ne sont pas encourageantes du tout. Nous ne pouvons pas nous permettre d'oublier que notre planète se trouve dans une situation d'urgence en matière

d'environnement. Les preuves scientifiques à ce sujet sont convaincantes. Si rien n'est fait, l'impact socioéconomique des changements climatiques sur l'économie mondiale pourrait être bien plus grave que la récession économique actuelle.

Il est temps de renforcer nos efforts conjoints pour nous attaquer aux effets pernicieux des changements climatiques, tout en respectant le principe des responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives de chaque pays. Copenhague sera le critère qui permettra d'évaluer notre attachement à un accord sur les changements climatiques qui soit ambitieux et ouvert à tous.

L'urgence de la situation est telle que, pour paraphraser le premier homme qui a marché sur la lune, même si nous faisons un effort énorme pour atténuer les conséquences des changements climatiques, ce ne sera malheureusement qu'un tout petit pas en avant pour l'humanité. Mais les avancées, même petites, ont aussi leur importance. La Grèce continue d'appuyer vigoureusement le financement des projets d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques et l'utilisation de combustibles à faible teneur en carbone. Nous avons à de nombreuses reprises montré notre volonté d'agir en nous engageant à verser la somme de 21 millions d'euros d'ici à la fin de 2011 pour appuyer l'adaptation des pays les plus vulnérables aux changements climatiques.

Les défis posés à toutes les nations par la crise économique actuelle exigent des réponses ambitieuses et imaginatives qui apportent des solutions efficaces et durables. L'ONU peut jouer un rôle vital en atteignant ces objectifs. Notre attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement doit être réaffirmé. La revitalisation de l'économie mondiale et la promotion de politiques viables en faveur de la croissance sont indispensables pour régler la crise et essentielles pour poursuivre et améliorer les progrès afin d'atteindre les OMD. Il faut faire un effort particulier pour appuyer les nations les plus vulnérables, qui ont été encore plus profondément touchées par l'insécurité alimentaire et les changements climatiques.

Notre action contre la faim et le besoin n'a pas encore produit les résultats désirés : l'aide humanitaire et l'aide au développement doivent être rationalisées pour être plus efficaces et productives. Une action multilatérale synergétique est nécessaire de toute

urgence. Les personnes dans le besoin n'ont plus le temps d'attendre. Elles doivent savoir si les décisions que leurs dirigeants ont prises au sommet de Pittsburgh sont les bonnes et si elles nous remettront sur le chemin du développement.

Nous savons que les changements climatiques, la crise économique et la fracture entre le Nord et le Sud sont des pressions supplémentaires incitant les gens à migrer. Ces crises créent des conditions de vie qui favorisent l'une des pires vilénies de l'humanité et l'un des plus grands outrages à la dignité humaine : le commerce moderne des esclaves ou la traite des êtres humains.

Environ 192 millions de personnes ont été forcées à quitter la terre où elles sont nées. Près d'un million de personnes ont été arrêtées depuis 2000 alors qu'elles tentaient de passer de la Turquie à la Grèce en quête d'une vie meilleure. Cette forme d'esclavage moderne a coûté la vie à des milliers. Nous avons une dette envers elles et envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour changer les choses : lutter contre les trafiquants et travailler ensemble pour décourager l'immigration illégale en instaurant le développement et en donnant une vision aux pays que les migrants quittent.

Athènes accueillera le Forum mondial sur la migration et le développement du 2 au 5 novembre 2009. Nous attendons des propositions particulières pour mener des actions et des politiques et nous voulons formuler des pratiques optimales en vue de leur adoption par les États participants.

Le terrorisme continue de représenter une menace grave pour la paix, la stabilité et la sécurité internationales. L'engagement international pour faire face au terrorisme doit demeurer vigoureux et nos efforts pour relever efficacement ce défi doivent être intensifiés. Toutefois, pour que nos efforts soient couronnés de succès et durables, ils doivent obtenir le consensus et l'adhésion les plus vastes possible et être fondés sur le respect des principes fondamentaux du droit international et du droit international humanitaires et sur le plein respect de la protection des droits de l'homme.

Cela m'amène à une question qui préoccupe et interpelle au premier chef la communauté internationale : celle des droits de l'homme. Le respect des droits de l'homme est l'un des fondements de l'ordre juridique moderne. Les conventions relatives aux droits de l'homme et les institutions chargées de

les défendre ont accru la conscience et la sensibilisation des États, des gouvernements, de la société civile, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

La Grèce s'est portée candidate à un siège au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2012 à 2015, car elle souhaite jouer un rôle plus dynamique en matière de protection des droits de l'homme. Nous pensons que le Conseil peut jouer un rôle crucial pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le monde. Ce rôle ne doit pas se limiter à montrer du doigt les contrevenants, il doit surtout aider à combler les carences et à mettre en œuvre des normes universelles.

L'intérêt manifesté à l'égard de la protection des droits de l'homme doit être sincère et anthropocentrique, et cette protection doit être assurée dans le plein respect des principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Nous devons accorder une place spéciale à la problématique hommes-femmes dans le système de protection des droits de l'homme. Les droits de la femme méritent toute notre attention car ils continuent d'être violés systématiquement et de manière flagrante dans de nombreux endroits de la planète. L'éducation et des possibilités d'emploi égales sont des domaines essentiels.

Comme je l'ai déjà dit, la Grèce a abordé son mandat actuel à la tête de l'OSCE dans une conscience aiguë de ses responsabilités et dans un état de sensibilité accrue, convaincue que la sécurité et la stabilité ne sont ni ne doivent être un jeu à somme nulle. En cette période d'après-guerre froide, alors que les défis que pose la sécurité ont de multiples facettes et sont interdépendants, les besoins sécuritaires de tous les États doivent être dûment considérés malgré les perceptions politiques contradictoires et souvent mutuellement exclusives du bien et du juste.

Depuis janvier, notre objectif est de construire un consensus et de trouver des solutions collectives et globales aux conflits profonds et prolongés, convaincus que la sécurité de l'un améliorera forcément la sécurité de tous. Nos efforts sont fondés sur la confiance mutuelle et sur l'idée que la sécurité est indivisible et globale. Dans certains cas, cependant, comme en Géorgie, le consensus se dérobe à nous.

Notre plus importante réalisation collective a été le lancement du Processus de Corfou, débat profond et ouvert sur l'avenir de la sécurité en Europe. Le Processus de Corfou est un effort paneuropéen qui vise à réexaminer et à redéfinir le système général de sécurité européen. Lors de la réunion ministérielle qui doit se tenir à Athènes en décembre, nous espérons jeter des bases solides afin que notre dialogue commence à donner des résultats tangibles.

Il y a quelques jours, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1887 (2009), faisant ainsi un pas important dans la voie du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Nous saluons cette importante décision. Pourtant, des outils pratiques sont essentiels pour réaliser des objectifs politiques nobles tels que celui-ci. La Grèce est intimement convaincue que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires reste la pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire. La large participation au Traité, conjuguée à la conclusion d'accords de garanties généralisées et à la mise en œuvre du protocole additionnel est sans aucun doute la réaction la plus efficace face aux menaces de prolifération nucléaire. Il est également important d'obtenir de nouvelles ratifications du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ainsi que la rédaction rapide d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Pour ce qui est des questions, conflits et zones de tensions les plus importants aux niveaux international et régional, la Grèce souscrit pleinement à la politique et à l'action de l'Union européenne (UE), telles que les a décrites la présidence. Le rôle de l'UE dans la gestion d'un certain nombre de situations urgentes et difficiles, telles que la piraterie en Somalie, s'est avéré essentiel, fructueux et efficace.

La région élargie de l'Europe du Sud-Est et de l'Est de la Méditerranée est au premier plan de la politique étrangère grecque. C'est une région essentielle d'un point de vue géopolitique et géostratégique, mais également l'une des régions les plus explosives au monde. Notre vision de la région englobe la consolidation de la sécurité, de la stabilité et du développement. Notre objectif est d'œuvrer avec tous les États voisins pour promouvoir la stabilité, la démocratie et la solidité des économies, notre objectif ultime étant d'améliorer la qualité de vie des citoyens pour qu'elle corresponde à la norme européenne la plus élevée. Cette vision est fondée sur quatre piliers. Premièrement, il importe de créer et de conserver de

bonnes relations de voisinage. Deuxièmement, il convient d'intégrer pleinement tous les pays d'Europe du Sud-Est aux structures européennes et euroatlantiques. Troisièmement, il faut améliorer et continuer de renforcer la coopération régionale dans les domaines des infrastructures, de l'économie et du commerce. Enfin, nous devons renforcer les liens et l'interaction culturelle au niveau des sociétés civiles. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour matérialiser cette vision.

Nous continuons de développer le programme du Conseil européen de Thessalonique de 2003, qui a jeté les bases de l'intégration des pays des Balkans occidentaux à l'Union européenne, à la condition, bien sûr, qu'ils répondent pleinement aux critères et aux exigences d'adhésion. La perspective d'un avenir européen pour presque tous les pays des Balkans occidentaux est maintenant à portée de main et semble plus réalisable que jamais.

En même temps, la Grèce promeut la coopération régionale en finançant des projets d'infrastructures importants et en y participant, et en unissant ses forces à celles de pays voisins pour créer un réseau de distribution d'énergie fiable et adéquat. C'est l'un des principaux partenaires de la plupart des pays voisins sur le plan commercial et en matière d'investissements, ce qui favorise le développement de la région entière.

Nous travaillons surtout dur pour établir et consolider des relations de bon voisinage en recherchant et en favorisant le règlement pacifique des différends sur la base du droit international. Toutefois, des différends de longue date persistent. La Grèce participe depuis 15 ans à des négociations, dirigées par l'ONU, sur la question du nom de l'ex-République yougoslave de Macédoine. La Grèce y participe de bonne foi. Malheureusement, aucun progrès substantiel ou tangible n'a été accompli jusqu'à présent, bien que la Grèce ait fait un grand pas dans la voie du compromis. Nous avons accepté l'utilisation du terme « Macédoine » avec une définition géographique qui reflète la réalité. Seule une partie de l'étendue géographique élargie de la Macédoine fait partie du territoire de notre voisin. Comment ce pays peut-il donc demander le droit exclusif de porter ce nom? Le fait que les dirigeants de Skopje persistent à exiger le droit exclusif d'utiliser ce nom en niant une réalité géographique, ainsi que la rhétorique et les politiques anachroniques contraires au principe des relations de bon voisinage, soulèvent de graves questions quant aux

motivations réelles du Gouvernement. La Grèce négocie pour une solution qui respecte la dignité des deux pays et des deux peuples. Nous négocions pour une solution claire à laquelle les deux pays se plieront et que notre voisin utilisera avec fierté dans ses relations avec l'extérieur – une solution qui profite à tous.

La question de Chypre reste une blessure ouverte en plein cœur de l'Europe. Grâce aux efforts du Président Christofias, un nouveau cycle de pourparlers a débuté sous les auspices de l'ONU. Cela suscite l'espoir, mais il reste une longue distance à parcourir, de nombreuses haies à franchir et de nombreuses difficultés à surmonter. La Grèce est favorable à une solution définitive, durable et juste, sur la base des résolutions de l'ONU et dans le respect des valeurs, des principes et du cadre institutionnel de l'Union européenne, solution qui conduira à la réunification de l'île. Nous sommes fermement convaincus qu'il convient de laisser les deux communautés tranquilles, sans exercer de pressions extérieures, sans essayer de les guider ou d'intervenir, afin qu'elles décident de leur avenir commun. Les délais artificiels, les calendriers stricts et les menaces de division permanente n'ont rien à faire dans la recherche d'une solution durable. Ils ajoutent une pression et une tension inutiles au processus de négociations délicat et amènent à s'interroger sur les véritables intentions de ceux qui les préconisent.

La situation actuelle à Chypre est inacceptable. Les forces militaires turques continuent d'occuper une partie du territoire d'un État membre de l'Union européenne. La Turquie – candidate à l'Union européenne – refuse de reconnaître un membre à part entière de l'Union européenne et un futur partenaire. Les villes comme Famagouste, qui étaient autrefois flamboyantes, restent des villes fantômes. Les familles des personnes disparues continuent de s'interroger sur le sort de leurs proches, alors que les atrocités innombrables du passé refont petit à petit surface. Cette image est inimaginable pour le citoyen européen moyen et est complètement incompatible avec la réalité européenne d'aujourd'hui. Nous espérons que le peuple chypriote – les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs – pourront laisser derrière eux leur douloureux passé et envisager, réunis, l'avenir qui les attend au sein de la famille européenne, qui est la meilleure garantie de leur sécurité et de leur prospérité. La Turquie, qui détient la clé de la solution à la question

chypriote, n'ignore pas qu'une telle solution accélérerait également son propre cheminement vers l'Union européenne.

La Grèce est probablement le plus fervent défenseur de l'accession de la Turquie à l'Union européenne – et cela est vrai même à un moment difficile. Nous sommes convaincus que la Turquie serait un meilleur voisin pour la Grèce si elle menait à bien toutes les réformes nécessaires et devenait un État membre de l'Union européenne. L'adhésion de la Turquie contribuerait à la stabilité de notre région. Cela n'est pourtant ni un chèque en blanc ni un pari sur l'avenir. Si elle veut devenir membre de l'Union européenne, la Turquie devra respecter tous les critères établis par l'Union européenne.

Le Gouvernement que je représente a investi dans le rapprochement gréco-turc. Kostas Karamanlis est le premier Premier Ministre grec à s'être rendu à Ankara en visite officielle en 40 ans. Nous avons osé tourner la page. Nous sommes allés au-delà des mots, mais nous n'avons pas observé de réaction de la part de l'autre partie. La Turquie affirme qu'elle ne veut avoir aucun problème avec ses voisins, mais des avions de combat turcs ont survolé de quelques mètres seulement les toits des maisons des habitants des îles grecques pendant l'été. Le Parlement turc continue de brandir la menace d'une guerre contre mon pays.

Les différends doivent être réglés pacifiquement et conformément au droit international. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui précise certaines notions du droit coutumier, indique comment régler pacifiquement les différends maritimes. La Grèce se féliciterait de voir que la Turquie décide de suivre l'exemple des autres 160 États Membres de l'ONU qui ont ratifié la Convention. Un tel geste de la part de la Turquie, accompagné de la volonté politique explicite de nouer des relations amicales avec la Grèce, pourrait mettre définitivement fin aux tensions et à la méfiance qui règnent dans nos relations bilatérales et contribuer à promouvoir la paix et la stabilité dans toute la région.

Aristote a dit qu'il était possible d'échouer de plusieurs manières alors qu'on ne peut réussir que d'une seule manière. Nous sommes convaincus que cette réussite passe par un multilatéralisme efficace dirigé par l'ONU. Nous avons besoin de la direction de l'ONU, si nous voulons mener à bien notre mission ultime qui est de préserver la dignité, la vie et la liberté

des citoyens que nous représentons. Nous devons donner au Secrétaire général les instruments qui lui permettent de guider notre organisation afin que l'ONU puisse une fois encore jouer son rôle central dans la vie internationale et répondre aux multiples défis auxquels se heurte l'humanité. Nous devons recenser les faiblesses de l'ONU et avoir le courage d'y remédier, en utilisant notre bon sens, exactement comme nous le ferions chez nous, dans nos pays, car chaque échec de l'ONU est un échec personnel pour chacun d'entre nous et parce que le monde évolue, et nous devons nous aussi évoluer.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Carsten Staur, Chef de la délégation du Royaume du Danemark.

M. Staur (Danemark) (*parle en anglais*) : Des défis économiques et environnementaux majeurs suscitent actuellement des préoccupations dans le monde entier et ont un impact sur toute la planète. Pour les relever efficacement, nous avons plus que jamais besoin d'un système multilatéral dynamique et volontaire. Nous avons besoin que l'ONU donne des réponses mondiales aux défis mondiaux.

Dans moins de trois mois, nous nous réunirons de nouveau à Copenhague pour conclure l'accord sur les changements climatiques. Les effets des changements climatiques se font de plus en plus sentir dans le monde, et surtout dans les pays en développement, et le monde entier attend de nous des réponses. Et ces réponses, nous devons les donner : de nouvelles directions pour l'avenir, des changements dans la manière dont nous faisons des affaires et un nouveau paradigme de croissance et de développement. À cet égard, je me félicite des qualités de dirigeant du Secrétaire général, dont il a fait montre en demandant il y a quelques jours la convocation d'un Sommet sur les changements climatique et en formulant des observations finales à cette occasion.

Le message est clair : c'est maintenant que nous devons agir pour éviter des changements climatiques qui pourraient être catastrophiques. À Copenhague, dans trois mois, on mettra l'accent sur trois aspects. Premièrement, nous devons convenir d'un objectif commun en vue de réduire considérablement les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) et nous devons fixer des cibles claires tant à moyen terme qu'à plus long terme. Deuxièmement, nous devons décider de la voie à suivre pour atteindre ces cibles.

Troisièmement, nous devons mettre en place des politiques et mesures qui nous permettent de garder le cap.

La réduction des émissions de CO₂ est un défi à la fois pour les pays industrialisés, les économies émergentes et les pays en développement. Il n'y a pas de contradiction entre la croissance économique et des politiques ambitieuses pour remédier aux changements climatiques. Il est possible d'œuvrer en faveur d'une économie verte, comme l'ont montré d'autres pays, notamment le mien. Et dans ce contexte, il est également important de ne pas oublier les risques que les changements climatiques comportent pour la sécurité dans toutes les régions du monde. Je me félicite du récent rapport du Secrétaire général sur la question, intitulé « Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité » (A/64/350), et je me réjouis des prochaines délibérations à ce sujet.

La crise financière et économique actuelle remet en question les progrès si difficilement obtenus par les pays en développement qui s'efforcent d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La communauté internationale doit aider les plus pauvres de ces pays à atténuer les effets immédiats de la crise tout en veillant à ce que nous ne perdions pas de vue les défis à plus long terme que posent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le programme relatif aux changements climatiques. Il existe un risque imminent que la crise économique entraîne la stagnation générale – voire la réduction – de l'aide publique au développement. C'est un défi que nous devons relever et il est plus crucial que jamais que tous les donateurs versent le plus rapidement possible l'aide qu'ils ont promise.

Les pays africains font notamment face à des obstacles majeurs dans leurs efforts pour atteindre les OMD. Comme l'ont recommandé la Commission africaine et l'Action mondiale contre la pauvreté (objectif 3 du Millénaire), deux initiatives du Gouvernement danois, il est nécessaire de se concentrer sur l'emploi des jeunes, l'autonomisation économique des femmes et la croissance économique pilotée par le secteur public. Il sera également nécessaire de mettre de nouveau l'accent sur ces domaines d'action pour faire face à la crise économique et à son impact sur le continent.

Alors que nous entamons la phase finale avant l'horizon 2015, le Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement nous donne l'occasion de recenser les moyens d'atteindre plus rapidement les OMD. Le Danemark se réjouit de cette occasion et est disposé à travailler activement au processus.

Dans un contexte de mondialisation croissante et dans un monde de plus en plus dynamique, où les problèmes auxquels nous faisons face tendent à être de plus en plus complexes et inextricablement liés, il est important de chérir et de défendre les principes et objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies : promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous; créer des conditions qui permettent de préserver la justice et le respect des obligations internationales; et promouvoir le progrès social et de meilleures conditions de vie.

Les États doivent protéger leurs propres populations, et doivent être comptables de leurs actes envers la communauté mondiale. Je me félicite donc du débat tenu récemment dans cette salle sur la responsabilité de protéger, au cours duquel les États Membres ont montré qu'ils étaient majoritairement en faveur de ce concept. Cela est de bon augure pour la suite des délibérations sur cette question.

Je voudrais également saisir cette occasion pour encourager tous les États Membres de l'ONU qui ne l'ont pas encore fait à devenir parties à la Cour pénale internationale. Il ne devrait pas y avoir d'impunité pour les auteurs des crimes internationaux les plus graves.

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs compte parmi les dangers les plus graves pour la paix et la sécurité. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 est de la plus haute importance. La réunion du Conseil de sécurité tenue le 24 septembre sous la direction du Président Obama (voir S/PV.6191) l'a amplement illustré. Nous nous félicitons des négociations entre les États-Unis et la Russie sur les réductions dans le cadre du suivi du Traité sur les armements stratégiques offensifs, et nous saluons l'importance accordée par le Président Obama à la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, instruments qui auront tous deux un impact positif sur

la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Je voudrais saisir cette occasion pour demander à l'Iran et à la République populaire démocratique de Corée de respecter leurs obligations de suspendre leurs activités d'enrichissement et d'entamer des négociations sur des programmes nucléaires civils transparents, comme il est demandé dans les résolutions du Conseil de sécurité.

L'élection qui a eu lieu en Afghanistan était loin d'être parfaite. Nous devons travailler avec le nouveau Gouvernement pour instaurer la légitimité cruciale entre le Gouvernement afghan et le peuple afghan. Le nouveau pacte afghan sera établi entre le Gouvernement et le peuple, et notre rôle doit être de le renforcer et de rendre le Gouvernement responsable de ses actes. La communauté internationale doit être mieux coordonnée et plus efficace dans son appui au renforcement des capacités du Gouvernement afghan. L'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan jouent là un rôle crucial.

Dans le Pakistan voisin, la communauté internationale et le groupe des Amis d'un Pakistan démocratique doivent saisir l'occasion d'appuyer le Gouvernement démocratique dans la lutte contre la pauvreté et l'extrémisme. Nous devons aider le Pakistan à édifier un État stable, démocratique et prospère, ce qui contribuerait considérablement à la paix et au développement en Asie du Sud. Je salue chaleureusement les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre le terrorisme tout en s'efforçant d'atténuer les privations dont souffrent les Pakistanais déplacés. Le fait qu'un si grand nombre de personnes déplacées soient rentrées chez elles est une évolution positive. Ce qui est important maintenant, c'est de mettre pleinement et rapidement en œuvre la stratégie de développement du Malakand.

L'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient et les nombreuses tensions régionales exigent de nouveaux efforts de la part de la communauté internationale pour promouvoir la stabilité et la paix dans la région. Nous sommes encouragés de voir les États-Unis s'engager davantage au Moyen-Orient, et nous exhortons toutes les personnes dans la région et toutes les parties au conflit du Moyen-Orient à respecter la feuille de route, à avancer rapidement et à régler, une fois pour toutes, leurs différends conformément aux accords

internationaux et à l'Initiative de paix arabe. Par ailleurs, le Danemark est favorable à l'élargissement du mandat du Quatuor pour y inclure une dimension régionale. Les volets relatifs à la paix en Syrie et au Liban devraient également figurer en permanence à l'ordre du jour du Quatuor.

Les pirates qui opèrent dans l'océan Indien et le golfe d'Aden au large des côtes somaliennes constituent un défi pour la sécurité, qui entraîne de nouveaux problèmes juridiques. Le Danemark a pris la tête des efforts déployés par la communauté internationale pour identifier des solutions pratiques et juridiques afin de veiller à ce que les personnes soupçonnées de piraterie soient poursuivies par la justice. Nous nous félicitons de la participation de plus en plus active de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine.

À cet égard, nous devons nous souvenir que ce qui se passe en haute mer est étroitement lié à la situation sur le terrain en Somalie. Assurer la sécurité et la stabilité aux Somaliens est de la plus haute priorité, et le Danemark soutient les efforts de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine, ainsi que le processus de Djibouti.

L'Organisation des Nations Unies elle-même doit changer pour relever efficacement tous ces nouveaux défis. Il est important de garder l'élan dans les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité de manière à ce que cet organe essentiel soit adapté au monde d'aujourd'hui. Les engagements de l'Organisation des Nations Unies en matière de maintien de la paix continuent de jouer un rôle décisif pour la paix et la sécurité internationales, avec plus de 100 000 casques bleus déployés dans près de 20 missions dans le monde aujourd'hui. Toutefois, la croissance démesurée et la nécessité de renforcer la capacité de gérer et de maintenir ces opérations de maintien de la paix ont mis en relief des lacunes au niveau des processus de prise de décision et des engagements eux-mêmes. Par conséquent, le Danemark se réjouit des récentes initiatives qui nous permettraient de satisfaire aux demandes croissantes grâce à un système plus efficace, plus transparent et plus responsable.

La sécurité est une condition préalable à l'exécution des programmes. On ne peut éviter un certain degré de risque, mais le problème est de l'atténuer. En conséquence, le Danemark appuie la

remise à jour constante des évaluations et des procédures en matière de sécurité. Cependant, la situation dans un pays au lendemain d'un conflit est souvent extrêmement instable. Il est nécessaire de mettre en place un système d'appui rapide, efficace et efficient dans les pays qui sortent d'un conflit et de renforcer les efforts de consolidation de la paix. L'Organisation des Nations Unies est particulièrement bien placée pour diriger ces efforts; nous nous félicitons donc de l'attention portée à cette question et nous attendons avec intérêt l'évaluation de la structure de la consolidation de la paix l'année prochaine.

Depuis trop longtemps, les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'égalité des sexes, des droits et du développement des femmes ont été fragmentaires et insuffisamment financées. À cet égard, la décision prise récemment par l'Assemblée générale dans la résolution 63/311 de créer une nouvelle entité chargée de l'égalité des sexes au sein du système des Nations Unies revêt une importance capitale. Nous soutiendrons le Secrétaire général de toutes les manières possibles dans ses efforts pour mettre rapidement en place cette entité. La création rapide de cette nouvelle entité chargée de l'égalité des sexes représentera une étape importante dans l'œuvre importante de réforme du système des Nations Unies.

Toutes les entités, fonds et programmes des Nations Unies et le Secrétariat doivent agir de manière plus cohérente. Sur le plan des opérations, nous soutenons fermement l'initiative « Unis dans l'action », dont l'objectif est de faire en sorte que les diverses parties du système se fondent sur une même compréhension des besoins et des priorités, avec la pleine appropriation du programme conjoint par les pays concernés. Il s'agit là d'une responsabilité collective et d'une occasion de poursuivre ce programme de manière globale. Il importe de mettre en place plus de méthodes de travail efficaces et efficientes. Pour cette raison, il faut accélérer l'harmonisation des pratiques de l'Organisation dans tout le système.

Le Président assume à nouveau la présidence.

La coopération multilatérale est le meilleur moyen de maintenir la paix et la sécurité internationales et de réagir face aux défis, risques et possibilités dans un monde interdépendant et mondialisé. L'Organisation jouit d'une forte légitimité

et d'une grande force morale, et nous encourageons l'Organisation des Nations Unies – les États Membres, tout le système de l'Organisation et le Secrétariat – à saisir cette occasion en jouant le rôle de chef de file dans la résolution de nouveaux problèmes mondiaux. Si la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique qui se tiendra à Copenhague en décembre était couronnée de succès et parvenait à des résultats ambitieux, ce serait un pas important dans cette direction.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ronald Jean Jumeau, Chef de la délégation de la République des Seychelles.

M. Jumeau (Seychelles) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale au nom du Président James Michel des Seychelles, qui dirige l'une des plus petites nations au sein de cette Assemblée.

Avec une population qui dépasse à peine 85 000 habitants, nous sommes douloureusement conscients de notre vulnérabilité en tant que nation à la merci des caprices du contexte mondial. Notre vulnérabilité est d'autant plus aigüe à cette époque de crises dans le secteur économique et dans d'autres secteurs, et d'effets de plus en plus destructeurs du changement climatique. Toutefois, et justement pour cette raison, nos citoyens sont conscients de leur responsabilité en tant que nation au sein de la communauté des nations. Nous savons que les solutions à nos problèmes ne se trouvent pas uniquement à l'intérieur de nos frontières. En tant qu'assemblée des nations, nous devons tenir compte plus que jamais de la responsabilité qui est la nôtre et que nous partageons avec d'autres. Il s'agit de notre responsabilité envers nos peuples et envers l'humanité tout entière.

Par exemple, la communauté internationale ne s'est pas soustraite à cette responsabilité face à la crise financière mondiale, puisque chaque nation a dû réagir d'une manière ou d'une autre. Aux Seychelles, nos vulnérabilités inhérentes et nos déséquilibres économiques, accumulés au fil du temps, signifient que nous avons dû agir bien avant les autres États pour faire face à la crise. Nous avons conclu un accord de confirmation avec le Fonds monétaire international (FMI) et nous discutons d'un rééchelonnement de notre dette dans le cadre du Club de Paris.

Ce processus a été difficile pour tous les Seychellois, mais nous en voyons les résultats, et notre nation en sort plus forte et plus résiliente. Nous avons encore du chemin à faire, mais, avec nos partenaires multilatéraux et bilatéraux, nous avons tous été surpris de la vitesse à laquelle nous avons pu sortir de nos difficultés et améliorer notre situation économique. Ce processus a aussi marqué une étape importante dans les relations entre les institutions financières multilatérales et un petit État insulaire en développement. Il nous a prouvé que, si la voix des petits États est souvent noyée dans le tumulte de la scène internationale, les instruments de l'économie mondiale peuvent être ajustés de manière à répondre aux besoins d'un partenaire de dimension plus modeste.

Nos spécificités et nos vulnérabilités ont été reconnues dans toutes les discussions avec nos partenaires multilatéraux et bilatéraux. Les Seychelles voudraient rendre hommage au rôle joué par le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement dans ce processus. Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance à nos partenaires bilatéraux et aux autres organisations qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidés à faire face à la crise. C'est là un exemple de responsabilité partagée et grâce à la responsabilité partagée, on peut contenir une crise. Grâce à la responsabilité partagée, ce qui semblait impossible est devenu réalisable.

Il est de notre devoir dans cette Assemblée de nous servir du principe de la responsabilité partagée pour résoudre nos problèmes mondiaux, surtout en apportant solidarité et assistance aux États qui ont besoin d'un appui extérieur. On nous a expliqué comment les troubles en Somalie se sont étendus au-delà de ses frontières pour se transformer en actes de piraterie en haute mer. Les Seychelles sont l'un des États directement et profondément touchés par ce fléau, puisque les pirates s'attaquent à la navigation maritime, à la navigation de plaisance au tourisme et à la pêche dans la partie occidentale de l'océan Indien.

Les conséquences à long terme sont plus vastes : quand les primes d'assurance pour le transport maritime augmentent, le coût de transport des produits de première nécessité augmente lui aussi. Par ailleurs, nous avons constaté que le désespoir économique associé à l'instabilité politique à long terme peut servir de terreau fertile au terrorisme.

Les Seychelles notent avec satisfaction qu'un nombre croissant d'États s'engagent dans la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien. Nous sommes également responsables du maintien de la paix et de la stabilité dans la région; comme toujours, c'est la condition préalable au progrès. Nous devons prendre des mesures dans trois domaines pour remédier au problème de la piraterie. La cause profonde du problème se trouve en Somalie. La solution à long terme consiste à instaurer la paix, la stabilité, le progrès et l'état de droit en Somalie. Par le renforcement de la coordination et le partage de l'information, nous devons faire en sorte que la piraterie ne soit plus viable sur le plan économique. Nous devons partager l'information pour veiller à ce que, en maintenant les navires hors de leur portée, nous ayons toujours une longueur d'avance sur les pirates.

Nous devons veiller à maintenir dans la région un pouvoir militaire de dissuasion suffisamment fort. Les Seychelles ont à elles seules une zone économique exclusive de 1,4 million de mètres carrés à patrouiller et à protéger, ce que nous ne pourrions pas faire avec efficacité sans l'aide de pays amis.

Notre responsabilité partagée n'est nulle part aussi nécessaire que lorsqu'il s'agit de protéger et de préserver notre environnement commun. Pour les petits États insulaires en développement, la préservation de notre environnement, c'est notre sûreté, notre sécurité et, en fin de compte, notre survie. Ainsi, la lutte contre les changements climatiques est une lutte pour notre survie. Les petits États insulaires et d'autres nations particulièrement vulnérables, tels les pays les moins avancés, n'ont pas d'autre façon d'envisager cette question.

La lutte contre les changements climatiques repose sur notre droit humain indéniable d'exister, non seulement en tant qu'États nations, mais en tant que peuples et communautés. Par exemple, les peuples de l'Arctique et d'autres peuples autochtones souffrent aussi directement des changements climatiques. Leurs voix, comme celles des petits États insulaires en développement et d'autres États vulnérables, doivent être entendues des dirigeants du monde.

Rien n'est plus crucial à notre survie en tant qu'États, que nations, que peuples et que communautés qu'une action urgente, cohérente et efficace face aux effets des changements climatiques. Mais à ce jour, la riposte a été des plus insuffisante. Quelques semaines

avant Copenhague, nous ne savons toujours pas quel type d'accord y sera conclu. En outre, il semble que si accord il y a, il ne suffira pas à sauver de nombreux États insulaires.

Étant le dernier petit État insulaire en développement à prendre la parole dans ce débat général, les Seychelles se sentent obligées de rappeler à la communauté internationale que dans les semaines qui précèdent Copenhague, l'Alliance des petits États insulaires continuera de réclamer avec persistance ce qui est nécessaire à la survie de ses membres, à savoir la stabilisation à long terme des concentrations dans l'atmosphère des gaz à effet de serre à des niveaux bien inférieurs à 350 parties par million; la garantie que l'augmentation moyenne de la température de surface dans le monde soit bien inférieure à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels; et l'exigence que les émissions mondiales de gaz à effet de serre atteignent leur sommet en 2015 et baissent considérablement après cette date. Qui plus est, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de plus de 85 % d'ici à 2050. Les émissions de gaz à effet de serre des pays visés à l'annexe I doivent être réduites d'au moins 45 % d'ici à 2020, et d'ici à 2050, les niveaux de dioxyde de carbone devraient être réduits de 95 % par rapport à leurs niveaux de 1990. Les Parties non visées à l'annexe I devraient également réduire considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre au cours des mêmes périodes.

Avant de terminer, les Seychelles se doivent de féliciter l'ONU pour l'ensemble de ses travaux qui ont contribué à mieux nous faire comprendre les dégâts infligés par les changements climatiques à notre planète. Les Seychelles remercient également le Secrétaire général Ban Ki-moon du rôle moteur qu'il a joué pour veiller à ce que les changements climatiques, et notamment la situation difficile des pays plus vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement, fassent l'objet de l'attention nécessaire.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous a montré que les changements climatiques sont une catastrophe en cours de réalisation, une catastrophe qui, contrairement à des catastrophes mondiales antérieures, ne se produit pas de manière soudaine, mais au contraire, acquiert, avec le temps, une vitesse et une puissance destructrice accrues. C'est aussi une catastrophe due à l'homme. Elle est donc de notre faute; c'est pourquoi nous avons

le devoir et la responsabilité de la prévenir, et nous en sommes capables.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'abandonner une nation à Copenhague, quelque pauvre, faible et petite qu'elle soit. Encore une fois, c'est une responsabilité partagée que nous devons assumer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kodjo Menan, Chef de la délégation du Togo.

M. Menan (Togo) : Je voudrais de prime abord vous transmettre, Monsieur le Président, les salutations chaleureuses du Chef de l'État, du Gouvernement et du peuple togolais à l'occasion de la présente session de l'Assemblée générale. Je voudrais aussi ajouter que le Ministre des affaires étrangères du Togo, malheureusement absent de New York, m'a demandé de présenter le texte de l'allocution dont la teneur suit :

« Du haut de cette tribune où se sont succédé les dirigeants de toute la planète pour exprimer leurs vues sur les grandes questions qui font l'actualité, je voudrais, à mon tour, partager avec notre Assemblée les idées suivantes qu'inspire à la délégation togolaise l'évolution de notre monde depuis les 12 derniers mois.

Mais avant de m'acquitter de ce devoir, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, les vives félicitations de la délégation togolaise pour votre brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session. Je puis vous assurer de la disponibilité de ma délégation à œuvrer avec vous en vue de l'accomplissement de votre mandat dont la réussite fera l'honneur de l'Afrique et particulièrement de votre pays, la Libye, avec lequel le Togo entretient d'excellentes relations d'amitié, de solidarité et de coopération.

Je voudrais également adresser à votre prédécesseur, le père Miguel d'Escoto Brockmann, mes félicitations pour son action et spécialement pour les initiatives louables prises au cours de son mandat pour redonner à l'Assemblée générale la place et le rôle que la Charte des Nations Unies lui a conférés. À S. E. M. Ban Ki-moon, le Secrétaire général, je tiens à exprimer nos félicitations pour le dynamisme et

le pragmatisme avec lesquels il dirige notre organisation commune.

C'est ici le lieu pour moi de réaffirmer avec force la pleine adhésion du Togo aux idéaux de paix, de sécurité et de développement qui figurent au centre des priorités de l'Organisation. Mon pays fait également siennes les orientations imprimées à notre Organisation ces dernières années en vue de promouvoir plus avant un développement durable à travers, d'une part, la promotion de la paix et de la sécurité et, d'autre part, la mobilisation de la solidarité internationale sur les plans économique, social et culturel.

La gouvernance politique, administrative et économique reste essentielle à la consolidation de la paix et de la sécurité dans nos pays et contribue, sans nul doute, à accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, aucun développement harmonieux durable n'est possible en dehors d'un climat apaisé et de concorde nationale. C'est pourquoi, au Togo, le Gouvernement ne ménage aucun effort pour créer les conditions de réformes audacieuses et poser les fondements d'un nouveau pacte républicain et de réconciliation nationale. En effet, depuis 2005, le Gouvernement togolais, sous la houlette du Chef de l'État, œuvre inlassablement pour une politique d'ouverture, de promotion de la démocratie, de renforcement de l'état de droit et de réduction de la pauvreté. À cet égard, diverses réformes ont été entreprises, notamment aux plans politique, constitutionnel, institutionnel et socioéconomique.

Au plan politique, le Chef de l'État a engagé le dialogue comme instrument de consensus politique. Cette approche, basée sur l'ouverture politique sans exclusive, a abouti à la signature, en août 2006, de l'Accord politique global, qui a débouché sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, avec la facilitation de S. E. M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso. À titre de rappel, la mise en œuvre de l'Accord politique global et des 22 engagements pris avec l'Union européenne a permis la tenue, en octobre 2007, d'élections législatives libres et démocratiques, unanimement saluées par la communauté internationale. Dans la même optique, une Commission vérité, justice

et réconciliation a été créée, et ses membres ont été nommés et installés le 29 mai 2009. Celle-ci a pour mission de faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique que le Togo a connus de 1958 à 2005 afin de bannir à jamais l'impunité dans notre pays et de réconcilier le peuple togolais avec son histoire.

S'agissant des réformes constitutionnelles, des avancées significatives ont été réalisées. En effet, l'Assemblée nationale a adopté en août dernier une loi portant modification du code électoral allégeant les conditions d'éligibilité à l'élection présidentielle et permettant, par la même occasion, la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante et de ses démembrements, pour en adapter les dispositions aux réalités politiques du moment. Cependant, les discussions se poursuivent sur certaines questions avec la ferme volonté du Gouvernement de réaliser le reste des réformes sur une base consensuelle, puisque, au Togo, nous avons fait de la concertation et du dialogue le socle de notre action politique.

Au plan institutionnel, nous avons œuvré à la reconstitution de la Cour constitutionnelle, de la Commission nationale des droits de l'homme et de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication. De même, le Gouvernement togolais a mis en place la Cour des comptes, fait adopter les statuts de l'armée, des forces de sécurité et de l'opposition. Par ailleurs, il a assuré le financement public des partis politiques et des organes de presse privée.

Au plan judiciaire, le vaste programme de modernisation de la justice se poursuit de façon satisfaisante dans le but de rapprocher l'administration judiciaire de la population. À cet égard, des mesures ont été prises par le Gouvernement pour garantir aux citoyens la liberté d'expression, notamment en dépénalisant le délit de presse. Par ailleurs, pour illustrer sa volonté de respecter la dignité humaine et de défendre les droits de l'homme, notre gouvernement a soumis à l'Assemblée nationale une loi abolissant la peine de mort. Celle-ci, unanimement adoptée le 24 juin dernier, est une conséquence d'une disposition constitutionnelle qui fait obligation à l'État de garantir l'intégrité

physique et mentale, la vie et la sécurité de toute personne vivant sur le territoire national.

Les efforts déployés par le Gouvernement togolais dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi, surtout des jeunes, ont aussi enregistré des progrès importants. Dans le domaine de la santé, un Plan national de développement sanitaire pour 2009-2013, d'un montant total de 317 milliards de francs a été mis en place. Il traduit la volonté politique du Gouvernement togolais de répondre, de façon efficace, aux problèmes sanitaires des populations. Pour ce qui est de l'éducation, le système éducatif togolais a été éprouvé à cause des contraintes financières qu'a supportées le pays ces 15 dernières années, du fait de la suspension de la coopération. Cette situation, doublée d'une forte demande de scolarisation, a eu pour conséquence la dégradation des conditions d'enseignement et des difficultés structurelles importantes. Face à ces contraintes, le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un plan sectoriel de l'éducation afin de faire intégrer le pays, dès 2010, à l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous.

Pour donner un nouveau visage à l'administration publique, afin d'en faire un véritable instrument de reconstruction et de modernisation de l'État, mon pays a aussi engagé une vaste réforme qui passe, entre autres, par le recrutement de nouveaux fonctionnaires. Ainsi, des milliers de jeunes ont trouvé du travail dans les secteurs public et privé grâce à la création de meilleures conditions de production pour le développement économique et social du pays.

En ce qui concerne le secteur de l'économie, des mesures appropriées ont été prises pour assainir les finances publiques, créer un cadre favorable aux affaires et attirer les investissements, notamment étrangers. À cet effet, je saisis l'occasion que m'offre cette tribune pour lancer, une fois encore, un appel pressant à l'ensemble de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment l'Union européenne et les institutions de Bretton Woods, pour qu'ils assistent le Togo dans ses efforts de relance socioéconomique.

La mise au point d'armes de destruction massive et leur prolifération constituent de plus en plus, de l'avis de la délégation togolaise, une menace contre la paix et la sécurité internationales. Il y a donc lieu de traiter ces questions en toute priorité. À ce sujet, mon pays salue la tenue le 24 septembre dernier, sous la présidence des États-Unis d'Amérique, de la réunion au sommet du Conseil de sécurité consacrée à la non-prolifération et au désarmement nucléaires. Tout en réaffirmant que le multilatéralisme est le principe fondamental à appliquer pour remédier aux préoccupations en matière de désarmement et de non-prolifération, le Togo espère que cette réunion du Conseil de sécurité contribuera à amorcer une nouvelle approche pour ce qui est du traitement de cette question fort cruciale. Pour ce qui est des armes légères, le Togo réitère le vœu de voir la présente session de l'Assemblée générale prendre des engagements en vue de renforcer la dynamique de la réalisation du projet visant à la négociation d'un traité sur le commerce des armes légères, à l'instar de ce qu'a fait la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en la matière.

Concernant le terrorisme, obstacle à la paix et au développement durable, mon pays estime qu'il devient impérieux d'améliorer et d'universaliser le cadre juridique international visant à lutter contre ce fléau, qui a un nouveau visage en ces temps modernes. À cet égard, l'aboutissement, dans les délais raisonnables, des négociations relatives au projet de convention globale de lutte contre le terrorisme international pourrait être salulaire et servir les intérêts de tous.

De même, le phénomène de la drogue, et plus spécialement son trafic illicite à travers la côte ouest-africaine, constitue aujourd'hui un véritable danger et un facteur de déstabilisation pour la région. Au vu de l'ampleur de ce fléau, il est plus que certain qu'aucun pays, à lui seul, ne peut le combattre et espérer y mettre fin. Aussi le Togo en appelle-t-il à la coopération internationale et notamment à l'assistance des pays nantis et des organismes compétents pour éradiquer le phénomène afin de réinstaurer le climat de sécurité indispensable au

développement. Pour sa part, en dépit de la modicité de ses moyens, le Togo a engagé une lutte sans merci contre les trafiquants de drogues et coopère avec ses voisins pour circonscrire le fléau.

« Comme nous le savons tous, la paix et la sécurité internationales continuent d'être menacées et la stabilité de certains pays perturbée par les conflits, le terrorisme, le sous-développement, facteurs qui résultent, dans une large mesure, du fait de l'homme. En effet, en République démocratique du Congo, au Tchad, en République centrafricaine et au Darfour (Soudan), où les crises persistent, notre Organisation devrait continuer à s'impliquer davantage dans la recherche de solutions permettant à ces pays de retrouver la paix et la sécurité indispensables à leur développement.

En Somalie, en dépit des initiatives prises en avril dernier par la communauté internationale et par l'Union africaine en juillet 2009 pour soutenir les institutions de sécurité et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), la situation demeure toujours précaire et préoccupante. C'est pourquoi, mon pays lance un appel pressant pour que d'autres mesures urgentes soient prises pour empêcher que ce pays ne sombre définitivement dans le chaos.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, c'est avec satisfaction que le Togo note l'évolution positive de la situation politique dans ce pays depuis les accords de Ouagadougou. Il invite par conséquent les parties prenantes à faire montre d'une volonté politique afin de parvenir à l'organisation de l'élection présidentielle.

S'agissant de la Guinée, il nous paraît opportun d'encourager la classe politique à trouver, par le dialogue et la concertation, les voies et moyens pouvant permettre un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Quant à la situation au Niger, où une crise est apparue avec la révision de la Constitution, mon pays souhaite que les parties prenantes nigériennes s'attèlent à restaurer le dialogue et le consensus afin de maintenir, dans ce pays frère, un climat de paix et de concorde.

Hors du continent africain, au Moyen-Orient, théâtre de scènes de violence et de désolation, devrait intervenir rapidement un règlement équitable et définitif des conflits qui opposent les pays de cette région. Pour ce faire, la communauté internationale devrait encourager les différents protagonistes à trouver une solution pacifique aux conflits qui les opposent. À cet égard, ma délégation réaffirme que la solution du conflit israélo-palestinien passe par la création d'un État palestinien aux côtés de l'État d'Israël, les deux vivant dans des frontières sûres et internationalement reconnues.

Par ailleurs, mon pays déplore la persistance des actes terroristes qui endeuillent les populations en Afghanistan, en Iraq et au Pakistan et qui annihilent les efforts de développement de ces pays. C'est pourquoi, nous exhortons la communauté internationale à accroître son assistance aux gouvernements de ces pays dans leur lutte contre le terrorisme afin de promouvoir la paix et la reconstruction.

Après deux décennies de stagnation économique, résultante d'une politique d'austérité budgétaire imposée aux pays en développement, ceux-ci font actuellement face à de nouveaux défis que sont : les crises alimentaire, financière, énergétique et environnementale. Face à cette situation, il est impérieux d'intervenir pour amortir le choc financier, mettre en place des politiques audacieuses visant à accroître les capacités de production agricole et énergétique des pays en développement.

Dans le même temps, devrait être menée une réflexion d'ensemble sur la réforme structurelle du système économique et financier mondial en vue d'éviter la résurgence de telles crises.

C'est pour cette raison que mon pays apprécie le fait que la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, tenue du 24 au 26 juin dernier, ait illustré la nécessité de la solidarité internationale face à cette crise afin d'alléger la souffrance des populations des pays en développement.

Dans cette optique, le Togo salue la première réalisation en avril dernier, de l'une des promesses du Groupe des Vingt à Londres, relative à la mise en place du programme de liquidités pour le commerce mondial d'un montant de 50 milliards de dollars de 2009 à 2011, dont 15 milliards de dollars destinés au continent africain.

De même, mon pays se félicite de l'initiative prise en mars dernier par la Banque africaine de développement de créer un mécanisme d'urgence pour financer le commerce africain à hauteur de 500 millions de dollars.

Par ailleurs, ma délégation se réjouit de ce que l'Organisation des Nations Unies, à l'initiative du Secrétaire général, ait pris la mesure du danger que constitue pour l'humanité la problématique des changements climatiques et la dégradation de l'environnement. À ce sujet, la réunion de haut niveau qui a eu lieu, il y a quelques jours dans cette même enceinte, a été l'occasion d'analyser la situation et de baliser le chemin devant mener au sommet prévu à Copenhague en décembre 2009. Car, pour paraphraser un grand homme, nous avons hérité de la Terre, nous ne devons pas la détruire; les créatures vivantes passent mais cette Terre restera toujours.

Face aux questions que la délégation togolaise vient d'évoquer, il est impérieux d'intensifier les partenariats tous azimuts si nous voulons éviter que, 64 ans après sa création, notre Organisation commune ne se retrouve encore face aux mêmes défis. Il est donc à espérer que les États Membres, qui ont tous intérêt à ce que l'ONU soit plus démocratique, plus forte et plus efficace, se résoudront à lui donner les moyens à même de lui permettre d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et, ce faisant, de relever les défis auxquels notre monde est confronté. »

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Oumar Daou, Chef de la délégation de la République du Mali.

M. Daou (Mali) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'acquitter de l'agréable devoir de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation malienne pour votre élection à la présidence

de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session et la manière remarquable avec laquelle vous dirigez nos travaux. La confiance placée en vous, honore toute l'Afrique et constitue un vibrant hommage rendu à la Grande Jamahiriya arabe libyenne et à son Guide, dont l'engagement en faveur de l'unité de l'Afrique et des causes justes est reconnu de tous. En vous assurant de notre soutien total dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités, je voudrais, par la même occasion, féliciter votre prédécesseur, le père Miguel D'Escoto Brockmann du Nicaragua, pour l'excellent travail qu'il a accompli au cours de son mandat.

Je voudrais, enfin, féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon pour les efforts immenses qu'il déploie en vue de renforcer le rôle de notre Organisation, et lui renouveler nos vœux de plein succès dans l'accomplissement des missions qui lui sont assignées.

Le présent débat général constitue assurément une occasion propice d'examiner ensemble les problèmes brûlants qui interpellent la communauté internationale, de partager nos préoccupations et inquiétudes face aux grands défis qui affectent le monde, et de trouver des solutions durables conformes aux aspirations profondes de nos peuples.

Si la crise financière et économique qui a éclaté l'année dernière n'a épargné aucun pays, elle a surtout profondément fragilisé l'économie des pays en développement, et singulièrement l'Afrique, continent longtemps marginalisé. Les fluctuations des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers ont provoqué une baisse des recettes budgétaires et accentué l'inflation dans bon nombre de pays en développement.

Les crises actuelles aux multiples facettes – économique, alimentaire, énergétique et environnementale – ont plongé dans la pauvreté des centaines de millions de personnes et aggravé les privations dont elles souffrent déjà du fait du chômage et du coût élevé de l'accès aux services de base. La situation des couches les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, dans les pays en développement interpelle la communauté internationale et doit figurer au cœur des préoccupations internationales.

Alors que nous célébrons, cette année, le vingtième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, des centaines de millions d'enfants

continuent de vivre dans la précarité et l'extrême pauvreté. Plus de 26 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour dans les pays en développement de maladies qui, pour la plupart, auraient pu être évitées si les ressources adéquates avaient été mobilisées et les mesures efficaces mises en œuvre pour répondre aux besoins immédiats.

L'ampleur et la complexité des défis à relever ne sauraient détourner la communauté internationale et l'ONU des responsabilités qui leur incombent. Il va sans dire que la solution à la crise économique et financière mondiale passe nécessairement par une démocratisation du système monétaire international, notamment la mise en place d'une nouvelle architecture financière internationale basée sur la participation réelle de tous les pays, y compris les pays en développement. Au demeurant, seule une action globale et concertée permettra de jeter les bases d'une relance durable. De même, s'impose l'impérieuse nécessité de renforcer les partenariats mondiaux pour le développement afin de créer les conditions favorables à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la santé et de l'éducation, à l'égalité des sexes et à la protection de l'environnement, comme énoncé dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Dans cette perspective, le Gouvernement malien a initié un projet novateur de localisation des OMD dans les 166 communes du Mali les plus vulnérables aux crises alimentaires. Cette initiative, inspirée de l'approche du projet « village du Millénaire », s'inscrit dans l'esprit du projet de développement économique et social du Président de la République, S. E. M. Amadou Toumani Touré, dont la première ambition est :

« assurer une croissance forte et soutenue produisant les opportunités et la prospérité pour tous les citoyens; ouvrir la voie à la réalisation des OMD à l'horizon 2015; permettre ainsi à tous les maliens d'acquérir les droits fondamentaux de tout être humain – manger à sa faim, avoir accès à l'eau potable, bénéficier des soins de base dans un rayon de 5 km, envoyer tous ses enfants, garçons et filles, à l'école primaire –; et créer les conditions d'emplois pour la majorité des jeunes du pays ».

Participe de cette dynamique, le Forum sur l'Initiative 166, organisé par le Gouvernement malien,

en marge de la présente session de l'Assemblée générale, et qui a permis de sensibiliser davantage les partenaires de développement ainsi que les donateurs sur la nécessité d'accompagner les efforts déployés par plus de 2,5 millions de personnes vivant dans près de 3 000 villages et fractions des 166 communes maliennes pour sortir de l'extrême pauvreté et enclencher le processus de leur propre développement économique et social.

En dépit des progrès accomplis par les pays en développement dans la réalisation des OMD, l'échéance de 2015 pointe à l'horizon alors que beaucoup reste à faire. Nous osons croire que les engagements pris par les pays industrialisés, notamment lors des différents sommets du Groupe des Vingt tenus à Washington, Londres et Pittsburgh, seront suivis d'effet.

C'est aussi le lieu d'exhorter les pays donateurs, les institutions financières internationales et les organismes de développement à accorder toute l'attention voulue à la situation particulière du groupe des pays en développement sans littoral. Du fait de l'absence d'accès à la mer, de leur isolement et de leur éloignement des marchés mondiaux, ces pays se heurtent à de graves difficultés dans l'action qu'ils mènent pour assurer leur croissance économique et leur bien-être social, et intégrer l'économie mondiale et le système commercial international. Nous demeurons convaincus que l'accélération de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty contribuera pleinement à la réalisation des objectifs fixés.

Le changement climatique demeure l'un des défis les plus graves de l'heure. Nous saluons l'heureuse initiative prise par le Secrétaire général à travers la convocation d'un sommet consacré exclusivement aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement. Nous sommes d'avis que la communauté internationale doit intensifier ses efforts en vue de parvenir à un accord international à la Conférence de Copenhague en décembre prochain.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est un préalable indispensable à tout processus de développement. C'est pourquoi le Mali demeure fermement attaché aux idéaux de paix et de stabilité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Dans cette perspective et à l'initiative du Chef de l'État malien, se tiendra prochainement à Bamako une conférence régionale sur la paix, la

sécurité et le développement dans la bande sahélo-saharienne. Notre vœu le plus ardent est de transformer cette espace en un havre de paix, de stabilité et de prospérité.

Au niveau africain, le Mali se félicite des progrès enregistrés dans le domaine de la restauration de la paix, de la stabilité et de la reconstruction d'après conflit sous les auspices de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies. Nous réaffirmons notre solidarité agissante avec les peuples du Moyen-Orient et continuerons d'appuyer les résolutions pertinentes de l'ONU sur le Moyen-Orient et la question palestinienne.

Le terrorisme international constitue également un autre facteur qui menace dangereusement la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi le Mali condamne fermement et sans équivoque le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, tout en se félicitant de l'adoption par l'Assemblée générale de la Stratégie antiterroriste mondiale (résolution 60/288), telle que voulue par nos chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet mondial de 2005.

Aujourd'hui plus que jamais, nos pays doivent conjuguer leurs efforts pour surmonter ensemble les grands défis auxquels l'humanité fait face. Le renforcement de la coopération internationale nécessite, à cet égard, une plus grande solidarité. Il y va de l'intérêt de tous, car l'humanité a besoin de toutes ses potentialités pour son développement harmonieux et durable dans un environnement de paix et de sécurité.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Chef de la délégation du Botswana, S. E. M. Charles Thembanani Ntwaagae.

M. Ntwaagae (Botswana) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et pour la grande efficacité avec laquelle vous présidez nos travaux. Je tiens aussi à rendre hommage à votre prédécesseur, M. D'Escoto Brockmann, pour son dynamisme et sa détermination, ainsi que la manière très avisée avec laquelle il a dirigé la session précédente. Sous sa houlette, nous avons accompli beaucoup de choses, et nous avons aussi essuyé plusieurs tempêtes violentes.

L'environnement économique mondial a connu de nombreuses difficultés depuis notre dernière session. Jamais notre objectif commun de promouvoir les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies pour le bien de l'humanité tout entière n'a été autant mis à l'épreuve. Les défis auxquels l'humanité doit faire face ont été ainsi décuplés, tant dans leur portée que dans leur ampleur. Ces défis titanesques et en évolution constante menacent l'existence même de la race humaine et la sécurité de notre planète.

Je suis convaincu que ces défis ne sont ni au-dessus de nos capacités collectives, ni insurmontables. Nous avons l'impératif moral de veiller à ce que l'ONU dispose des ressources, des outils et des capacités nécessaires pour s'adapter de façon rapide, efficace et décisive, à un environnement en constante mutation, et ce pour aider les États Membres à faire face aux nombreux défis complexes et multidimensionnels auxquels ils sont confrontés.

Il importe que nous nous souvenions de la décision que nous avons adoptée au Sommet mondial en 2005 de

« renforcer l'Organisation des Nations Unies afin de raffermir son autorité et de la rendre plus efficace, et à faire en sorte qu'elle soit mieux à même de s'attaquer... à tout l'éventail des problèmes de notre temps ». (*résolution 60/1, par. 146*)

Ma délégation se félicite dans ce sens des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la réforme en cours de l'ONU en vue d'en rationaliser les règles, les mandats et les politiques pour plus de transparence, de cohérence et d'efficacité dans le système.

La crise économique mondiale qui s'est abattue sur nous a accentué les défis actuels et les a rendus plus complexes. La crise a été ressentie encore plus durement dans les pays en développement. Les ressources humaines, financières et autres ont été sollicitées à l'excès alors que les pays cherchaient des moyens novateurs et créatifs d'atténuer ce qui était devenu la plus grande menace économique de notre époque. La crise appelle donc un effort concerté à la fois des pays développés et des pays en développement. Nous devrions sortir plus forts et plus sages de la crise, avec de nouvelles idées sur une nouvelle architecture financière mondiale.

Dans les circonstances actuelles, le niveau de pauvreté dans de nombreuses économies semble échapper à tout contrôle. Nos stratégies de réduction de la pauvreté doivent par conséquent être révisées afin de faire face aux nouveaux défis. Cela s'applique aux engagements que nous avons pris en 1995 lors du Sommet mondial de Copenhague sur le développement durable et du Sommet du Millénaire en 2000. La nouvelle stratégie devrait s'attacher à améliorer les conditions de vie des peuples du monde entier. Face à ces défis, nous devrions déployer toutes les ressources de la nature et de la technologie pour améliorer la vie sur la planète. Mais ce faisant, nous devons éviter toutes actions qui menaceraient ces mêmes vies que nous voulons améliorer.

La pandémie dévastatrice du VIH/sida compte au nombre des défis multiples auxquels nous avons décidé de nous attaquer par le biais de la coopération et de l'assistance internationales. Le VIH/sida continue de constituer indubitablement l'un des plus graves défis de notre temps.

En juin de l'année dernière, nos dirigeants se sont rassemblés à New York pour procéder à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre des buts et des objectifs de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, qui a été adoptée en 2001. Cet examen a révélé qu'en dépit d'un élan politique soutenu et de la réaction nationale et mondiale au VIH/sida, rares ont été les progrès enregistrés pour en atténuer les effets. Seule une poignée de pays seraient sur le point d'honorer certains de leurs engagements, alors que la grande majorité des pays accusaient un grave retard dans leur mise en œuvre. Cette situation souligne la nécessité impérieuse d'accélérer les efforts pour permettre l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à la prise en charge du VIH/sida.

La crise économique mondiale que nous traversons menace déjà gravement la vie des personnes atteintes du VIH/sida, puisque de nombreux pays ont dû réduire, en raison de contraintes budgétaires, quelques-uns de leurs programmes relatifs au VIH/sida. La réduction des fonds alloués aux programmes relatifs au VIH/sida, notamment dans les pays en développement, auront naturellement comme conséquences des décès plus nombreux et une hausse des coûts des soins de santé à l'avenir.

Nous devons redoubler d'efforts, alors que nous nous rapprochons de la date butoir de 2010, pour

atteindre l'objectif fixé, qui est de garantir l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à la prise en charge des personnes atteintes du VIH/sida. À cette fin, il est essentiel qu'en tant que gouvernements, nous renouvelions l'engagement que nous avons pris de placer la personne humaine au centre des programmes et des politiques que nous élaborons et appliquons.

Les effets néfastes du changement climatique et du réchauffement de la planète constituent un autre problème auquel nous devons nous attaquer d'urgence et de manière soutenue. Notre réaction collective au danger que représentent le changement climatique et le réchauffement mondial nécessitent des mesures pragmatiques et décisives. L'histoire nous jugera durement si nous sommes incapables de faire preuve de la volonté politique et de la détermination nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de sauver la planète Terre. La réunion de Copenhague prévue en décembre est une occasion de galvaniser la communauté internationale dans ses efforts pour relever les défis que pose le changement climatique.

Plus important encore, la réunion de Copenhague sera un tournant dans les négociations sur les engagements mondiaux à prendre à propos du Protocole de Kyoto après 2012. Le Botswana s'engage à participer sérieusement à ces négociations. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elles soient conclues dans les délais prévus et qu'elles soient couronnées de succès. Nous exhortons par conséquent les États Membres à ne ménager aucun effort pour donner aux questions en cours de négociation la priorité qu'elles méritent.

S'agissant de la paix et de la sécurité, ma délégation est vivement préoccupée par la détérioration de la sécurité mondiale. Nous sommes persuadés que la sécurité de notre monde ne peut être assurée que si tous les États Membres de l'ONU travaillent à l'unisson.

Le nombre et l'intensité des conflits qui font toujours rage dans certaines parties du monde, particulièrement en Afrique, constituent un motif de grave préoccupation. Il est déplorable que l'Afrique semble – du moins à mes yeux – avoir connu plus d'incidents, de guerres civiles et d'affrontements violents que toute autre région du monde. Il est intéressant de noter d'ailleurs que le Conseil de sécurité demeure saisi de situations de conflits et d'événements s'y rapportant dans nombre de pays et de

régions d'Afrique, notamment au Tchad, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, dans la région des Grands Lacs, en Érythrée et en Éthiopie, en Somalie et au Soudan, pour n'en citer que quelques-uns.

La Somalie reste la région la plus dangereuse du monde, et une tache sur la conscience de la communauté internationale. Les cas de violence, d'enlèvements, de banditisme et de piraterie y abondent. Les casques bleus n'ont pas été épargnés non plus par cette barbarie. Nous félicitons le Burundi et l'Ouganda pour le courage et l'héroïsme de leurs contingents qui appuient l'effort de paix. Le soutien et l'assistance de la communauté internationale sont absolument nécessaires au déploiement d'une force de stabilisation afin de renforcer la Mission de l'Union africaine en Somalie et d'appuyer la paix et la stabilité à long terme dans ce pays.

S'agissant de la situation en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs, de nouvelles perspectives de développements positifs existent aujourd'hui grâce aux efforts collectifs de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo et de l'ex-Président Obasanjo du Nigéria, Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, ainsi qu'à d'autres initiatives internationales. Toutefois, nous ne devrions pas sous-estimer la gravité des menaces qui continuent d'entraver la réalisation d'une paix durable, de la stabilité et du développement durable dans cette région et dans de nombreuses autres en Afrique.

Nous devrions, en plus de chercher des solutions durables aux conflits, mettre en place des mesures pour gérer les situations d'après conflit car les pays qui sortent d'un conflit risquent fort d'y retomber. Les organismes régionaux tels que l'Union africaine doivent, comme l'ONU, continuer à aider les pays à sortir de situations de conflit et d'après conflit.

Nous connaissons tous les causes des conflits et de l'instabilité. Ils sont la conséquence de la mauvaise gouvernance, la mauvaise gestion des ressources nationales et de l'absence de démocratie. À cet égard, nous ne pouvons pas nous contenter de réclamer l'appui total et actif de la communauté internationale aux efforts en faveur de la paix et de la stabilité durables. Nous devons faire davantage pour consolider le processus démocratique, le respect des droits de

l'homme et de l'état de droit. Nous serons alors plus méritants et dignes d'être aidés.

Le Botswana est préoccupé par la nouvelle vague de coups d'état et le transfert inconstitutionnel du pouvoir en Afrique et dans d'autres parties du monde. Nous avons pensé que l'ère des coups d'état militaires était révolue. Nous condamnons sans réserve les coups d'état qui ont eu lieu en Mauritanie, en Guinée, en Guinée-Bissau, à Madagascar et au Honduras. Nous aurions été très déçus que quelqu'un comme Rajoelina qui a orchestré le renversement d'un Gouvernement élu à Madagascar avait été autorisé à prendre la parole devant l'Assemblée. Nous saluons donc la décision prise par l'Assemblée générale.

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a décidé à juste titre de suspendre la participation de Madagascar aux conseils et aux structures de l'Organisation sous-régionale. Notre organisation continentale, l'Union africaine, a également appliqué le principe de la suspension automatique de tout régime qui accède au pouvoir en renversant l'ordre constitutionnel. La communauté internationale doit s'unir dans sa détermination d'isoler le régime d'Antananarivo. Nous ne devons pas lui donner du confort en l'embrassant dans les forums internationaux.

Nous assistons aussi à une évolution troublante qui met en péril la démocratie et rejette la volonté du peuple. Il y a une tendance croissante à changer les constitutions afin de prolonger le maintien au pouvoir des dirigeants et des partis politiques qui ont perdu les élections. À cet égard, l'Afrique et même, le monde entier, doivent ensemble et d'une seule voix rejeter les transferts extraparlimentaires de pouvoir et isoler les régimes illégaux jusqu'à ce que l'ordre constitutionnel soit rétabli. La moindre reconnaissance de ces régimes serait immorale et perpétuerait ces actes hideux à travers le monde.

Le monde peut devenir meilleur pour nous et pour les générations à venir si nous cultivons régulièrement les pratiques démocratiques, la bonne gouvernance et le respect de l'état de droit. En tant que dirigeants, nous devons nous engager à entretenir la fraternité et une plus grande compréhension parmi les peuples de cultures et de croyances différentes. Nous avons la responsabilité de diriger par l'exemple. Nous devons nous abstenir d'employer un langage inflammatoire qui encourage la tension et les conflits.

Nous ne pouvons et ne devons pas pardonner aux dirigeants qui, au nom de leurs intérêts égoïstes, changent la Constitution de leur pays pour se maintenir au pouvoir. En même temps, nous devons nous assurer que nos élections soient crédibles et qu'elles soient le reflet de la volonté souveraine du peuple. Les gouvernements ne devraient pas être autorisés à organiser des élections dont ils vont par la suite falsifier les résultats pour servir leurs intérêts. Les peuples doivent avoir le droit de choisir librement leurs dirigeants.

Le Botswana réitère qu'il a pleinement à cœur de respecter l'intégrité et l'impartialité de la Cour pénale internationale afin de lui permettre de remplir librement son mandat judiciaire. Nous appuyons également le principe de la juridiction universelle reconnue par le droit international et la coutume. Toutefois, nous refusons les cas d'abus flagrants.

En conclusion, je tiens à rappeler que les sérieux défis auxquels se heurte aujourd'hui notre monde, comme on l'a déjà dit, ne peuvent et ne devraient pas être relevés individuellement par un pays ou par un groupe de pays. Ils exigent une démarche multilatérale vigoureuse nécessitant l'engagement et l'appui indéfectible de la communauté internationale tout entière. Unissons nos efforts pour relever ces défis complexes. Notre action rapide, coordonnée et effective permettra de garantir un avenir meilleur aux générations futures.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la délégation de l'État observateur du Saint-Siège, S. E. l'Archevêque Celestio Migliore.

Mgr Migliore (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au moment où vous assumez les responsabilités de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, ma délégation vous souhaite plein succès dans votre tâche et se félicite d'œuvrer avec vous à relever les nombreux défis auxquels la communauté mondiale a à faire face.

Chaque année, on attend l'Assemblée générale dans l'espoir que les gouvernements concluront des accords sur les problèmes persistants qui affligent l'humanité et s'entendront sur une direction commune en vue de les résoudre pacifiquement pour le bien-être de tous. Les délibérations de la précédente session de l'Assemblée générale ont été naturellement dominées par la question de la crise financière et économique. Il

est donc approprié que les délégations aient été priées cette année de se concentrer sur le thème suivant : « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ».

Compte tenu du dialogue politique et culturel visant à transformer harmonieusement l'économie mondiale et les relations internationales, il serait bon de relire le Préambule de la Charte de l'ONU qui affirme; « Nous, peuples des Nations Unies, résolu... à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droit des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites ».

Les diverses crises mondiales qui se sont enchevêtrées au cours des derniers mois donnent à réfléchir sur des présuppositions et des principes de conduite individuelle, sociale et internationale qui dépassent nettement les domaines financiers et économiques. L'idée de produire des ressources et des biens – ce qui est l'économie – et de les gérer de manière stratégique – ce qui est la politique – sans rechercher concurrentiellement le bien – ce qui est l'éthique – s'est révélée être une illusion naïve, ou cynique fatale. La contribution solide et profonde que l'Assemblée générale doit apporter à la résolution des problèmes internationaux est de promouvoir les principes inscrits dans le Préambule et dans l'Article 1 de la Charte de notre organisation de manière que ces hautes valeurs humaines et spirituelles aident à rénover l'ordre international au sein même de l'Organisation, où sévit la véritable crise.

La première vérité se trouve précisément dans la phrase « Nous, peuples des Nations Unies ». En effet, le thème de la paix et du développement coïncide avec celui de l'inclusion relationnelle de tous les peuples dans la communauté unique de la famille humaine, qui se construit dans la solidarité. Les travaux de la précédente Assemblée générale, parallèlement à ceux du Groupe des Huit, du Groupe des Vingt, aux réunions régionales et internationales, ont mis en évidence la nécessité de légitimer les engagements politiques et de les comparer aux pensées et besoins de la communauté internationale tout entière, afin que les solutions envisagées reflètent les points de vue et les attentes des populations de tous les continents. C'est pourquoi il faut trouver des moyens efficaces de connecter les

décisions des différents groupes de pays à celles de l'ONU où chaque nation peut, avec le poids politique et économique qu'elle représente, s'expliquer avec légitimité, sur un pied d'égalité avec les autres.

C'est dans ce contexte de vérité et de sincérité que le récent appel du Pape Benoît XVI peut être mis en perspective. Comme il le souligne dans son encyclique « La charité dans la vérité », face à la croissance de l'interdépendance mondiale, on ressent le besoin, même au milieu d'une récession mondiale, de reformer l'ONU ainsi que les institutions économiques et les finances internationales afin que le concept de famille des nations soit plus solide. Une telle réforme est urgente afin de trouver des moyens innovants de mettre en pratique le principe de la responsabilité de protéger et de donner aux pays plus pauvres un poids véritable dans la prise de décisions communes.

Il faut reconnaître que construire l'ONU comme un réel centre d'harmonisation des actions des pays afin d'atteindre ces objectifs communs est une tâche extrêmement difficile. Plus l'indépendance des peuples augmente, plus la nécessité d'avoir recours à l'ONU devient évidente. La nécessité d'avoir une organisation capable de surmonter les obstacles et la complexité grandissante des relations entre les peuples et les pays devient donc primordiale.

En étudiant la nature du développement et le rôle des pays donateurs et bénéficiaires, nous ne devons jamais oublier que le développement réel implique forcément le respect total de la vie humaine qui ne peut être détaché du développement des peuples. Malheureusement aujourd'hui, dans certaines parties du monde, l'aide au développement semble plutôt être liée à la volonté des pays bénéficiaires d'adopter des programmes qui découragent la croissance démographique par des méthodes et des pratiques ne respectant pas les droits fondamentaux et la dignité humaine.

À cet égard, il est à la fois cynique et regrettable que se poursuivent des tentatives fréquentes d'exporter une telle mentalité dans les pays en développement, comme si celle-ci était une forme d'avancée ou de progrès culturel. Pourtant, une telle pratique est par nature une pratique d'imposition et non de réciprocité, et soumettre la décision de fournir une aide au développement à l'acceptation de telles politiques constitue un abus de pouvoir.

Tout être humain a droit à la bonne gouvernance, c'est-à-dire le droit de participer à toutes les actions sociales, aux niveaux national et international, directement ou indirectement, ce qui garantit à tous une vie libre et digne. Parallèlement, un élément essentiel de cette dignité est que chacun est responsable de ses actes et doit respecter la dignité des autres.

Les droits sont invariablement liés à des responsabilités et des devoirs. Cela s'applique aux hommes et aux femmes et, par analogie, aux États, dont les progrès réels et l'affirmation dépendent de leur capacité d'instaurer et de conserver des relations responsables avec les autres États et de partager la responsabilité des problèmes mondiaux.

La mise en œuvre du principe de la responsabilité de protéger, formulé lors du Sommet mondial de 2005 et approuvé par un consensus unanime de tous les États Membres de l'ONU, devient une pierre de touche des deux principes énoncés de vérité dans les relations internationales et de gouvernance mondiale.

La reconnaissance de l'objectif central et du caractère indispensable de la dignité de chaque homme et de chaque femme garantit que les gouvernements entreprendront toujours, avec tous les moyens à leur disposition, de prévenir et de combattre les crimes de génocide, le nettoyage ethnique et tous autres crimes contre l'humanité. Ainsi, en reconnaissant leur responsabilité commune de protéger, les États réaliseront l'importance d'accepter la collaboration de la communauté internationale pour leur permettre de remplir leur rôle, qui est d'assurer une souveraineté responsable.

Les mécanismes de l'ONU chargés de la sécurité commune et de la prévention des conflits ont été élaborés pour répondre à la menace de guerre totale et de destruction nucléaire durant la deuxième moitié du siècle dernier, et, ne serait-ce que cette raison, ils méritent que l'histoire se souvienne d'eux. En outre, l'action des agents de maintien de la paix a stabilisé et interrompu d'innombrables conflits locaux et a permis que la reconstruction après ces conflits.

Néanmoins, il est également de notoriété publique que le nombre de conflits que n'a pu résoudre l'ONU reste élevé, et que beaucoup d'entre eux sont devenus le théâtre de graves crimes contre l'humanité. C'est pourquoi l'acceptation du principe de la responsabilité de protéger et des vérités sous-jacentes qui guident la souveraineté responsable peuvent être le

catalyseur de la réforme des mécanismes, des procédures et de la représentativité du Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, ma délégation voudrait à présent parler du peuple hondurien, qui continue de subir la frustration et les épreuves que lui impose un bouleversement politique qui n'a que trop duré. Une fois de plus, le Saint-Siège demande instamment aux parties concernées de ne pas ménager leurs efforts pour trouver rapidement une solution, dans l'intérêt du peuple hondurien.

La présente session de l'Assemblée générale a commencé par le Sommet spécial sur les changements climatiques, et la Conférence sur le climat aura lieu en décembre à Copenhague. La protection de l'environnement demeure au premier plan des activités multilatérales car elle a invariablement une incidence sur le destin de toutes les nations et l'avenir de chacun, homme ou femme.

La reconnaissance de la double vérité qu'est l'indépendance et la dignité personnelle exige également que les questions d'environnement soient considérées comme un impératif moral et transformées en règles juridiques à même de protéger notre planète et d'offrir aux générations futures un environnement sain et sûr.

Pour terminer, je voudrais dire qu'en ces temps de changement, la communauté internationale – « Nous, peuples » – a l'occasion et la responsabilité uniques de garantir la mise en œuvre complète de la Charte des Nations Unies et de favoriser ainsi une paix plus générale et une meilleure compréhension entre les nations.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons deux demandes d'exercice du droit de réponse. Je voudrais rappeler aux membres que les déclarations dans le cadre de l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première déclaration et à 5 pour la seconde.

M. Giorgio (Érythrée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie de me donner l'occasion de faire une déclaration dans l'exercice de mon droit de réponse à la déclaration prononcée par le représentant de Djibouti.

Le Gouvernement djiboutien est engagé dans une campagne publique contre l'Érythrée. Il a continué

aujourd'hui avec la déclaration prononcée par le représentant de Djibouti devant l'Assemblée.

Au moment où ces allégations ont été faites, l'Érythrée a choisi de ne pas répondre par une campagne diplomatique et médiatique d'une intensité similaire, tout simplement parce qu'elle ne voulait pas tomber dans le piège de l'escalade d'une crise déclenchée par d'autres dont les politiques et les actions malavisées et déstabilisatrices touchent la corne de l'Afrique.

Il est étrange de condamner un État Membre sur la base d'informations incomplètes et subjectives, pour demander ensuite au Secrétaire général de l'ONU d'envoyer une mission d'établissement des faits sur place.

Il est très préoccupant de constater qu'entraîner les pays dans des crises sans fin est devenue pratique courante dans le seul but de contrôler des régions en « gérant ces crises ». Ce qui est regrettable dans cet état des choses, c'est que ces crises sont des tentatives des mêmes acteurs qui sont à l'origine des conflits d'exercer des pressions sur l'ONU et d'utiliser l'Organisation pour exacerber ces conflits. Beaucoup de crises contemporaines illustrent cette tendance, dont bien sûr le « conflit » provoqué entre Djibouti et l'Érythrée.

Le 10 juin 2008, Djibouti a malheureusement dépassé les campagnes diplomatiques et médiatiques d'incitation à la haine et en lançant une attaque non provoquée sur l'une de nos unités à la frontière. Malgré cet événement indésirable et inutile, il importe de noter qu'à force de patience et de retenue, l'Érythrée a réussi à déjouer ce grossier stratagème.

L'Érythrée reste désireuse de rétablir et d'entretenir de bonnes relations de voisinage avec Djibouti, sur la base du plein respect par les deux parties de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de chacune.

La solution pour Djibouti consiste à cesser d'autoriser que le Mont Moussa Ali soit occupé et utilisé par des troupes hostiles à l'Érythrée. Mon pays n'a pas d'ambitions territoriales et n'a occupé aucune terre qui appartienne à Djibouti.

M^{lle} Hassan (Djibouti) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de permettre à ma délégation d'exercer un droit de réponse consécutif à l'intervention de la délégation érythréenne.

L'intervention que les membres de cette Assemblée viennent d'entendre est l'expression du déni et de la défiance vis-à-vis de la communauté internationale décrits plus tôt par le Chef de notre délégation, S. E. M. Roble Olhaye, dans son discours à l'Assemblée ce matin (voir A/64/PV.12).

Sans vouloir verser dans une polémique stérile et inutile, ma délégation désire tout simplement se référer à des faits tangibles que les différentes organisations régionales et internationales ont pu constater au cours de leurs missions d'établissement des faits effectuées depuis le début de la crise entre mon pays et l'Érythrée. Les conclusions de la mission d'établissement des faits diligentée par l'ONU, pour ne citer que cette dernière, sont sans équivoque. L'Érythrée a rejeté toute initiative de médiation et de coopération dans la résolution de cette crise. En outre, l'adoption de la résolution 1862 (2009) du Conseil de sécurité le 14 janvier, condamnant très clairement l'occupation érythréenne de Ras Doumeira et de l'île de Doumeira, lui demandant de retirer ses forces militaires afin de revenir au *statu quo ante*, de reconnaître l'existence du conflit frontalier avec Djibouti et d'engager activement le dialogue pour régler diplomatiquement le conflit et de se conformer à ses obligations et de les honorer en tant que Membre de l'ONU, sont la preuve que les membres du Conseil de sécurité ont pris toute la mesure du problème et du manque de coopération de la partie érythréenne.

Par ailleurs, je tiens à rappeler le fait que l'Érythrée est le pays qui s'illustre, dans notre région, par le fait qu'il a, depuis son accession à l'indépendance, été à l'origine de nombreuses agressions militaires envers plusieurs pays de la région, notamment le Yémen, le Soudan et l'Éthiopie. La dernière provocation meurtrière est l'attaque perpétrée le 10 juin 2008 contre mon pays, qui depuis ce jour n'a pas ménagé ses efforts afin de régler cette crise par le dialogue, et cela, en vain.

Il est une vérité toute simple qui ne peut échapper même à l'Érythrée : pour dialoguer, il faut être deux. Le déni et la déformation des faits ne peuvent être une réponse recevable ni concevable lorsqu'on prétend être un Membre responsable de l'ONU. Mon pays a toujours été convaincu et reste convaincu qu'aucun État Membre de l'ONU ne peut faire l'économie du respect du droit international et ne devrait être autorisé à le bafouer. Il serait donc grand temps que la résolution 1862 (2009) soit mise en œuvre.

M. Giorgio (Érythrée) (*parle en anglais*) : Je vais profiter de cette occasion pour apporter des éclaircissements.

La résolution 1862 (2009) du Conseil de sécurité et les déclarations du Président qui l'ont précédées ont été adoptées avant que les faits sur le terrain aient été confirmés. Lorsque le conflit a éclaté, la partie érythréenne souhaitait, au plus haut niveau, régler la question sans bruit, ce que la partie djiboutienne, au plus haut niveau, a d'abord accepté avant d'y renoncer ultérieurement et d'internationaliser le problème pour des raisons qu'elle est seule à connaître.

Encore maintenant, l'Érythrée continue de souhaiter le rétablissement et la poursuite de relations de bon voisinage avec Djibouti sur la base du plein respect mutuel de l'intégrité et de l'autorité territoriales des deux pays.

M^{lle} Hassan (Djibouti) : Je reprends la parole pour répondre à la déclaration que vient de faire le représentant de l'Érythrée.

Comme je viens de le dire dans mon intervention précédente, il ne s'agit aucunement de polémiquer à l'Assemblée aujourd'hui. Les faits sont parlants. Je voudrais juste rappeler que les documents de l'ONU qui sont disponibles prouvent ce que je viens de déclarer, c'est-à-dire le fait que la mission d'établissement des faits des Nations Unies a conclu à la bonne coopération de la partie djiboutienne et au manque de coopération et au rejet total des bons offices du Secrétariat général.

Je suis très heureuse d'ailleurs d'entendre que la délégation érythréenne parle de calme et de relations de bon voisinage. Je pense que c'est un début peut-être à un changement de position, ce qui est souhaitable. C'est pourquoi je voudrais que les Membres de l'Assemblée générale se reportent au rapport d'établissement des faits qui est un document officiel de l'ONU.

Le Président (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur exercer le droit de réponse.

Comme nous approchons de la fin du débat général, je voudrais faire une brève déclaration.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en arabe*) : Le débat général de l'Assemblée générale est maintenant terminé. Au

nom de l'Assemblée, je remercie tous les orateurs pour leurs déclarations. J'ai écouté attentivement leurs vues et leurs suggestions. L'ampleur et la profondeur de leur vision, ainsi que la passion de leur conviction, sont un véritable témoignage de l'importance de cet organe universel.

J'avais proposé au début de la session que nous réfléchissions au thème suivant : « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ». Je suis heureux que ce thème ait servi de catalyseur à d'importants débats de politique. Au cours de notre débat, nous avons entendu clairement un appel au dialogue et avons constaté une volonté de travailler côte à côte.

Il est évident que les plus grands défis à relever aujourd'hui touchent la planète tout entière et ne peuvent être relevés par un seul pays, un petit groupe ou une région. Notre interdépendance croissante exige, face à ces problèmes, que nous menions des actions concertées et conjointes fondées sur une entente commune, une coopération internationale étroite et des responsabilités partagées. Je me félicite de l'avènement d'une ère nouvelle d'engagement basé sur les intérêts et le respect mutuels, et sur un ordre mondial plus juste et plus démocratique dans lequel tous les États Membres souverains soient sur un pied d'égalité.

La vision de nations s'unissant face à des défis communs est la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies. Je trouve encourageant que, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette salle et lors des diverses réunions et manifestations qui ont eu lieu en marge de ce débat, nous ayons pu constater qu'il existait un nouvel engagement en faveur de la promotion d'un multilatéralisme efficace et participatif. J'œuvrerai avec tous les États Membres à la réalisation de cet objectif. Dans ce contexte, nous devons veiller à la pleine participation de tous et à ce que chaque pays ait un rôle à jouer et, nous devons notamment tenir compte des intérêts du monde en développement qui comprend la très grande majorité des États petits et moyens.

Des appels clairs ont également été lancés en vue de promouvoir une plus grande cohérence et une plus grande compréhension entre les groupes régionaux et politiques, ainsi qu'un dialogue entre les croyances, les cultures et les civilisations. Je pense que nous devons

nous engager dans cette voie afin d'utiliser pleinement les possibilités qui se présentent pour répondre aux problèmes mondiaux de manière collective et plus efficace. L'Assemblée générale est la seule instance capable de créer une synergie dans les efforts en la matière et de mettre en place des stratégies collectives pour le bien commun.

Les conséquences des changements climatiques sur notre planète et les générations présentes et futures sont une source de préoccupation largement partagée. Nous avons entendu des témoignages forts des petits États insulaires dont la survie même est menacée. Mais aucun pays ne sera à l'abri des effets des changements climatiques. Les changements climatiques représentent une menace mondiale croissante qui aura des conséquences sur l'économie mondiale, la santé et la sûreté, la production alimentaire, la paix et la sécurité et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les nations les plus pauvres qui souvent contribuent le moins à ce phénomène sont les plus vulnérables face aux changements climatiques.

Les États Membres se disent prêts à parvenir à un accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à faire en sorte que la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague soit couronnée de succès. Nous devons maintenir cette dynamique.

Des appels ont été lancés pour que l'on prenne de nouvelles mesures collectives afin de prévenir les conflits et de régler les différends qui menacent la paix et la sécurité internationales. Dans certains domaines, nous avons pris des mesures modestes mais concrètes en vue de parvenir à un règlement politique durable, notamment en Afghanistan, à Chypre, en Haïti, en Iraq, au Libéria et au Timor-Leste. Mais, il reste encore beaucoup à faire, notamment en Afrique, en particulier au Soudan et en République démocratique du Congo. J'ai également noté les préoccupations des membres quant aux conflits qui n'ont pas été réglés et qui exigent notre attention immédiate.

La communauté internationale est extrêmement préoccupée par la situation au Moyen-Orient, en particulier par la question palestinienne qui se pose depuis longtemps et qui est au cœur du conflit israélo-arabe. La situation est insoutenable, en particulier pour ce qui est de la crise humanitaire à Gaza. Je suis encouragé par les efforts du Président des États-Unis visant à promouvoir un règlement juste, durable et

global du conflit au Moyen-Orient. Cela exige le plein appui de la communauté internationale et un rôle plus efficace de l'ONU.

L'ONU a une légitimité sans égale qui lui permet de jouer un rôle actif dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Le rôle qu'elle joue dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits, de la médiation et de la protection des civils bénéficie d'un large appui.

Le désarmement demeure l'une des priorités manifestes des États Membres qui sont aussi largement préoccupés par la prolifération des armes de destruction massive en tant que menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous avons entendu des appels passionnés et progressistes pour un monde exempt d'armes nucléaires. Je trouve encourageant que les États Membres soient disposés à dialoguer de manière constructive au sujet de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Travaillons ensemble pour garantir une sécurité égale pour tous.

Les États Membres ont été unanimes à dire que la paix et la sécurité sont inextricablement liées au développement durable. Ils s'accordent largement sur la nécessité d'apporter une réponse collective à la crise financière mondiale sans précédent. Les populations des pays en développement ont été particulièrement touchées par la crise économique et financière qui a aggravé les problèmes du chômage, de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité. J'ai pris note des propositions visant à renforcer le système économique international, y compris les institutions de Bretton Woods, afin de les rendre plus inclusives, transparentes et démocratiques au niveau de la prise des décisions.

Nous continuerons d'assurer le suivi de la Conférence de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Nous ne devons pas accepter que les objectifs du Millénaire pour le développement deviennent les principales victimes de la crise financière. Comme cela a été noté à juste titre, au rythme où vont les choses, il faudra plus de 100 ans pour réaliser les OMD. Des mesures draconiennes sont donc nécessaires. L'année prochaine, le dixième anniversaire de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) sera pour nous l'occasion de redynamiser le partenariat mondial pour faire des OMD une réalité. J'attends avec intérêt la coopération et l'appui de tous

pour que l'événement de haut niveau de septembre 2010 soit couronné de succès.

Près de cinq ans après le Sommet mondial de 2005, nous poursuivons énergiquement notre entreprise commune pour réformer l'ONU. J'ai entendu des appels urgents demandant une réforme globale du Conseil de sécurité afin de le rendre plus représentatif, démocratique et ouvert, et donc, plus légitime. De nombreux membres ont aussi insisté sur le fait qu'il fallait commencer l'examen de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme et continuer le processus de revitalisation de l'Assemblée générale. Nous poursuivrons tous ces objectifs ensemble.

Grâce au multilatéralisme et au dialogue, nous pouvons collectivement réaliser tous ces objectifs. Nous devons travailler efficacement, avec courtoisie et discipline et en étant prêt au compromis dans l'intérêt de tous. Je tiens à assurer tous ceux ici présents que j'ai l'intention de mener ces travaux dans la transparence, l'équité et le respect du rôle central et crucial de l'Assemblée générale au sein de l'Organisation des Nations Unies.

J'attends avec intérêt de travailler avec tous les membres dans cet esprit car nous nous heurtons à des problèmes communs.

(l'orateur poursuit en anglais)

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 8 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Organisation des travaux

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, j'attire l'attention des membres de l'Assemblée générale sur le document A/INF/64/3, qui a été distribué à toutes les délégations. Il contient le programme de travail de l'Assemblée et le calendrier des séances plénières pour la période allant d'octobre à décembre 2009. Je rappelle aux membres que les listes des orateurs pour les points de l'ordre du jour énumérés dans le document A/INF/64/3 sont ouvertes.

La séance est levée à 13 h 50.